



## Projet de Performance Fédéral (PPF) 2025 / 2029

Validé par le Comité Directeur du 26 juin 2025

**BASEBALL**



**SOFTBALL**



**BASEBALL5**



Crédit photos : Glenn Gervot

## Table des matières

### Fascicule 1 : Partie stratégique du PPF

<b>1. Bilan de l’Olympiade précédent</b>	<b>4</b>
1.1. Éléments ayant conduit à la mise en place du PPF 2021-2024	4
1.2. Encadrement et investissement des cadres d’État sur le PPF	4
1.3. Résultats des Équipes de France	6
1.4. Bilan des Équipe de France	8
1.5. Fonctionnement des structures du PPF	11
1.6. Relations avec les structures partenaires du PPF	14
1.7. Les listes des sportifs de haut niveau / Aides Personnalisées	17
1.8. Le parcours de l’athlète au BASEBALL	18
1.9. Le parcours de l’athlète en SOFTBALL	22
1.10. Parcours des athlètes BASEBALL5	23
1.11. Bilan des structures HN	25
1.11.1. BASEBALL	25
1.11.2. SOFTBALL	27
1.11.3. BASEBALL5	30
1.12. SWOT du PPF 2021/2024	31
1.12.1. BASEBALL	32
1.12.2. SOFTBALL	32
1.12.3. BASEBALL5	33
1.13. Les projets de développement des structures 2025/2032	33
<b>2. Stratégie fédérale</b>	<b>34</b>
2.1. BASEBALL	34
2.2. SOFTBALL	37
2.3. BASEBALL5	40

### Fascicule 2 : Partie opérationnelle du PPF

<b>3. Déclinaison opérationnelle de la stratégie PPF</b>	<b>42</b>
3.1. Les critères de mise en liste des sportifs et des arbitres	42
3.2. La convention à conclure entre le sportif de haut niveau et sa fédération ainsi que les modalités de sa formation sportive et citoyenne (Annexe 7)	43
3.3. L’accompagnement socioprofessionnel des sportifs de haut niveau ainsi que de leur reconversion	43
3.4. Modalités d’attribution des aides personnalisées :	44
3.5. Les modalités de la surveillance médicale réglementaire (SMR) des SHN et des sportifs relevant du projet de performance fédéral	45
3.6. Les moyens permettant de garantir la compétence et l’honorabilité	46
3.7. La manière dont la data est exploitée au bénéfice de la performance au sein du projet de performance fédéral (Annexe 8)	47

3.8. La cartographie des structures et dispositifs	49
3.9. Les modalités de formation sportive et citoyenne	52
3.10. Les indicateurs de performance des structures	52
3.11. Le déploiement territorial et particulièrement l'organisation prévue dans les territoires ou au bénéfice des sportifs ultramarins	52
<b>ANNEXE 1 - Cahier des charges Académies Labellisées Baseball- Programme Accession Territoriale</b>	<b>54</b>
ANNEXE 2 - Cahier des charges Académies Labellisées Softball- Programme Accession Territoriale	59
ANNEXE 3 - Cahier des charges Pôles Espoirs – Programme Accession Nationale	64
ANNEXE 4 - Cahier des Charges Pôle France Baseball – Programme d'Excellence	69
ANNEXE 5 - Cahier des charges Pôle France Softball – Programme d'excellence	75
ANNEXE 6 - Cahier des Charges Pôle France Baseball5- Programme d'excellence	81
ANNEXE 7 - Convention FFBS/SHN	86
ANNEXE 8	96
ANNEXE 9 - Data	97
ANNEXE 10 - SkillShark	98
ANNEXE 11 - Critères d'inscription en liste	104
ANNEXE 12 - Cartographie des structures exportés du PSQS	105

## Fascicule 1 : Partie stratégique du PPF

# 1. Bilan de l'Olympiade précédent

## 1.1.Éléments ayant conduit à la mise en place du PPF 2021-2024

La Fédération Française de Baseball et Softball (FFBS) a poursuivi ses efforts pour assurer la continuité des collectifs de relève en Baseball et Softball. Parallèlement, avec l'essor rapide du Baseball5, la FFBS s'est positionnée très tôt en faveur de la reconnaissance du haut niveau dans cette discipline urbaine, en créant des collectifs nationaux ainsi qu'une structure d'excellence dédiée.

Le collectif senior de Softball féminin a été consolidé par la création d'un collectif U22, permettant une montée en compétence progressive et une participation active aux Championnats d'Europe en 2022 et 2024.

Concernant le Baseball5, les collectifs France mixtes (U18 et Senior) ont été mis en place dès 2020, anticipant la structuration internationale de la discipline. En 2023, le Baseball5 a officiellement obtenu le statut de discipline de haut niveau. Dans ce cadre, un Pôle France Baseball5 a été instauré au CREPS de Montpellier, basé sur un fonctionnement en regroupements fédéraux, bien qu'il ne permette pas encore un suivi scolaire intégré à ce jour.

Par ailleurs, un renforcement notable des cahiers des charges des Pôles Espoirs a été effectué sans modification des structures existantes sur l'olympiade. Trois Académies Labellisées Baseball (ALB) ont été créées pour renforcer l'accès au haut niveau à l'échelle régionale, avec une cartographie suivante :

- 3 Pôles Espoirs : Normandie, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine
- 1 Pôle France Jeune Softball à Boulouris
- 1 Pôle France Jeune Baseball à Toulouse
- 1 Pôle France Baseball5 à Montpellier
- ALB Rouen (depuis 2021)
- ALB Sénart (2023, non reconduite pour 2025)
- ALB Savigny-sur-Orge (2024)

L'accès au Pôle Espoir a également été élargi aux jeunes joueuses de Baseball, facilitant ainsi une transition vers le Pôle France Softball. De même, la tranche d'âge du Pôle Espoir a été étendue afin de permettre aux jeunes athlètes de poursuivre leur cursus scolaire, même sans intégration immédiate en Pôle France Baseball.

Enfin, l'Institut National de Formation Baseball et Softball (INFBS) joue un rôle central dans l'élévation du niveau d'encadrement. À travers les formations fédérales et d'État, l'INFBS permet l'acquisition de compétences et la certification des entraîneurs, contribuant ainsi activement à l'émergence de talents au sein des clubs.

## 1.2.Encadrement et investissement des cadres d'État sur le PPF

Le DTN a piloté le dispositif du PPF par l'intermédiaire des cadres d'État placés auprès de la FFBS et des relations entretenues avec les présidents des trois ligues concernées (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Normandie).

**Entre 2021 et 2024 : 8 Cadres Techniques effectifs (dont 1 arrêt maladie longue durée depuis 2020) :**

### Cadres DTN

Stephen Lesfargues-CTS  
Boris Rothermundt-CTS  
Lahcène Benhamida-CTS  
Céline Lassigne-CTS  
Charline Gartner-CTS  
Aina Rajohnson-CTS

Gerardo Leroux-EN  
Williams Casacoli-CTS

### Missions

DTN  
DTNA Coordination structures HN/SHN/EDF  
CTN Manager EDF et développement du Baseball5  
CTN Manager EDF Softball et Pôle France Softball  
CTN Entraîneur Pôle France Softball/ Développement  
CTN Coordinateur INFBS

Entraîneur Pôle France Baseball  
CTN Arrêt maladie

## Cadres participant au PPF :

Keino Perez- Salarié FFBS  
Adrien Gayaud-Salarié Ligue Occitanie  
Patrice Briones-Salarié Ligue Nouvelle-Aquitaine  
Esteban Prioul-Salarié Ligue Normandie  
Quentin Becquey-Salarié Club Rouen  
Felix Brown-Salarié Club Sénart  
Axel Amoros-Salarié Club Savigny-sur-Orge  
Lucas Gilet-Consultant FFBS  
Ivan Acuna-Salarié club Savigny-sur-Orge  
Nolan Soliveres-Salarié Académie Regensburg  
Jamel Boutagra-Vacataire Club Sénart  
Randy Perez-Salarié club Toulouse  
Raina Hunter-Bénévole entraîneur club  
Alexandre Moussa- Bénévole entraîneur club  
Kathleen Rodriguez-Manager College USA  
Yvan Couvidat-Entraîneur club softball Évry  
Victoria Biteur- Entraîneur club Grenoble  
Chiara Enrione-Thorrand  
Olivier Skenadji-Entraîneur club Nîmes  
Antoine Forrest-Consultant

## Missions

Manager Senior/23U et Pôle France Baseball  
Entraîneur Pôle E. Occitanie / prép. Physique  
Entraîneur Pôle E. Nvelle-Aquitaine Baseball  
Entraîneur Pôle E. Normandie Baseball  
Entraîneur Académie Rouen Baseball  
Entraîneur Académie Sénart Baseball  
Entraîneur Académie de Savigny Baseball  
Prépa physique-Pôle France Baseball  
Staff senior Baseball  
Staff 23U,18U Baseball  
Staff 23U Baseball  
Staff 23U et senior Baseball  
Manager 18U softball  
Staff EDF senior softball  
Staff EDF senior softball  
Staff EDF 15U softball  
Staff EDF 15U softball  
Staff EDF 15U softball  
Entraîneur Staff Senior et 18U Baseball5  
Préparateur physique Baseball5

## État des lieux et perspective d'évolution concernant la mixité au sein des équipes de France :

La Fédération compte 22% de licenciées à date et mène des actions en faveur de la promotion de la pratique féminine, en particulier en direction du public jeune, tout en relayant auprès de ses licenciées, les différentes initiatives proposées par le mouvement sportif pour mieux accompagner les femmes dirigeantes (comme le club des 300 du CNOSEF).

La plupart des compétitions qu'elle organise est ouverte à la mixité et, dans cet esprit, la fédération continue à travailler au développement du Baseball5, discipline mixte par nature.

La fédération met en œuvre une politique active de parité, avec un accent sur les disciplines olympiques que sont le Baseball au masculin et le Softball au féminin.

Pour la nouvelle olympiade, la Direction Technique Nationale a nommé cinq managers femmes à la tête des équipes de France engagées dans des compétitions internationales de référence : les Équipes de France 15U, 18U, 22U et Séniors féminines de Softball, ainsi que l'Équipe de France séniors féminine de Baseball. En parallèle, cinq managers hommes ont été désignés pour encadrer les équipes nationales masculines dans ces mêmes compétitions majeures : les Équipes de France 12U, 15U, 18U, 23U et séniors de Baseball.

La mixité au sein de la Direction Technique Nationale (DTN) est un véritable point fort dans l'encadrement des équipes de France de baseball et softball pour cette olympiade. Avec la nomination de cinq managers femmes à la tête des équipes féminines de Softball et de Baseball, la DTN démontre un engagement clair en faveur de la mixité et du leadership féminin dans nos disciplines.

Ce modèle de parité entre le Baseball et le Softball (hors Baseball5) non seulement valorise les compétences de chacun, mais crée également un environnement d'encadrement plus inclusif et représentatif. C'est une avancée significative qui inspire et encourage la participation de toutes et tous dans le monde du baseball et du softball, tout en renforçant la dynamique d'excellence de nos équipes nationales.

Pour capitaliser sur cette dynamique et renforcer la mixité, plusieurs actions sont envisagées dans notre plan de féminisation sur l'Olympiade 2025-2028 :

- Utiliser le succès des équipes nationales de Baseball5 (senior et jeunes) comme levier de promotion pour la mixité et la participation féminine, notamment dans l'encadrement. Les performances remarquables de ces équipes peuvent inspirer des vocations féminines et encourager davantage de femmes à s'impliquer dans des rôles d'encadrement.

- Investir dans la promotion du Softball féminin à tous les niveaux, des clubs, des ligues aux équipes nationales. En valorisant les spécificités et les opportunités de compétition du Softball, nous souhaitons encourager le leadership et l'encadrement féminin. Cette approche permettra de créer un environnement propice à l'épanouissement des femmes dans le sport.
- Enfin, la valorisation de l'encadrement au niveau local est un levier essentiel pour favoriser la mixité au niveau national sur le long terme. En soutenant les initiatives locales qui encouragent les femmes à prendre des responsabilités, nous pouvons bâtir une base solide pour un encadrement féminin renforcé au sein des équipes de France.

Ces actions, combinées à un suivi régulier de nos progrès, permettront de créer un cadre inclusif et diversifié, essentiel à l'épanouissement des talents féminins dans notre fédération.

### Axes de Travail et Feuille de Route 2025-2028 pour la DTN

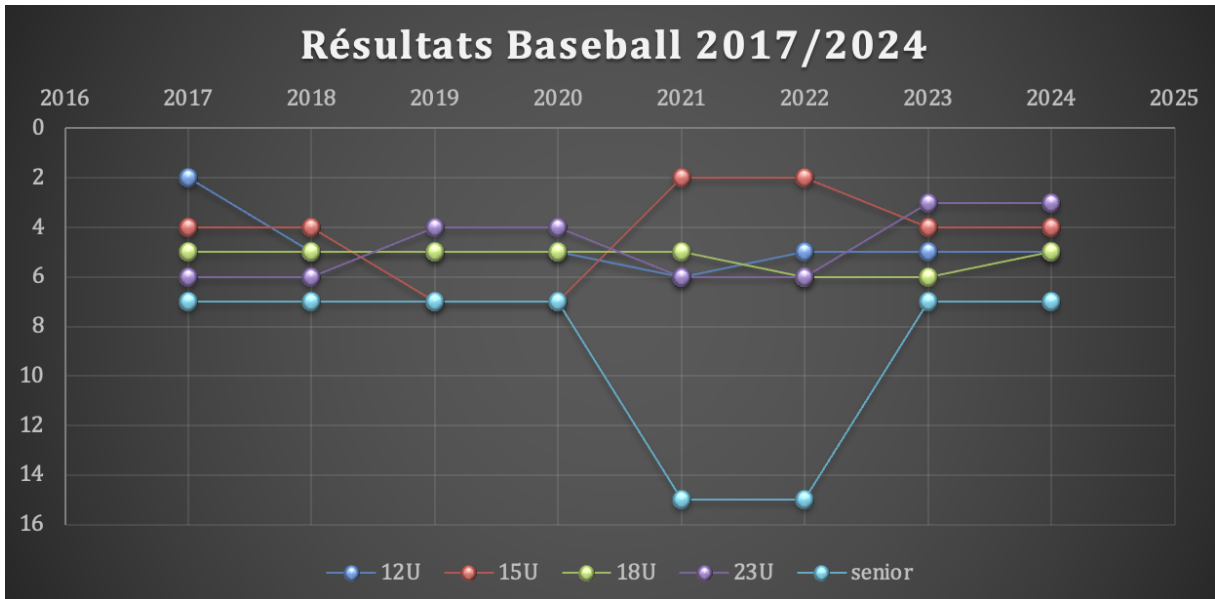
Des axes stratégiques prioritaires sont définis pour renforcer la féminisation.

- Accroître la participation féminine, notamment dans le Softball jeune.
- Développer le Softball comme discipline de référence pour la pratique féminine.
- Promouvoir la mixité par le Baseball5 et renforcer la représentation féminine.
- Créer un réseau de soutien pour les femmes dans les instances dirigeantes et officielles.
- Améliorer la visibilité des modèles féminins et renforcer la gouvernance.

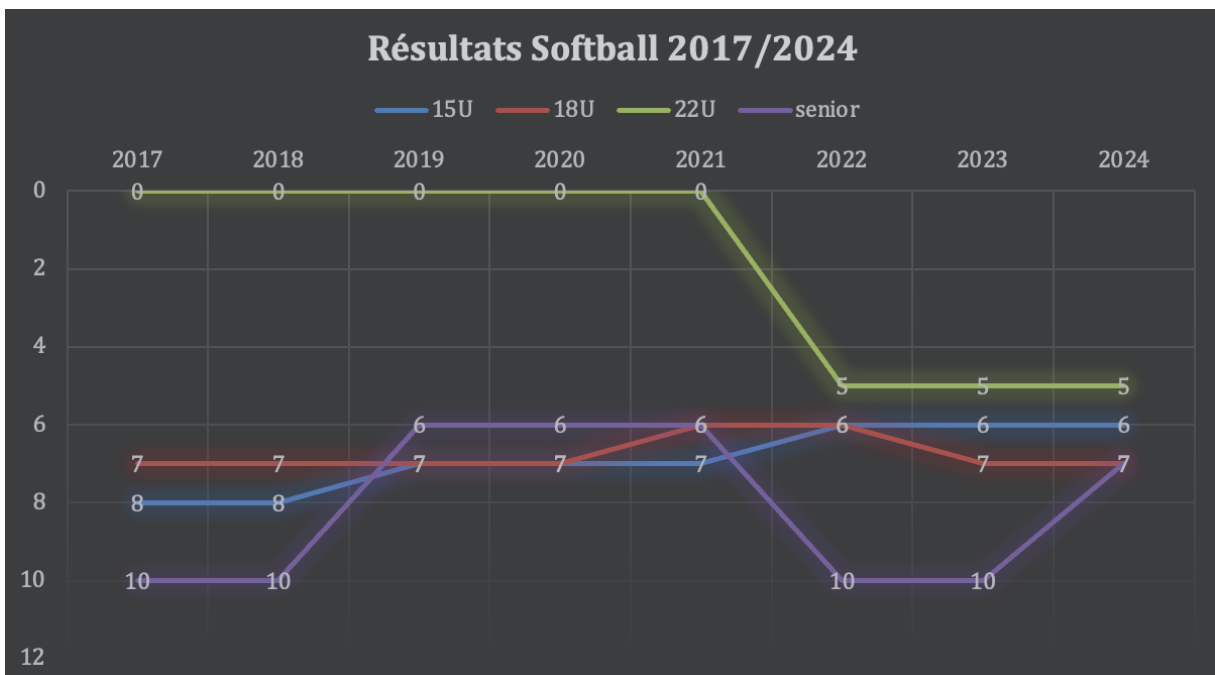
### 1.3.Résultats des Équipes de France

<b>BASEBALL MASCULIN</b>	<b>SOFTBALL FÉMININ</b>	<b>BASEBALL5</b>
<p><b>EDF Senior :</b>            2023 : 7<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (7/16)            2022 : Qualification CE (1/8)            Qualifier World Baseball Classic            2021 : 15<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (15/16)            2019 : 7<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (7/12)</p> <p><b>EDF 23U :</b>            2023 : 3<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (3/8)            2021 : 6<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (6/8)            2019 : 4<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (4/8)</p> <p><b>EDF 18U :</b>            2024 : 5<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (5/12)            2022 : 6<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (6/12)            2021 : 5<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (5/9)            2018 : 5<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (5/10)</p> <p><b>EDF 15U :</b>            2023 : 4<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (4/7)            2022 : 11<sup>ème</sup> Coupe du Monde (11/13)            2021 : 2<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (2/8)</p> <p><b>EDF 12U :</b>            2024 : 5<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (5/8)            2023 : 5<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (5/8)            2022 : 5<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (5/8)            2021 : 6<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (5/10)</p>	<p><b>EDF Senior :</b>            2024 : 7<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (7/22)            2022 : 10<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (10/21)            2021 : 6<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (6/18)            2019 : 5<sup>ème</sup> TQO (5/6)            2019 : 6<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (6/23)</p> <p><b>EDF 22U</b>            2024 : 5<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (5/17)            2022 : 5<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (5/17)</p> <p><b>EDF 18U</b>            2023 : 7<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (7/20)            2021 : 6<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (6/11)</p> <p><b>EDF 15U</b>            2024 : non-participation            2022 : 6<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (6/9)            2019 : 7<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (7/13)</p>	<p><b>EDF Senior :</b>            2024 : 3<sup>ème</sup> Coupe du monde (3/12)            2023 : 2<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (2/13)            2022 : 9<sup>ème</sup> Coupe du monde (9/12)            2020 : 1<sup>er</sup> Ch. d'Europe (1/14)</p> <p><b>EDF 18U :</b>            2024 : 3<sup>ème</sup> Ch. d'Europe (1/14)            2023 : 2<sup>ème</sup> Coupe du monde (2/12)            2022 : 1<sup>er</sup> Ch. d'Europe (1/14)</p>

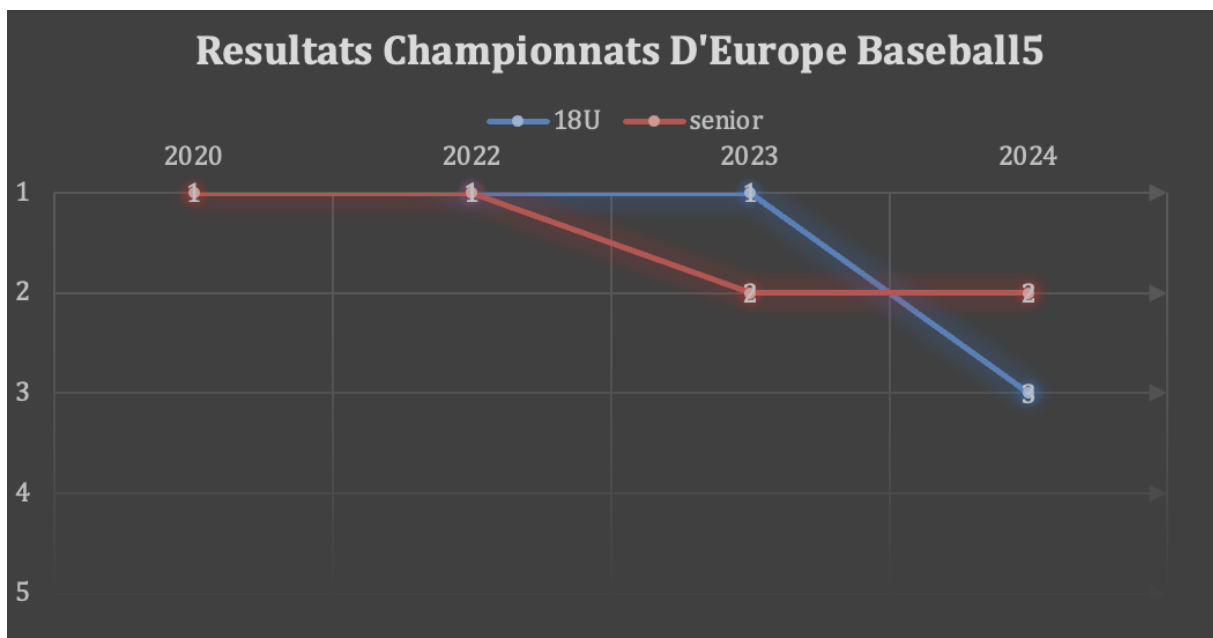
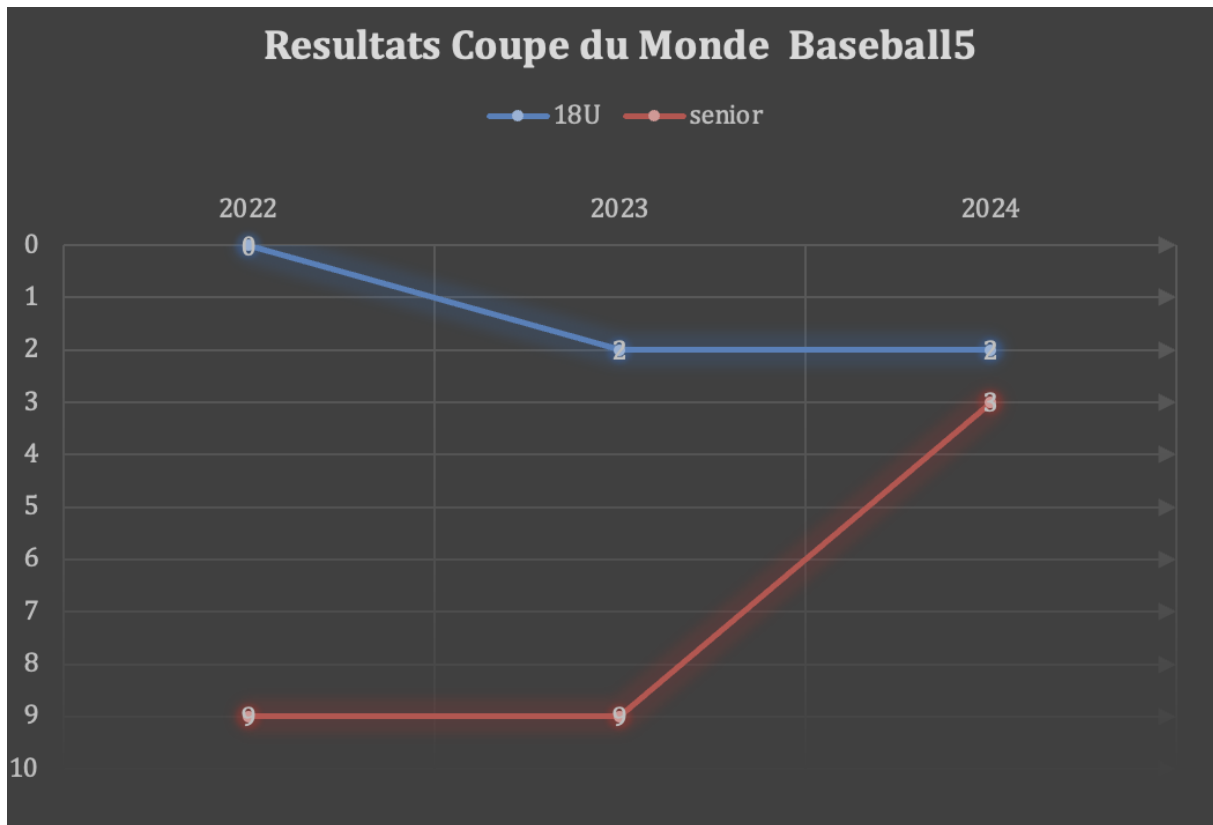
## BASEBALL



## SOFTBALL



## BASEBALL5



### 1.4. Bilan des Équipe de France

#### BASEBALL

##### EDF 12U :

L'équipe de France 12U a terminé entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> place lors des Championnats d'Europe de baseball sur les quatre dernières années, sans parvenir à se qualifier pour les demi-finales. Cette constance témoigne d'un bon niveau compétitif contre les nations de second rang, avec des résultats

encourageants face à des adversaires comme la Grande-Bretagne et l'Autriche. Toutefois, l'équipe peine à rivaliser avec les meilleures nations (Italie, Allemagne, Pays-Bas et la République Tchèque), notamment en raison d'un manque de compétitivité face aux Top 4.

Les axes d'amélioration incluent un renforcement de la formation des jeunes talents, une meilleure préparation avec une plus grande exposition à des compétitions internationales de haut niveau. Il est également nécessaire de développer des tournois nationaux et des échanges avec les meilleures fédérations européennes.

En conclusion, bien que l'équipe de France 12U maintienne un niveau respectable, elle doit franchir un cap en termes de formation des encadrants dans les clubs et de compétitivité pour viser un podium lors des prochaines compétitions internationales.

#### **EDF 15U :**

Les résultats de l'équipe de France 15U sur les quatre dernières années montrent une dynamique intéressante, mais également des défis à surmonter. La médaille d'argent en 2021 au Championnat d'Europe témoigne d'un potentiel certain et d'une capacité à rivaliser avec les meilleures nations européennes. Cependant, l'équipe n'a pas su capitaliser sur cet élan lors des éditions suivantes, avec une 4e place en 2023, montrant une difficulté à se maintenir durablement dans le top 3 continental.

La participation à la Coupe du Monde en 2022 a été une expérience précieuse, mais la 11e place sur 13 souligne un écart encore significatif avec les meilleures nations mondiales. Ce résultat met en lumière les limites du programme et la nécessité d'un travail approfondi sur le développement des jeunes joueurs pour les préparer à une compétition de ce niveau.

L'émergence de clubs formateurs performants, est un signe positif pour le réservoir de talents. Cependant, il reste crucial d'assurer une meilleure transition des joueurs du niveau club vers le niveau international, en renforçant l'exigence du travail technique et tactique, ainsi que l'exposition à des rencontres de haut niveau dès le plus jeune âge.

En conclusion, si l'équipe de France 15U a démontré qu'elle pouvait rivaliser avec les meilleures nations européennes, elle peine encore à s'installer durablement parmi l'élite européenne. Pour progresser, une attention particulière doit être portée à la structuration des compétitions nationales et à l'accompagnement des jeunes talents vers l'exigence du haut niveau international par l'intermédiaire des Pôles Espoirs.

#### **EDF 18U :**

Les résultats de l'équipe de France 18U sur les quatre dernières années montrent une certaine stabilité, avec des classements oscillants entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> place aux Championnats d'Europe. Cette constance témoigne d'un bon niveau de formation et d'une capacité à rivaliser avec les meilleures nations européennes, mais elle souligne aussi une stagnation qui empêche l'équipe de franchir un cap et de prétendre aux demi-finales ou au podium.

L'un des défis majeurs semble être la transition entre les catégories jeunes et le haut niveau. Le vivier de joueurs doit être élargi et mieux préparé aux exigences du très haut niveau, notamment sur les plans physique et tactique. Les Académies Labellisées Baseball sont aussi un bon moyen d'atteindre cet objectif. De plus, l'exposition des joueurs à des compétitions de haut niveau en dehors de l'Europe reste limitée, ce qui freine leur progression face à des adversaires habitués à des rythmes de jeu plus soutenus (Allemagne, République Tchèque, ...).

Pour viser un top 4 européen et une éventuelle qualification pour les compétitions mondiales, il est essentiel de renforcer la préparation et la structuration du parcours de formation des talents. Une plus grande implication des clubs, une intensification des échanges internationaux et un suivi individualisé des meilleurs prospects pourraient permettre à l'équipe de franchir un palier et de s'installer durablement parmi les meilleures nations européennes.

#### **EDF 23U :**

Au cours des quatre dernières années, l'équipe de France U23 a montré une progression encourageante, notamment avec une médaille de bronze au Championnat d'Europe 2023. Ce podium marque une avancée significative par rapport à la 6<sup>e</sup> place obtenue en 2021 et témoigne du potentiel

de cette génération. Cependant, la France peine encore à rivaliser avec les meilleures nations européennes comme les Pays-Bas, qui disposent de compétitions nationales plus compétitives et de joueurs plus exposés aux exigences du haut niveau.

Le manque de continuité dans la transition entre les catégories jeunes et le niveau senior reste un frein à la progression de cette équipe. L'absence d'un championnat national U23 structuré limite les opportunités de développement des joueurs à un âge charnière. Pour viser plus haut, il serait essentiel d'intensifier les matchs internationaux, de renforcer la formation spécifique à cette tranche d'âge et de favoriser l'exportation des meilleurs éléments vers des ligues plus compétitives.

#### **EDF Senior masculine :**

Au cours des quatre dernières années, l'équipe de France senior masculine a connu des performances variées sur la scène internationale. En 2021, la France a terminé à la 15<sup>e</sup> place du Championnat d'Europe, ne parvenant pas à se maintenir en groupe A. L'année suivante, en 2022, l'équipe a remporté son tournoi de qualification pour l'Euro Baseball 2023, mais n'a pas réussi à se qualifier pour la World Baseball Classic de 2022.

En 2023, lors du Championnat d'Europe, la France a terminé deuxième de son groupe, avec des victoires contre la Croatie (3-1) et l'Ukraine (10-0), mais une défaite face aux Pays-Bas (0-9). Ces résultats illustrent une progression notable, notamment avec une 7<sup>e</sup> place à l'Euro Baseball 2023, mais aussi des défis persistants face aux meilleures nations européennes. Les défaites face aux grandes puissances du baseball européen montrent que la France doit encore surmonter des obstacles pour rivaliser au plus haut niveau.

Pour continuer sur cette lancée, il sera bénéfique de renforcer la formation de nos talents en EDF 23U, d'améliorer les infrastructures de nos clubs en Division1, de renforcer la règle des JFL et d'accroître l'exposition internationale des joueurs. Ces efforts pourraient permettre à l'équipe de France de s'imposer durablement parmi l'élite du baseball européen.

## SOFTBALL

#### **EDF 15U :**

Le collectif 15U est un collectif primordial dans la formation de nos jeunes filles dans le haut niveau. Il reste un collectif de développement au sein duquel il est indispensable d'inculquer les bases du sport de haut niveau, de l'engagement, de la rigueur et du sacrifice que cela implique.

Notre 6<sup>e</sup> place en 2022 montre le potentiel de cette catégorie mais en fait également ressortir tous les manques qu'il nous faudra travailler si nous voulons aspirer à un podium dans les années à venir.

La non-participation de notre équipe en 2024 a interrompu le processus de développement de l'équipe. Ce dernier point souligne la nécessité de renforcer le vivier et la formation en softball de nos jeunes joueuses dans les clubs formateurs afin de pérenniser notre présence sur la scène internationale.

#### **EDF 18U :**

Les résultats de l'équipe de France 18U sur les quatre dernières années montrent des performances fluctuantes dans les compétitions majeures. En 2021, l'équipe n'a malheureusement pas pu concrétiser ses aspirations à décrocher une médaille avec la 6<sup>e</sup> place. En 2023, bien que le classement de 7<sup>e</sup> place accuse une légère baisse par rapport à 2021 il est important de mentionner que le nombre de nations représentées reste en constante progression, avec en 2023 quasi le double de pays représentés lors du CE (20 en 2023 par rapport à 11 en 2021). Au regard de l'effectif et de l'expérience de nos U18 lorsqu'elles arrivent en compétition internationale, la 7<sup>e</sup> place de 2023 est une performance au regard de la situation du Softball jeune français au sein de clubs qui axent la formation des jeunes filles sur la baseball jusqu'à leur 16 ans. Ces résultats restent insuffisants au regard des objectifs d'amélioration continue de la performance de cette équipe. Engager une dynamique de softball jeune en accompagnant nos clubs sur le softball et le développement de nos jeunes filles serait un facteur déterminant dans le développement de la performance de ce collectif au travers de la constance, la gestion des grands moments et la préparation technique, essentiels à l'atteinte des podiums pour les générations à venir.

### EDF 22U :

Les résultats de l'équipe de France U22 sur les quatre dernières années montrent un engagement constant sur la scène internationale, mais également des marges de progression importantes. La 5<sup>e</sup> place au Championnat d'Europe en 2022, ainsi que la 5<sup>e</sup> place en 2024, témoignent d'une régularité, mais aussi d'une difficulté à atteindre le podium face à des nations plus établies, se construisant collectivement depuis la catégorie 15U et évoluant dans des championnats jeunes softball contrairement à la France.

La catégorie U22, antichambre de la catégorie Senior reste dépendante de l'après structure de haut niveau, sur le parcours que décident de prendre nos post-bac permettant de conforter et développer leur potentiel à haut niveau.

A noter qu'il reste compliqué d'avoir une continuité/régularité dans les générations sans être impacté par un "gap" générationnel et de performance mais qui semble aujourd'hui se combler petit à petit.

Les performances oscillent entre des positions honorables et des résultats en deçà du potentiel d'une équipe de ce niveau, notamment sur les compétitions européennes.

Cette dynamique souligne un potentiel encore sous-exploité. La participation à des tournois comme celui de Barcelone en 2024 est un bon point de départ, la structuration de la Super League Softball en est un autre, mais la prochaine étape pour l'équipe sera de transformer ces expériences en résultats tangibles, avec une ambition accrue lors des prochaines compétitions internationales.

Ce collectif est le témoin de l'importance de l'enseignement et du renforcement d'une culture France de haut niveau et de victoires inculqué dès la catégorie 15U et au sein de nos clubs avec des équipes traditionnelles dominantes.

### EDF Senior féminine :

L'objectif de cette dernière Olympiade était d'intégrer le Top 6, en tenant compte de la jeunesse de l'équipe et du format exigeant de la compétition. Bien que le classement final n'ait pas totalement répondu aux attentes avec une 7<sup>e</sup> place, l'équipe a démontré sa légitimité à ce niveau en remportant largement ses matchs de classement en 2024.

Sur le plan de la performance, les joueuses ont fait preuve d'un engagement et d'un investissement conformes aux attentes. Cependant, un manque de maturité individuelle et collective a parfois affecté la régularité du jeu. Malgré cela, la dynamique de progression est bien enclenchée et les bases sont solides pour l'avenir.

Aucune correction majeure n'est nécessaire, mais des ajustements seront indispensables pour améliorer la constance des performances. L'équipe doit apprendre à reproduire son meilleur niveau à chaque séquence de jeu et éviter une remise en question excessive après un premier obstacle.

D'année en année, l'équipe de France progresse et renforce ses fondations, mais un cap reste à franchir pour s'imposer durablement parmi les meilleures nations européennes. La priorité devra être mise sur la régularité, la capacité d'adaptation et le développement de stratégies nouvelles.

## BASEBALL5

### EDF 18U :

L'équipe de France de Baseball5 18U a connu des performances remarquables au cours des quatre dernières années, consolidant sa position parmi les meilleures nations de la discipline.

Les résultats de l'équipe de France Baseball5 18U sur les quatre dernières années montrent une évolution positive, mais également des zones de progrès. La victoire en 2022 avec la médaille d'or illustrent clairement un potentiel remarquable et une solidité sur la scène européenne. Cependant, la 3<sup>e</sup> place en 2024, bien qu'honorables, révèlent que l'équipe n'a pas toujours su maintenir un niveau de performance constant, en particulier dans les compétitions européennes.

La plus grosse performance de l'équipe, a été la médaille d'argent à la Youth Baseball5 World Cup en Turquie, s'inclinant en finale face à Cuba, mais confirmant son statut de prétendante au titre mondial.

Ces résultats illustrent la progression continue de l'équipe de France de Baseball5 18U, avec des performances solides sur la scène européenne et mondiale.

Ces résultats mettent en lumière une équipe capable de rivaliser au plus haut niveau, mais qui, pour atteindre la régularité de championne, devra renforcer sa préparation, sa cohésion et son mental, surtout

face à des adversaires plus expérimentés. Une attention particulière devra être portée sur les aspects tactiques et techniques afin de sécuriser les podiums à l'avenir.

### **EDF Senior :**

Les résultats de l'équipe de France senior de Baseball5 au cours des quatre dernières années témoignent d'une progression constante, mais également d'une certaine irrégularité qui mérite d'être analysée. La médaille d'or remportée en 2020 lors du Championnat d'Europe a marqué un tournant majeur, confirmant la capacité de l'équipe à rivaliser au plus haut niveau européen. Toutefois, la médaille d'argent en 2023, bien que significative, met en évidence une légère perte de Momentum, avec une défaite en finale contre un adversaire à sa portée.

Le passage au niveau mondial a été plus complexe, avec un 9<sup>e</sup> place lors de la Coupe du Monde 2022, bien loin des ambitions initiales de la France. Bien que l'équipe ait affiché des performances solides dans la phase de groupe, elle n'a pas su transformer les matchs décisifs en victoires, ce qui a soulevé des questions sur la gestion des moments clés. Cependant, la médaille d'argent en 2023 au Championnat d'Europe et la première place mondiale en fin d'année a marqué un retour en force, montrant que la France a su relever la tête après une année 2022 difficile.

Le bronze décroché lors de la Coupe du Monde 2024 à Hong Kong est une belle performance, mais la France semble encore en quête de régularité au sommet. L'équipe doit maintenant capitaliser sur ces succès pour maintenir sa place parmi les meilleures nations et réduire les écarts face aux équipes les plus dominantes sur la scène mondiale comme Cuba et le Japon.

## 1.5.Fonctionnement des structures du PPF

### **BASEBALL**

- Les pôles Espoirs Baseball mixte

Trois Pôles Espoirs Baseball sont actuellement en activité : Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Normandie. Depuis leur intégration au sein du Parcours de Performance Fédéral (PPF), chacun accueille en moyenne entre 15 et 20 athlètes par saison.

Entre 15 % et 30 % des jeunes passés par l'un de ces trois pôles ont accédé au niveau supérieur, en intégrant le Pôle France Jeune Baseball. Cette progression témoigne de la qualité de la formation dispensée. Le recrutement direct depuis les clubs vers le Pôle France Jeune tend à diminuer, les athlètes intégrant désormais cette structure avec un bagage technique plus solide, un volume d'entraînement conséquent et une expérience de jeu accrue, généralement acquise en Pôle Espoir.

Le processus de détection à l'entrée des Pôles Espoirs s'est par ailleurs professionnalisé, grâce à la mise en place de tests standardisés intégrés au programme national de détection. Une coordination renforcée des outils et méthodes de suivi permet désormais un profilage précis des athlètes : tests physiques, analyses vidéo, observations en détection, etc.

Des bilans annuels sont systématiquement réalisés. Ils permettent d'évaluer le travail mené au sein de chaque structure, de suivre les plans de développement individuels et de mesurer l'évolution des sportifs à l'aide d'indicateurs de performance clairement définis.

- Le Pôle France Baseball

Implanté au CREPS de Toulouse depuis septembre 2006, le Pôle France Baseball bénéficie d'un environnement propice à la performance des athlètes. Les conditions d'entraînement y sont optimales grâce à des infrastructures en constante modernisation et à des équipements de plus en plus performants.

Le développement du projet sportif s'appuie sur une dynamique de progression continue, bien que le renforcement de l'encadrement technique constitue une priorité à court terme pour accompagner au mieux les athlètes vers le haut niveau.

Chaque année, des bilans individualisés permettent d'évaluer le parcours et la progression des vingt jeunes intégrés. Ces évaluations, basées sur des indicateurs de performance précis, mettent en lumière l'évolution des joueurs ainsi que les perspectives qui s'offrent à eux dans la suite de leur parcours sportif principalement sur le continent nord-américain.

- Les Académies Labellisées Baseball (ALB)



## BASEBALL5

- Le Pôle France Baseball5

Implanté au CREPS de Montpellier depuis septembre 2023, le Pôle France Baseball5 offre à ses athlètes un environnement favorable à la pratique et à la performance. Actuellement, la structure bénéficie d'un terrain spécifique situé au sein du CREPS, ainsi que de l'accès au gymnase principal du site.

Cependant, en raison de travaux de grande envergure programmés à partir de septembre 2025, l'utilisation du terrain extérieur sera suspendue pour une durée de deux ans. Une nouvelle surface de jeu est prévue sur le toit du bâtiment en construction, ce qui permettra de maintenir un espace d'entraînement dédié à la discipline.

L'augmentation progressive du nombre d'athlètes et du volume d'entraînement rend nécessaire un renforcement de l'encadrement technique dans les années à venir. Des bilans annuels sont réalisés, mettant en évidence une progression constante des performances, illustrée notamment par le nombre croissant d'athlètes sélectionnés en Équipe de France, tant chez les jeunes que chez les seniors.

### 1.6.Relations avec les structures partenaires du PPF

- CREPS :

Nous travaillons en partenariat avec :

Le CREPS de Toulouse pour la structuration du Pôle France de Baseball

Le CREPS de Boulouris pour la structuration du Pôle France de Softball

Le CREPS de Montpellier pour la structuration du Pôle France de B5 et du Pôle Espoir Occitanie

Le CREPS de Bordeaux pour la structuration du Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine

Le CRJS de Petit Couronne pour la structuration du Pôle Espoir de Normandie

L'ensemble du personnel des Établissements Publics cités contribue à l'accession vers le Haut Niveau et à nos programmes d'excellence.

- Les Maisons Régionales de la Performance :

En lien avec les listes de Sportifs de Haut Niveau (SHN) et les établissements partenaires tels que les CREPS et CRJS, la Fédération s'engage activement dans le suivi socio-professionnel des athlètes, en mobilisant ses Maisons Régionales de la Performance (MRP). Ces structures jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement global des sportifs, en lien avec les ressources locales disponibles.

Depuis leur mise en place, les MRP ont permis d'engager un travail de fond autour de plusieurs axes : recherche de financements individualisés, accompagnement à la double performance (sportive et scolaire/professionnelle), mise en place de Contrats d'Insertion Professionnelle (CIP), ou encore financement de formations diplômantes ou qualifiantes.

Ce dispositif témoigne de la volonté forte de la FFBS de ne pas se limiter à la seule dimension sportive, mais d'assurer un accompagnement durable et individualisé de chaque athlète dans la construction de son parcours de vie.

- Structures partenaires Clubs Baseball-Softball :

Les clubs de Division 1, et dans certains cas de Division 2, accueillent régulièrement des athlètes issus des Pôles France et des Académies Labellisées. Les clubs régionaux et ceux de Division 2 sont quant à eux des points d'ancrage essentiels pour les athlètes des Pôles Espoirs.

La relation entre la Direction Technique Nationale, les staffs des structures (pôles et académies) et les encadrements de clubs repose sur une vision partagée du développement à long terme de l'athlète. Toutefois, certains clubs conservent une approche plus orientée vers des résultats immédiats, pouvant entraîner un repositionnement de l'athlète sur un poste différent ou, dans certains cas, une sous-utilisation, voire une absence totale de mise en jeu. Des abus peuvent également être constatés.

La mise en place, depuis les championnats 2023, de la règle du Jeune Formé Localement (JFL) a renforcé l'importance stratégique du lien entre les clubs et les structures de formation (structures d'accession et d'excellence). Ce dispositif encourage une meilleure intégration des jeunes dans les collectifs seniors et valorise le travail de développement réalisé en amont.

Par ailleurs, le niveau du championnat de Division 1 Baseball connaît une nette homogénéisation sur cette olympiade, avec des confrontations sportives plus équilibrées entre les huit équipes engagées. L'adoption du format de compétition réparti sur le samedi et le dimanche (au lieu de deux matchs le dimanche) offre un cadre plus propice à la performance et à l'évaluation des athlètes. Les retours du terrain sont globalement positifs, tant sur l'intensité que sur la dynamique de jeu.

Le renforcement à venir du dispositif JFL devrait permettre d'augmenter le temps de jeu des jeunes en formation, tout en favorisant leur montée en responsabilité dans les effectifs seniors.

Enfin, l'amélioration continue de la relation entre clubs et structures de formation passe par deux leviers clés :

- La montée en compétences des entraîneurs de clubs via l'INFBS,
- Et un dialogue constant entre les objectifs individuels de développement de l'athlète et les exigences de résultats propres aux clubs.
- Saint-Martin - Iles Caraïbes

Le club de Saint-Martin est particulièrement actif, avec une contribution notable au développement du baseball, notamment en alimentant les collectifs nationaux. En 2024, deux joueurs issus de Saint-Martin ont intégré avec succès l'Équipe de France 18U, renforçant les rangs de cette sélection.

Le Softball et le Baseball5, de leurs côtés, n'ont pas encore bénéficié d'une dynamique de détection des jeunes talents sur le territoire.

Pour la période 2025-2029, il est essentiel de poursuivre le travail engagé à Saint-Martin, en renforçant la formation des cadres, la détection des jeunes et l'accompagnement des structures locales. Une meilleure organisation de la formation des entraîneurs et des officiels devra être mise en place afin de structurer durablement le développement de nos disciplines sur l'île.

- Structures partenaires étrangères Baseball-Softball :

Durant l'olympiade 2021-2024, nous avons observé chaque année le départ de 3 à 4 joueurs vers le système Junior College aux États-Unis, juste après l'obtention du baccalauréat. Une signature de contrat professionnel est également prévue en juillet 2025 pour un jeune joueur prometteur issu du Pôle France Baseball.

Le réseau des collèges américains évolue constamment, avec une dynamique nouvelle du côté du softball, soutenue par l'implication de Kathleen Rodriguez et Melissa Mayeux, toutes deux membres des staffs des Équipes de France et coachs dans le système Junior College ou universitaire. On constate que les meilleurs compétiteurs européens en softball possèdent une expérience NCAA Division 1 aux États-Unis.

Côté baseball, les meilleurs athlètes européens ont souvent évolué en NCAA D1, mais surtout au sein du système professionnel MLB, NPB ou dans les ligues indépendantes.

Il devient donc essentiel de renforcer l'accompagnement des joueurs à la sortie des Pôles, en particulier par les clubs de Division 1. Ces derniers doivent pouvoir accueillir des athlètes issus de championnats d'un niveau supérieur (College US ou système professionnel) avec un encadrement adapté à leurs profils et à leurs ambitions.

- Relation Nord-Américaine :

En 2023, sous l'impulsion de la Direction Technique Nationale, une Fondation Américaine de Baseball et Softball (FABS) a été créée pour soutenir le développement des disciplines en France par le biais d'actions ciblées et de partenariats internationaux.

La FABS s'engage à :

- Organiser des campagnes de levée de fonds aux États-Unis afin de soutenir le développement du baseball et du softball en France ;
- Faciliter la mise en place d'événements et de projets sur le sol américain en collaboration avec la FFBS ;

- Recevoir des dons défiscalisables aux États-Unis, affectés directement à des athlètes français. Ces dons sont intégralement destinés à financer leur scolarité universitaire, en complément de leurs bourses d'études ;
- Offrir un soutien ponctuel à des joueurs et joueuses français pour leur permettre de se rendre aux États-Unis, dans le but de développer leurs compétences ou de participer à des tournois universitaires ou internationaux ;
- Fournir, en fonction des ressources disponibles, du matériel de haute qualité aux athlètes de la FFBS pour les accompagner dans leur progression ;
- Promouvoir les actions et les projets de la FFBS auprès des partenaires et soutiens américains.

Actions déjà mises en œuvre ou à venir par la Fondation :

- Soutien à un voyage culturel et sportif pour des joueurs 12U français aux États-Unis (2023) ;
- Appui logistique et financier pour la participation des 15U à un tournoi international à Houston (2024) ;
- Réception de dons matériels (équipement de baseball) et bénéfice des dispositifs de défiscalisation ;
- Projets en préparation pour le programme de l'Équipe de France senior softball (2025) ;
- Projet de tournoi international à Washington pour la catégorie 18U baseball (2026).

La FFBS offre ainsi une marge de manœuvre nouvelle pour multiplier les opportunités sportives à l'international, favoriser la prise d'expérience des athlètes français, renforcer la cohésion des collectifs nationaux et les préparer dans les meilleures conditions aux grandes échéances compétitives.

➤ Les relations avec le Japon

### **Au Softball**

Depuis 2020, les relations avec le Japon se sont considérablement renforcées, notamment grâce aux performances de l'équipe de France et au réseau développé avant les Jeux Olympiques de Tokyo 2021. Ces liens ont permis la mise en place d'échanges réguliers entre joueuses et entraîneurs.

Un partenaire privé japonais soutient activement la formation des athlètes françaises, notamment par le financement de la Super League Softball. Ce programme, distinct du championnat de France de Softball, offre un calendrier de compétitions enrichi et met en avant la performance individuelle des joueuses, contribuant ainsi à leur développement de haut niveau et à la préparation des échéances internationales.

### **Au Baseball**

Les relations diplomatiques et institutionnelles avec le Japon sont bien établies et entretenues par les élus fédéraux et la DTN. Toutefois, aucun projet sportif concret n'a émergé au cours de cette olympiade. Pour la période 2025-2029, l'enjeu sera de transformer ce réseau en opportunités sportives concrètes, afin de permettre aux athlètes français de bénéficier d'échanges enrichissants et de s'inspirer de la culture japonaise de l'excellence et du dépassement de soi notamment en la mémoire de Monsieur Yoshio Yoshida, président d'honneur de la FFBS.

### **Au Baseball5**

En 2023, la FFBS a accueilli Ayako Rokkaku, capitaine de l'équipe nationale japonaise de Baseball5, pour animer un stage à Montigny-le-Bretonneux. Ce stage a bénéficié à une quarantaine de licenciés de tous âges et niveaux, tout en servant de préparation à l'Équipe de France senior avant le Championnat d'Europe en Lituanie.

En début d'année 2025, les liens avec le Japon se sont renforcés grâce au déplacement d'une délégation du Pôle France Baseball5. Celle-ci a participé à un tournoi dans la région de Tokyo, réunissant huit équipes composées de joueurs, joueuses et membres du staff national. Cette immersion a été très formatrice et a ouvert la voie à de futurs projets communs, grâce notamment aux échanges constructifs avec les dirigeants de la fédération japonaise.

➤ La Major League Baseball :

La MLB poursuit son objectif de repérer et développer les meilleurs talents européens susceptibles de signer des contrats professionnels. Dans cette perspective, un partenariat structurant a été mis en place avec le Pôle France de Toulouse entre 2017 et 2019, afin d'accompagner le développement des jeunes prospects français.

Depuis 2019, la stratégie de la MLB s'oriente davantage vers la catégorie 15U, à travers l'organisation de camps de détection spécifiques que la France organise chaque année au mois d'avril.

## 1.7. Les listes des sportifs de haut niveau / Aides Personnalisées

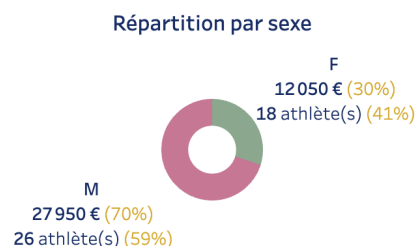
▪ Situation 2021 :

Liste	Baseball	Softball	Total
CN	60	2	62
Espoirs	0	9	9
Relève	35	12	47
Senior	17	12	29
Reconversion	1	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>113</b>	<b>37</b>	<b>150</b>

▪ Situation 2022 :

Liste	Baseball	Softball	Total
CN	53	2	55
Espoirs	16	0	16
Relève	28	12	40
Senior	22	18	40
Reconversion	0	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>34</b>	<b>151</b>

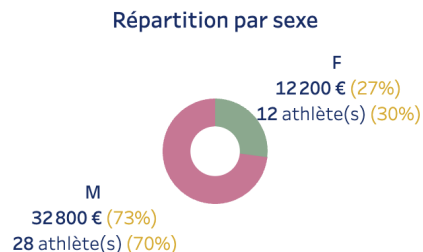
**Aides Personnalisées 40.000€**



▪ Situations 2023 : Nouvelle discipline reconnue HN Baseball5

Liste	Baseball	Softball	Baseball5	Total
CN	58	2	0	60
Espoirs	17	15	0	32
Relève	16	5	5	26
Senior	27	19	6	52
Reconversion	3	1	0	4
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>	<b>45</b>	<b>11</b>	<b>174</b>

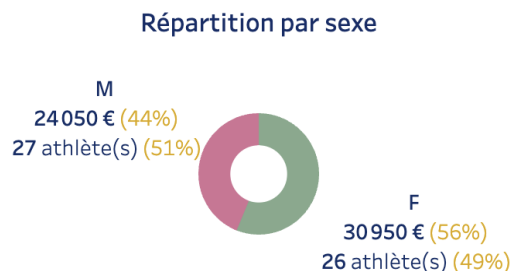
**Aides Personnalisées 45.000€**



▪ Situations 2024 :

Liste	Baseball	Softball	Baseball5	Total
CN	64	5	9	78
Espoirs	17	0	0	17
Relève	12	16	3	31
Senior	26	14	8	48
Reconversion	1	3	0	4
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>38</b>	<b>20</b>	<b>178</b>

**Aides Personnalisées 55.000€**



▪ Situations 2025 :

Liste	Baseball	Softball	Baseball5	Total
CN	79	9	8	96
Espoirs	0	0	0	0
Relève	21	8	6	35
Senior	19	17	6	42
Reconversion	2	2	0	4
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>36</b>	<b>20</b>	<b>177</b>

### Aides Personnalisées 65.000€

Entre 2021 et 2025, le nombre de sportives inscrites sur les listes de haut niveau a connu une progression, notamment en lien avec les compétitions de référence. L'intégration du Baseball5 dans notre stratégie a également permis d'identifier, accompagner et structurer de nouveaux profils d'athlètes.

Cependant, des difficultés persistent dans la gestion des listes ministérielles, en particulier en raison du fonctionnement en année N+1 et de l'absence de compétitions de référence annuelles pour les catégories 23U/22U et seniors en baseball et softball. Cette situation complique le maintien des athlètes sur les listes, alors même qu'ils nécessitent un accompagnement socioprofessionnel régulier.

Dans ce contexte, nous avons dû engager des démarches spécifiques et mener des négociations pour préserver les listes "senior" et "relève" pour les profils nécessitant un suivi individualisé.

Il devient donc essentiel, pour la période 2025-2029, de trouver des solutions durables concernant les critères d'inscription sur listes, afin de garantir un accompagnement adapté des athlètes, en particulier pour ceux dont les échéances sportives ne coïncident pas avec un calendrier annuel régulier.

## 1.8. Le parcours de l'athlète au BASEBALL

Le parcours des athlètes sélectionnés en Équipe de France senior entre 2019 et 2025 :

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2019	2021	2023	2025
Issu du Pôle France Baseball	8 (33%)	11 (45%)	13 (54%)	
Issu du Pôle Espoir Occitanie	2	4	7	
Issu du Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	0	2	2	
Issu du Pôle Espoir Normandie	6	5	6	
Académie Labellisée Rouen	3	3	5	
Académie Labellisée Sénart	0	1	1	
EDF 23U	13 (54%)	17 (71%)	19 (79%)	
EDF 18U	12 (50%)	15 (62,5%)	19 (79%)	
EDF 15U	6 (25%)	11 (46%)	13 (54%)	
EDF 12U	0	2 (8%)	4 (16%)	
Nbr de joueurs issus de la Filière des structures HN	12 (50%)	15 (63%)	19 (79%)	
Clubs Français (sans être passé en structure HN)	2	2	1	
College USA/Canada	14	11	9	

Système Professionnel	7	4	7	
Total joueurs	24	24	24	
Résultats	7/12	15/16	7/16	

Commentaire : Aucune compétition de référence n'a pu être organisée pour l'équipe de France senior en 2022 et 2024. Entre 2019 et 2021, la crise sanitaire a fortement perturbé le calendrier et la constitution des collectifs. Les changements de dates et l'indisponibilité de nombreux joueurs, notamment nos deux professionnels et six universitaires ont contraint ces derniers à décliner leur sélection.

Cependant, la composition des équipes de France 2019, 2021 et 2023 démontre d'une évolution positive : de plus en plus de joueurs sont issus des filières de haut niveau comme les Pôles Espoirs, le Pôle France ou encore les académies (ALB). On observe ainsi un parcours cohérent des athlètes à travers plusieurs structures identifiées dans le Projet de Performance Fédéral (PPF).

Le parcours des athlètes sélectionnés en EDF 23U entre 2017 et 2025 :

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2017	2019	2021	2023	2025
Issu du Pôle France Baseball	10	14	14	15	
Issu du Pôle Espoir Occitanie	2	8	4	8	
Issu du Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	4	2	5	3	
Issu du Pôle Espoir Normandie	6	0	5	7	
Académie Rouen	3	0	4	6	
Académie Sénart	0	1	3	0	
EDF 18U	17	13	17	18	
EDF 15U	3	8	8	13	
EDF 12U	0	2	2	8	
Nbr de joueurs issus de la Filière HN	16	14	18	18	
Clubs étrangers	1	4	2	2	
Clubs Français (sans être passé en structure HN)	2	2	0	0	
College USA/Canada	8	12	8 6 pas disponible	13	
Système Professionnel	0 1 pas disponible	0 2 pas disponible	0 2 pas disponible	4	
Total joueurs	20	20	20	20	
Résultats	6	4	6	3	

Commentaire : L'analyse du collectif 23U confirme l'impact des structures de formation sur la trajectoire des athlètes vers le haut niveau. Plus de la moitié des joueurs sélectionnés ont connu une expérience en Collège aux États-Unis ou au Canada, à l'exception de l'année 2021, marquée par un calendrier repoussé en raison de la pandémie et par l'indisponibilité des étudiants-athlètes français évoluant outre-Atlantique.

Le parcours des athlètes sélectionnés en Équipe de France 18U entre 2016 et 2024 :

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2016	2018	2021	2022	2024
Issu du Pôle France Baseball	17	14	17	15	18
Issu du Pôle Espoir Occitanie	6	8	9	7	10
Issu du Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	6	0	3	7	4
Issu du Pôle Espoir Normandie	3	6	4	3	4
Académie Rouen	2	1	1	0	0
Académie Sénart	2	0	2	1	0
Issu des EDF 15U	1 (trop jeunes)	16	13	11	14
Issu des EDF 12U	Pas de CE	3	6	11	4
Intégrant un parcours post bac outre atlantique	11	9	11	9	7
Évoluant dans un club D1	16	16	19	16	17
Nbr de joueurs issus de la Filière HN	18	19	19	16	18
Clubs Français (sans être passé en structure HN)	1	0	0	1	2 (St Martin)
Championnat étranger	0	1	0	2	0
Total joueurs	20	20	20	20	20
Résultats	5	5	5	6	5

Commentaire : Le Projet de Performance Fédéral 2017-2021 commence à porter ses fruits au niveau des Pôles Espoirs et du Pôle France de Toulouse, avec une part croissante de joueurs issus de ces structures dans les collectifs 18U. La présence d'athlètes évoluant à l'étranger (Canada ou USA) tend à diminuer, en partie à cause de la difficulté à suivre ces profils et des écarts de niveau parfois constatés entre un joueur scolarisé aux États-Unis et un athlète déjà intégré à une structure HN en France.

Si la formation des jeunes français se distingue par un volume de jeu parfois moindre, elle offre néanmoins des bases techniques solides leur permettant de rivaliser au niveau européen. Aujourd'hui, la grande majorité des joueurs sélectionnés en 18U proviennent des Pôles Espoirs et du Pôle France. Très peu de joueurs accèdent à ce niveau directement depuis les clubs, sans passage par une structure HN.

Le parcours des athlètes sélectionnés en Équipe de France 15U entre 2017 et 2025 :

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2017	2019	2021	2022	2023	2025
Intégrant le Pôle France Baseball dans la suite de leur parcours	11	12	10	12	11	
Pôle Espoir Occitanie	5	6	4	10	10	
Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	4	7	3	4	4	
Pôle Espoir Normandie	4	1	6	1	1	
Intégrant une filière Pôles Espoirs	13	14	13	15	15	
Clubs	4	2	3	3	2	
Filières étrangères	1	2	2	0	0	
Issu des EDF 12U	6	5	5	5	4	
TOTAL du collectif FRANCE	18	18	18	18	18	
15U composant l'EDF senior	1/24	2/24	11/24	-	13/24	
15U composant l'EDF 23U	4/20	0/20	8/20	-	13/20	
15U composant l'EDF 18U	5/20	7/20	13/20	11/20	-	
Résultat sportif	4	7	2	CM11/13	4	

Commentaire : Depuis 2021, le Pôle Espoir d'Occitanie alimente majoritairement le collectif 15U, influence que l'on peut attribuer en partie à la fonction de manager 15U occupée par un cadre du pôle. Cette tendance s'équilibre progressivement lorsqu'on observe les trajectoires jusqu'en senior, où les origines des joueurs se répartissent plus équitablement entre les différents pôles. On peut néanmoins affirmer que le collectif 15U constitue un maillon important de la filière menant vers le haut niveau.

Le parcours des athlètes en Équipe de France 12U entre 2017 et 2024 :

Parcours des athlètes	2017	2018	2019	2021	2022	2023	2024
Intégrant le Pôle France Baseball	5	4	5	3	Voir 2026	Voir 2027	Voir 2028
Intégrant Pôle Espoir Occitanie	2	2	6	3	2	Voir 2025/ 2026	Voir 2026/ 2027
Intégrant Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	6	3	3	2	2	Voir 2025/ 2026	Voir 2026/ 2027
Intégrant Pôle Espoir Normandie	0	3	1	1	2	Voir 2025/ 2026	Voir 2026/ 2027
Intégrant une structure pôles espoirs	8	8	10	6	6	Voir 2025/ 2026	Voir 2026/ 2027

						2026	2027
Total effectif	18	18	16	16	16	16	16
12U composant l'EDF senior	-	-	0	2	-	4	-
12U composant l'EDF 23U	0	-	2	2	-	8	-
12U composant l'EDF 18U	1/20	3/20	-	6/20	11/20	-	4/20
12U composant EDF 15U	6	6	5	5	5	4	-
Résultat	2	5	5	6	5	5	5

Commentaire : Le programme 12U joue un rôle d'accompagnement en amont de la filière HN. Il permet d'identifier des profils ayant le potentiel d'intégrer les Pôles Espoirs. Bien que la proportion de joueurs issus du 12U et atteignant le niveau senior reste encore limitée, cette passerelle précoce vers le haut niveau commence à se structurer.

### 1.9. Le parcours de l'athlète en SOFTBALL

Le parcours des athlètes sélectionnés en EDF seniors Softball entre 2016 et 2024 :

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2016	2017	2019	2021	2022	2024
Issues du Pôle France Softball	9/17	8/17	10/17	11/17	13/17	13/16
Issues du Pôle Espoir Occitanie	0	0	0	0	0	0
Issues Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	0	1	1	1	0	0
Issues du Pôle Espoir Normandie	0	0	1	2	3	2
Issues de Clubs (sans être passé en structure HN)	6	7	3	3	3	3
Passage en College USA/championnat étranger	3	4	4	6	5	8
TOTAL du collectif FRANCE	17	17	17	17	17	16

Commentaire : Aujourd'hui, 81 % des joueuses de l'équipe de France senior sont passées par la filière de haut niveau du Pôle France de Boulouris. Cette tendance, observée depuis six ans, se confirme et tend même à se renforcer. Par ailleurs, on note une hausse significative du nombre de joueuses ayant acquis une expérience dans les championnats étrangers, ce qui contribue à l'élévation du niveau de jeu et à la compétitivité du collectif.

Le parcours des athlètes sélectionnés en Équipe de France 22U en 2022-2025 :

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2022	2024	2026
Issues du Pôle France Softball	11/17	10/17	
Issues du Pôle Espoir Occitanie	0	0	
Issues du Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	0	0	

Issues du Pôle Espoir Normandie	4	4	
Issues de Clubs français (sans être passé en structure HN)	4	2	
Issues du club étranger	1	2	
Passage en College USA/Championnat étranger	4	3	
<b>TOTAL du collectif FRANCE</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	

Commentaire : La catégorie U22, véritable antichambre de l'équipe senior, affiche un taux encore plus élevé d'athlètes formées en structure HN : 88 % des joueuses de l'équipe de France U22 sont issues du Pôle France ou d'un Pôle Espoir. Ce chiffre souligne la solidité de notre filière et son rôle central dans la préparation des collectifs pour les grandes compétitions internationales.

Le parcours des athlètes sélectionnés en Équipe de France 18U en 2018-2025 :

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2018	2021	2023	2025
Issues du Pôle France Softball	9/16	7/16	9/16	8/17
Issues du Pôle Espoir Occitanie	0	0	0	0
Issues du Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	0	0	1	2
Issues du Pôle Espoir Normandie	1	2	2	1
Issues de Clubs français (sans être passé en structure HN)	6	6	4	6
Issues du club étranger	1	1	1	0
Passage en College USA/Championnat étranger	3	2	1	1
<b>TOTAL du collectif FRANCE</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>17</b>

Commentaire : Le rajeunissement du recrutement au sein du Pôle France permet à un nombre croissant de joueuses U18 d'être issues directement de la structure fédérale. Cette tendance devrait se poursuivre avec les prochaines vagues de recrutement, consolidant ainsi une dynamique forte autour de l'identité "France" dès les plus jeunes catégories. Cette stratégie contribue à développer une culture de la performance et de l'engagement collectif dès l'adolescence.

Le parcours des athlètes sélectionnés en Équipe de France 15U en 2017-2024 :

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2017	2019	2022	2024
Intégrant le Pôle France Softball	8	8	6	
Issues du Pôle Espoir Occitanie	0	0	0	
Issues du Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	0	0	2	

Issues du Pôle Espoir Normandie	2	2	1	
Issues de Clubs (sans être passé en structure HN)	6	4	13	
Issues club étranger	1	2	0	
Passage en Collège USA/championnat étranger	0	0	0	
<b>TOTAL du collectif FRANCE</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	

### 1.10. Parcours des athlètes BASEBALL5

Le parcours des athlètes sélectionnés **hommes** en EDF seniors entre 2021 et 2024 :

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2022	2023	2024
Issus du Pôle France B5	0	2	3
Issus du Pôle France Baseball	0	0	0
Issus du Pôle Espoir Occitanie	0	0	0
Issus Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	0	0	0
Issus du Pôle Espoir Normandie	0	0	0
Issus des Collectif 18U Baseball5	0	0	1
Issus des EDF Baseball	0	0	0
<b>TOTAL du collectif FRANCE</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

Le parcours des athlètes sélectionnés **femmes** en EDF seniors entre 2021 et 2024 :

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2022	2023	2024
Issues du Pôle France B5	0	0	1
Issus du Pôle France Softball	0	0	0
Issues du Pôle Espoir Occitanie	0	0	0
Issues Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	0	0	0
Issues du Pôle Espoir Normandie	0	0	0
Issues des Collectifs 18U Baseball5	0	0	1
Issues des EDF Softball	0	0	0
<b>TOTAL du collectif FRANCE</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

### Le parcours des athlètes sélectionnés **femmes** en Équipe de France 18U

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2022	2023	2024
Issues du Pôle France Baseball5	0	1	3
Issues du Pôle Espoir Occitanie	0	0	0
Issues du Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	0	0	0
Issues du Pôle Espoir Normandie	0	0	0
Issus du Pôle France Softball	0	1	2
Athlètes intégrant le collectif senior	0	0	0
<b>TOTAL du collectif FRANCE</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

### Le parcours des athlètes sélectionnés **hommes** en Équipe de France 18U

Parcours des athlètes en fonction des structures HN	2022	2023	2024
Issus du Pôle France Baseball5	0	2	3
Issus du Pôle Espoir Occitanie	0	0	0
Issus du Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	0	0	0
Issus du Pôle Espoir Normandie	0	0	0
Athlètes intégrant le collectif senior	0	0	0
<b>TOTAL du collectif FRANCE</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

Commentaire : Le développement du Baseball5 s'est fortement structuré au cours de l'olympiade 2021-2024, avec la mise en place d'un véritable parcours de performance dès la catégorie jeune. La création du Pôle France Baseball5 et la montée en puissance des collectifs U18 et Senior ont permis d'identifier, former et accompagner des athlètes spécifiquement pour cette discipline en pleine croissance.

La majorité des joueurs et joueuses sélectionnés dans les collectifs nationaux sont désormais issus des stages nationaux et des regroupements organisés dans le cadre du PPF, avec un lien renforcé entre les territoires, les ligues et la Direction Technique Nationale. On observe également une diversification des profils : certains viennent d'autres disciplines (athlétisme, sports collectifs), ce qui enrichit la dynamique du groupe et répond aux exigences spécifiques du Baseball5 en termes de vitesse, d'agilité et de coordination.

L'expérience acquise lors des compétitions internationales (Coupe du Monde, Championnats d'Europe, tournois de préparation) a permis de consolider le niveau du collectif France et d'installer une culture de la performance. La discipline s'affirme ainsi comme une filière à part entière dans le dispositif de haut niveau, avec une vraie capacité à détecter et faire progresser de nouveaux talents, notamment en vue des Jeux Olympiques de la Jeunesse (Dakar 2026) et d'une possible reconnaissance olympique durable.

## 1.11. Bilan des structures HN

### 1.11.1. BASEBALL

#### Évolutions des effectifs par structure 2016/2025

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>PE Nouvelle-Aquitaine</b>	25	21	21	20	18	17	15	20	19
<b>PE Occitanie</b>	17	15	18	20	20	23	25	24	22
<b>PE Normandie</b>	16	17	17	11	9	16	15	12	13
<b>TOTAL Pôles Espoirs 13/16 ans</b>	58	53	56	51	47	56	55	56	54
<b>Pôle France Jeune 15/18 ans</b>	20	24	22	23	19	23	22	27	28
<b>Académie Rouen</b>	-	-	7	3	7	16	23	29	32
<b>Académie Sénart</b>	-	-	-	-	-	-	10	12	-
<b>Acad. Savigny s/ Orge</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	9
<b>TOTAL ATHLETES EN STRUCTURES HN</b>	78	77	85	77	73	95	112	119	122

Le nombre d'athlètes présents dans les Pôles Espoirs se stabilise autour de 60 jeunes en formation vers le haut niveau.

Le Pôle France maintient un effectif d'environ 20 athlètes, en cohérence avec les capacités d'hébergement et les contraintes logistiques.

L'académie de Rouen accueille des athlètes post-bac ou issus des Pôles Espoirs, prolongeant ainsi leur parcours de haut niveau. Sa montée en puissance dans les critères du PSQS illustre clairement le besoin de ce type de structure, en lien direct avec les clubs de Division 1 et Division 2.

De son côté, l'académie de Sénart, bien qu'elle ne soit plus labellisée depuis 2024, devrait retrouver une reconnaissance officielle sur la prochaine olympiade.

#### **LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES**

Les Pôles Espoirs bénéficient d'un accompagnement adapté pour optimiser leur fonctionnement, malgré les difficultés liées au manque de ressources humaines et d'équipements spécialisés dans certains CREPS.

La prise de fonction de la nouvelle coordination au Pôle Espoir d'Occitanie s'est effectuée sans perturbation majeure, malgré un contexte initial marqué par quelques incertitudes.

De la même manière, la transition de la coordination du Pôle France s'est déroulée dans la continuité du projet initial, avec un accompagnement de qualité garantissant une bonne stabilité.

#### **LES INSTALLATIONS ET LES EQUIPEMENTS SPORTIFS :**

Aucune évolution majeure n'a été observée sur cette olympiade concernant les équipements des Pôles Espoirs et du Pôle France.

Cependant, plusieurs projets structurants ont été initiés pour les années 2025-2026 :

- Installation d'une nouvelle halle de frappe au Pôle France de Toulouse, financée à hauteur de 300.000 € par le Conseil régional, prévue pour 2025.
- Mise en place d'un éclairage du terrain de baseball à Toulouse, avec un investissement de 400.000 € de la part de la mairie, également prévu pour 2025.
- Lancement de travaux de rénovation du terrain de Montpellier, programmés courant 2026/2027.

#### **LES INDICATEURS DU PPF 2016/2025 EN RAPPORT AVEC LES STRUCTURES HN**

### Alimentation des pôles Espoirs au Pôle France Baseball

Alimentation Pôle France Baseball	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	2	0	1	4	2	2	2	1	0	5
Pôle Espoir Occitanie	3	5	2	1	4	6	4	6	5	0
Pôle Espoir Normandie	0	0	2	2	1	3	1	0	1	3
Filières étrangères	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0
Clubs	0	0	0	2	0	0	0	1	1	2
<b>Total entrants Pôle France</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>10</b>

L'apport des Pôles Espoirs au Pôle France varie selon les générations, les stratégies de recrutement et les dynamiques de formation propres à chaque structure. Une tendance positive se dessine, avec une amélioration notable du niveau de fondamentaux acquis et une augmentation du nombre de compétitions proposées aux jeunes athlètes.

Les recrutements directs depuis les clubs vers le Pôle France restent rares. En 2025, deux binationaux talentueux, arrivés tardivement en France, ont intégré la structure, illustrant l'exception plutôt que la norme.

Le changement de coordination au Pôle Espoir d'Occitanie en 2024 a entraîné un redéploiement vers d'autres Pôles pour certains athlètes dès la rentrée 2025.

Les sélections nationales et le parcours de l'athlète en structure :

Alimentation EDF	2021				2022			2023			2024
	15U	18U	23U	S	15U	18U	S	15U	23U	S	18U
Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine	3	3	5	2	3	7	3	3	3	2	4
Pôle Espoir Occitanie	4	9	4	4	11	6	8	10	8	7	10
Pôle Espoir Normandie	6	4	5	5	1	3	9	1	7	7	4
Pôle France Baseball	X	17	14	11	X	14	15	X	14	14	18
Filières étrangères	2	1	2	7	1	2	0	0	2	2	2
Clubs	3	0	0	2	2	3	2	0	0	3	0

Les données de l'année 2021 sont partiellement biaisées par un grand nombre d'absences dans les collectifs 23U et senior, conséquence du calendrier international perturbé par la pandémie : plus de 8 absents en 23U et 12 en senior.

Le Pôle France reste un vivier essentiel pour le programme 18U.

Le Pôle Espoir d'Occitanie alimente quant à lui de façon significative les sélections 15U et 18U. Pour les collectifs 23U et senior, les apports se répartissent de manière plus équilibrée entre les différents Pôles Espoirs.

On constate que l'environnement club en sortie de structure joue un rôle déterminant : un passage en Division 1 peut favoriser une montée en puissance progressive de l'athlète, parfois révélée à un niveau supérieur plus tard dans sa carrière.

Il convient aussi de souligner que de nombreux joueurs engagés dans des parcours universitaires ou professionnels à l'étranger ne sont pas toujours disponibles pour les échéances internationales, ce qui fausse en partie l'analyse statistique.

## 1.11.2. SOFTBALL

### Évolutions des effectifs

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Total</b>	10	11	15	11	12	7	15	10	11
<b>Abandon dans l'année</b>	0	0	0	0	0	2	0	1	0
<b>Mineurs</b>	6	8	9	9	10	2	8	9	10
<b>Majeurs</b>	4	3	6	2	2	5	6	1	1
<b>Parcours EDF U16</b>	3	6	8	6	9	4	6	5	6
<b>Parcours EDF U19</b>	5	8	11	8	9	5	5	5	8
<b>Parcours EDF Senior</b>	4	6	10	7	8	4	4	0	0

**2023** : Une année marquée par un nombre élevé d'athlètes externes, toutes issues de la promotion précédente et post-bac. Ce constat souligne la nécessité d'assurer une continuité dans l'accompagnement et la qualité de l'entraînement proposé aux joueuses après leur sortie de Pôle.

**2024** : Effectif réduit à une seule externe post-bac, dans un contexte de rajeunissement des recrutements et de fin de cycle, ce qui explique l'absence de représentantes dans l'Équipe de France senior.

**2025** : Le Pôle compte 8 internes, dont 3 externes issues du programme 18U. Parmi les 7 joueuses présentées, 6 ont été sélectionnées en Équipe de France 18U, témoignant de la pertinence du travail de formation.

### LA STRUCTURE

#### LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Depuis 2014/2015, le Pôle France fonctionne selon une convention établie avec le CREPS de Boulouris, visant à optimiser les modalités de recrutement et le quotidien des athlètes. Ce partenariat permet au Pôle France de contribuer efficacement aux collectifs de relève et à l'équipe de France senior.

Le CREPS soutient activement la stratégie mise en place, notamment en facilitant l'accueil de profils plus jeunes grâce à des capacités d'hébergement adaptées aux mineures, renforçant ainsi la qualité du recrutement et la dynamique de formation.

#### L'ENCADREMENT :

Céline Lassaigne est accompagnée de Charline Gartner au sein du pôle France de Softball, d'un préparateur physique et d'une stagiaire en formation.

En 2022, la Direction Technique Nationale a été renforcée par l'arrivée de Charline Gartner, nouvelle cadre technique en charge d'un suivi spécifique du Pôle France de Boulouris. Ce recrutement s'inscrit dans une volonté de structuration renforcée de la filière de haut niveau sur cette dernière Olympiade, et en particulier du secteur féminin.

Sa mission principale au sein du Pôle consiste à assurer un accompagnement quotidien des athlètes. Elle contribue également à la mise en œuvre du double projet sportif et scolaire, en apportant un suivi individualisé à chaque joueuse.

Au-delà de la coordination, elle joue un rôle de relais entre le terrain et la DTN, permettant une meilleure articulation entre les objectifs fédéraux, les exigences du haut niveau, et les besoins de la structure. Elle est aussi impliquée dans l'entraînement au quotidien et dans la préparation des collectifs nationaux.

Son intégration a permis de fluidifier les échanges, de renforcer le suivi personnalisé des athlètes, et de poser les bases d'un pilotage plus intégré du projet du Pôle France de Boulouris dans la perspective des grandes échéances sportives à venir avec LA 2028.

## **LES INSTALLATIONS ET LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :**

Il devient nécessaire de trouver une solution pour rénover la structure d'entraînement du Pôle. Depuis sa création en 2002, le terrain n'a jamais été entièrement remis à niveau. Aujourd'hui, son état de vétusté commence à poser des problèmes en termes de qualité de pratique.

Le terrain n'est plus en adéquation avec les standards attendus d'une structure de haut niveau comme le Pôle France. Ses limitations nous empêchent d'en exploiter pleinement le potentiel et constituent un frein à son positionnement comme centre national d'entraînement.

Disposer d'un terrain conforme aux normes et de qualité offrirait de nouvelles perspectives : développement de projets structurants, organisation de stages d'envergure, accueil de compétitions internationales. Un véritable levier pour renforcer l'attractivité et l'impact du site à l'échelle nationale et européenne.

## **LES INDICATEURS DU PPF 2021/2025 EN RAPPORT AVEC LES STRUCTURES HN**

Alimentation des pôles Espoirs au Pôle France Softball

<b>Alimentation Pôle France Softball</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>Pôle Espoir Nouvelle-Aquitaine</b>	0	1	1	0	1
<b>Pôle Espoir Occitanie</b>	0	0	0	0	0
<b>Pôle Espoir Normandie</b>	3	0	0	0	1
<b>Filières étrangères</b>	0	0	0	0	0
<b>Clubs</b>	7	9	9	9	8
<b>Total nouveaux entrants Pôle France</b>	3	3	4	2	5

Les sélections nationales et le parcours de l'athlète en structure :

<b>Alimentation EDF</b>	<b>2021</b>		<b>2022</b>			<b>2023</b>	<b>2024</b>	
	<b>18U</b>	<b>S</b>	<b>15U</b>	<b>22U</b>	<b>S</b>	<b>18U</b>	<b>22U</b>	<b>S</b>
<b>Pôle France Softball</b>	7/16	11/17	6/16	11/17	13/17	9/16	10/17	13/16
<b>Filières étrangères</b>	3/16	6/17	0/16	5/17	5/17	2/16	5/17	8/16
<b>Clubs</b>	6/16	3/17	13/16	4/17	3/17	6/16	2/17	3/16

Depuis 2021, le Pôle France de Boulouris s'affirme comme le principal vivier d'athlètes pour les différentes Équipes de France féminines. Sa contribution est particulièrement marquée dans les collectifs nationaux, avec les proportions suivantes sur l'olympiade :

- Équipe de France 18U : entre 43 % et 57 % des effectifs
- Équipe de France 22U : entre 59 % et 64 %
- Équipe de France Senior : entre 64 % et 81 %

Ces chiffres soulignent plusieurs éléments clés :

- La qualité de la formation dispensée au sein du Pôle France, capable de produire des athlètes compétitives à l'échelle internationale ;
- Le rôle structurant de cette structure de haut niveau dans les performances des Équipes de France ;
- Une tendance croissante : plus les athlètes montent en catégories d'âge, plus la part des joueuses issues du Pôle France augmente.

Cette évolution renforce la nécessité de consolider et renforcer cette structure sur la prochaine olympiade, tant en termes de capacité d'accueil que de moyens humains.

Actuellement, la limite du nombre d'internes (en dessous de 15) freine notre capacité à alimenter durablement les collectifs nationaux. Une hausse de ce seuil permettrait de doubler notre potentiel de formation.

Aujourd'hui, chaque arrêt d'une joueuse cadre a un impact majeur sur le niveau collectif, un signe clair d'un effectif encore trop restreint malgré la qualité.

### 1.11.3. BASEBALL5

#### Évolutions des effectifs

	2022	2023	2024	2025
<b>Total</b>	0	15	18	
<b>Abandon en cours d'année</b>	0	1	0	
<b>Mineurs</b>	0	12	11	
<b>Majeurs</b>	0	3	7	
<b>Parcours EDF 18</b>	0	3	5	
<b>Parcours EDF Senior</b>	0	2	4	

#### LA STRUCTURE

##### LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Basé au CREPS de Montpellier, le Pôle France Baseball5 adopte un format de regroupements mensuels, organisés un week-end par mois de septembre à juin.

La détection et le recrutement des athlètes s'effectuent principalement lors :

- De l'Open de France de Baseball5 (janvier/février),
- De journées d'identification ciblées (mai/juin).

##### L'ENCADREMENT :

Le Pôle France est coordonné par Lahcène Benhamida, assisté par deux entraîneurs : Olivier Skenadji et Stephen Lesfargues.

Le suivi physique est assuré par Antoine Forest, préparateur physique, épaulé par un stagiaire STAPS. Deux kinésithérapeutes se relaient lors des regroupements pour assurer le suivi et la récupération des athlètes.

##### LES INSTALLATIONS ET LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :

En période hivernale, les entraînements ont lieu principalement dans le gymnase du CREPS de Montpellier, permettant l'installation de deux terrains de Baseball5. Le Pôle bénéficie également d'un accès à la salle de musculation.

Les athlètes résidant hors région Occitanie sont hébergées dans les infrastructures du CREPS.

À partir de septembre 2025, d'importants travaux seront engagés :

- Réhabilitation d'un bâtiment d'hébergement,
- Construction d'un deuxième gymnase, dont le toit accueillera un terrain dédié au Baseball5,
- Mise à disposition de créneaux dans la salle multisports.

Ces évolutions renforceront de manière significative la qualité de l'accueil et de l'entraînement pour les athlètes du Pôle France Baseball5 pour la prochaine Olympiade.

#### LES INDICATEURS DU PPF 2022/2025 EN RAPPORT AVEC LES STRUCTURES HN

Alimentation au Pôle France Baseball5

Alimentation Pôle France Baseball5	2023	2024	2025
Pôle Espoir N.Aquitaine	1	1	

<b>Pôle Espoir Occitanie</b>	0	0	
<b>Pôle Espoir Normandie</b>	0	0	
<b>Pole France Softball</b>	0	0	
<b>Pole France Baseball</b>	0	0	
<b>clubs</b>	14	17	
<b>Total nouveaux entrants Pôle France</b>	15	6	

Les sélections nationales et le parcours de l'athlète en structure :

Alimentation EDF	2022		2023		2024	
	18U	S	18U	S	18U	S
<b>Pole France Baseball5</b>	-	-	3	2	5	4
<b>filières étrangères</b>		0	0	0	0	0
<b>clubs</b>	8	8	5	6	3	4

## 1.12. SWOT du PPF 2021/2024

### GLOBALEMENT

Les points forts du PPF 2021/2024

- Augmentation du nombre d'Équipes de France sur cette Olympiade

#### **Baseball**

Senior masculin  
Senior féminin  
23U/18U/15U/12U

#### **Softball**

senior féminin  
senior masculin  
22U/18U/15U

#### **Baseball5**

senior  
18U

#### **Blind baseball**

senior

### 14 Sélections Équipe de France sur cette olympiade

- Fortes représentation Française sur les compétitions essentiellement européennes
- Représentation mondiale annuelle pour le Baseball5 depuis 2022.

Les points faibles du PPF 2021/2024

Une seule représentation mondiale en Baseball pour le collectif 15U en 2022

Pas de représentation mondiale en Softball

Difficulté budgétaire/staff pour toutes les représentations nationales.

#### 1.12.1. BASEBALL

Les points forts du PPF 2021/2025

- Structuration de la détection et du profilage d'athlète en structure.
- Recrutement FFBS du manager senior et coach Pôle France en septembre 2021 sur un contrat privé. Coordinateur du Pôle France en septembre 2024.
- Mise en place des prospects camp 12U/15U et 18U (financement famille)

Les points faibles du PPF 2021/2025

- Difficultés de moyens (humains, financier, matériels, sportifs) pour alimenter tous les collectifs nationaux et Pôles.
- Difficultés financières sur nos collectifs France. Les conditions de transport et hébergement se dégradent
- Perte de postes à la DTN à la suite des mouvements des cadres et arrêt maladie.
- Augmentation significative des coûts de l'internat dans les structures de Haut Niveau
- La formation des joueurs et la préparation des équipes de France ne nous permettent pas de réaliser nos objectifs de podium ou de qualification au championnat du monde malgré quelques très bonnes performances en championnat d'Europe.
- Difficulté d'accompagner les non SHN au niveau financier sans possibilité de CIP. Les SHN et non SHN salariés vont énormément de sacrifice pour être présent en EDF... Difficulté d'encourager ces SHN à continuer jusqu'au niveau de maturité en EDF (30-35 ans) si pas de sélection N-1.
- Difficulté de la DTN de gérer les SHN de façon permanente dès qu'ils sortent du système du PPF.
- Difficultés à mettre en place un programme national de détection commun et utile.

### *1.12.2. SOFTBALL*

Les points forts du PPF 2021/2025

- La création et organisation de la Super League
- Augmentation budgétaire sur l'olympiade par collectif
- Qualité du réseau des partenaires à l'étranger permettant le recrutement de membres du staff avec des compétences augmentant la qualité des apports technico-tactique et de gestion managériale
- Motivation et compétences du staff coaching de la DTN et leur capacité à trouver des ressources/partenaires financiers
- Création de camps prospect (15U, 18U et 22U) sur la structure du Pôle France permettant le recrutement de jeunes joueuses sur le pôle France, la détection de jeunes talents et permettant de faciliter la bascule des jeunes filles du baseball au softball
- Développement des mobilités internationales : de plus en plus de joueuses évoluant dans des championnats étrangers (USA, Europe) ce qui montre la qualité de la formation et permet aux athlètes de développer leur niveau de jeu

Les points faibles du PPF 2021/2025

- L'harmonisation des programmes féminins entre softball/baseball féminin/baseball 5
- Manque de ressources financières pour la possibilité de projets sportifs plus étendus
- Les mêmes joueuses sollicitées sur plusieurs disciplines. Nécessité d'avoir des SHN dédiées à une seule discipline (à minima en catégorie Senior)
- La non-professionnalisation compliquant la gestion à la fois sur le suivi socio professionnel et sportif (finance, disponibilité athlètes malgré les CIP, tous les employeurs ne validant pas l'absence de leurs employées, burn out des athlètes face à un choix de carrière...) d'un double projet professionnel et sport de haut niveau
- La rareté des entraîneurs (statut bénévole) en termes de disponibilités mais également et surtout de compétence.
- La structuration du championnat de France trop pauvre en termes de niveau de compétition et d'adversité
- L'absence de championnat jeune de softball
- La formation des jeunes filles (18U, 15U et 12U) dans les clubs sur le baseball et non le softball, souvent due à l'absence d'encadrement ayant une compétence softball.
- La surface de pratique vétuste au sein du CREPS de Boulouris.

### *1.12.3. BASEBALL5*

Les points forts du PPF 2021/2025

- Lancement du Pôle France B5 en septembre 2023 avec 15 athlètes

- Augmentation du volume de matchs (stages, tournois, opens) pour les internationaux (+60 matchs/an)
- Recrutement d'athlètes auprès de la filière universitaire (Staps Nîmes)
- Échanges internationaux (venue joueuse japonaise, stage Cuba)
- Programme de préparation physique beaucoup plus ciblé

#### Les points faibles du PPF 2021/2025

- Coûts du CREPS de Montpellier en constante augmentation (installations sportives, hébergement, restauration). Impact direct sur les frais des familles et athlètes
- Peu de moyens financiers pour préparer nos collectifs nationaux en amont des compétitions
- Difficulté de consacrer un budget suffisant à la professionnalisation de l'encadrement (Pôle France et équipes nationales)
- Difficultés de recrutement d'athlètes féminines
- Programme de préparation mentale perfectible

### 1.13. Les projets de développement des structures 2025/2032

#### En rapport avec les équipements

Le Pôle France Baseball devrait pouvoir bénéficier de 2 nouveaux équipements importants pour 2025/2026 :

Cage de frappe dans le CREPS de Toulouse pour remplacer celles existantes.

Elles seront plus adaptées à la pratique de Haut Niveau avec plus d'espace et une possibilité d'avoir du matériel de préparation physique dédié au baseball dans les cages de Frappe.

L'éclairage au terrain de Baseball des Argoulets est prévu en septembre 2025.

Cela permettra l'organisation d'événements spécifiques en lien avec le Pôle France, le Club et la FFBS.

La rénovation du terrain avec le changement de la surface en synthétique et des abris de joueurs (amiantes présentes sur le toit des abris de joueurs) est nécessaire pour cette

En ce qui concerne le Pôle France de Softball, il paraît urgent de trouver de nouveaux financements pour l'aménagement de la surface de jeu au sein du CREPS de Boulouris.

#### En rapport avec le matériel et encadrement

Le Pôle Espoir de Nouvelle-Aquitaine fonctionne avec un encadrant et un préparateur physique. Des stagiaires en formation et le soutien du CREPS de Bordeaux permet de maintenir un niveau d'exigence pour les athlètes.

Les équipements restent satisfaisants avec un terrain de football mutualisé et de nouveau accessible pour le Pôle espoir et des cages de frappe extérieures sur un terrain appartenant au Lycée annexe au CREPS de Bordeaux.

Le Pôle Espoir d'Occitanie à changer de coordinateur en septembre 2024. Il doit ainsi se réorganiser avec plusieurs encadrants stagiaires qui accompagnent le quotidien des athlètes. Le matériel doit être amélioré (amélioration des cages, les écrans). Un projet de nouveau terrain à Montpellier est prévu sur cette prochaine olympiade.

Le Pôle Espoir de Normandie travaille en étroite collaboration avec la ligue et le club de Rouen pour mutualiser l'encadrement. Le coordinateur de l'ABL veille aussi sur le Pôle Espoir pour avoir une logique de formation de l'athlète. De plus, le coordinateur du Pôle Espoir de Normandie est associé au collectif France 15U à partir de 2025.

Le Pôle France de Softball possède un encadrement réduit, mais avec un effectif d'athlète encore satisfaisant. L'objectif est de monter le nombre d'athlètes en structure.

Une aide technique à l'encadrement serait nécessaire pour l'optimisation du Pôle France.

Le Pôle France de Baseball possède un nouveau coordinateur depuis septembre 2024 avec des assistants permanents et vacataires. Une nouvelle organisation est en cours. L'objectif est d'augmenter le volume de préparation physique et d'individualiser mieux par poste sur les fondamentaux en période hivernale.

### **En rapport avec les projets sportifs**

- Permettre un recrutement commun entre pôles (baseball et softball) pour l'harmonisation en fonction des orientations nationales (programme de détection)
- Accentuer l'accès à la pratique féminine dans les pôles espoirs pour ensuite aller vers le pôle France Boulouris.
- Continuer la mise en place des interpoles.
- Participer aux tournois européens (Little League/Pony League) avec les différents pôles.
- Augmenter la relation MLB entre pôles Espoirs et pôle France (suivi, encadrement, matériels)
- Mettre l'accent sur la formation des lanceurs en pôle France et pôles Espoirs baseball.
- Permettre d'accroître le nombre de ABL avec les clubs de Division 1.

En conclusion, des stratégies de développement et de performance ont été initiées pendant cette période avec des changements et mise en place des stratégies souhaitées.

Il n'en demeure pas moins, qu'une vraie réflexion doit être engagée sur la continuité des projets des structures labellisées et des actions à conduire vis-à-vis du développement et de la structuration de nos clubs phares dans le cadre du PFF 2017-2024.

## **2. Stratégie fédérale**

### **2.1. BASEBALL**

Au vue du bilan du PPF effectué en annexe, nous pouvons voir que l'évolution individuelle des athlètes est positive à travers les Équipes de France et à travers les structures d'accession et d'excellence. Il est important de souligner le nombre d'athlètes évoluant en université et dans un système professionnel.

Depuis 2021 :

- 22 athlètes ont évolué aux USA dans le système universitaire
- 2 actuellement dans le système professionnelle de MiLB
- 4 en ligue semi-professionnelle au Japon
- 3 dans les championnats Européens en tant que semi-professionnel.

Ce parcours illustre la formation de nos sportifs dans les structures d'accession et d'excellence.

Nous pouvons voir aussi la difficulté à récupérer ces joueurs lors des Championnats d'Europe Senior. Le Championnat de France Division 1 évolue positivement avec l'instauration des JFL sur cette olympiade 2021/2025. Plus homogénéité dans le championnat avec une implication et une responsabilité plus importante des JFL. Il appartient au club d'avoir une stratégie de recrutement et de formation JFL, plus que de recherche de joueurs étrangers.

Au vue du Bilan PPF et des réunions de concertation avec nos partenaires, Il semble donc primordial de poursuivre cette organisation structurelle pour nos athlètes afin d'accroître le nombre de joueurs ayant une expérience universitaire ou professionnelle pour rivaliser contre les meilleures nations européennes.

L'articulation semble fluide pour tous les partenaires fédéraux (CREPS, Région, Clubs, Ligues) entre les structures d'accession au haut niveau, le programme d'excellence et les structures d'accession territoriale pour le parcours de l'athlète.

#### **Programme Excellence**

- Pôle France Baseball basé au CREPS de Toulouse.

Cette structure d'excellence est basée sur le CREPS de Toulouse depuis septembre 2006. Elle évolue chaque année avec toujours des projets de structuration permettant de nouveaux projets, équipements ou organisation pour coller à l'optimisation de la performance au quotidien.

Le support important du CREPS de Toulouse permet au Pôle France d'être parmi les meilleures structures européennes de baseball.

Cette structure prépare les collectifs France 18U/23U voire senior et place les joueurs dans des structures universitaires ou système professionnel. Le pôle reste un centre de ressource pour tous les joueurs ou entraîneurs souhaitant être suivi ou accompagné.

Cette structure va prendre une nouvelle dimension sur 2025/2029 avec de nouveaux équipements spécifiques et innovants au sein du CREPS de Toulouse et du terrain des Argoulets.

L'encadrement en place devrait pouvoir être renforcé avec des interventions ciblées pour l'individualisation de la planification.

Le cahier des charges est en annexe 4.

### Programme d'Accession de niveau national

Ces structures d'accession vers le haut niveau regroupent en internat ou externat des joueurs identifiés dans nos clubs ou Équipe de France jeune pouvant suivre un parcours scolaire adaptée pour la pratique intense du baseball. Ces structures préparent au collectif France 15U et au sélection du Pôle France Baseball. (Annexe 8)

#### ➤ Pôle Espoir d'Occitanie

Dirigé par la Ligue Occitanie en lien avec le CREPS de Montpellier

Le changement de coordination en 2024 va permettre de travailler dans la continuité sur la prochaine olympiade.

#### ➤ Pôle Espoir de Nouvelle-Aquitaine

Dirigé par la Ligue Nouvelle-Aquitaine en lien avec le CREPS de Bordeaux.

Le coordinateur du Pôle Espoir cherche à étoffer son staff et avoir des installations spécifiques au sein du CREPS. La mutualisation avec le terrain de football fonctionne pour le moment.

#### ➤ Pôle Espoir de Normandie

Dirigé par la Ligue Normandie en lien avec le CRJS Petit-Couronne.

Le coordinateur du Pôle Espoir s'associe avec le club et les sportifs SHN pour des interventions ponctuelles afin d'individualiser les entraînements.

Le cahier des charges des Pôles espoirs est en annexe 3.

En plus du cahier des charges, nous avons édité des indicateurs de performance des pôles Espoirs pour permettre la répartition des crédits ANS possibles.

Objectifs généraux	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat	Evaluation
Vie quotidienne de l'athlète en structure	Résultats scolaires	Réussite scolaire pour tous les athlètes	
	Conseils de disciplines	Aucun conseil de discipline	
	Entretiens individuels (≥ minimum)	Exemple de Fiches d'entretien communiquée dans les bilans	
	Suivi du SMR (Askamon)	100% de réalisation du SMR (≥ visites)	
Encadrement	12 athlètes minimum 25 athlètes maximum	Nombre d'athlètes à l'année répondant au cahier des charges	
	Formation fédérale (officiels, entraîneurs) Formation fédérale diplômante (joueurs)	Proposer une formation entraîneur/officiel par an Proposer une formation aux joueurs par an (UC Règles, DFA, JA, ...)	
	Le coordinateur DEJEPS	Vérification qualification/missions sur le Pôle (carte professionnelle)	
	Un préparateur physique avec prérogatives d'enseignement Stagiaires intervenants ponctuellement pour accompagner l'encadrement (avec les prérogatives pour l'encadrement de mineurs)	Vérification Carte professionnelle	
Contenu de formation adaptée	Scolarité adaptée en fonction du volume horaire	Organisation hebdomadaire des entraînements 10h min et 18h max d'entraînement/semaine 1 entraînement par jour / 5 jours par semaine.	
	Planification PP	Adaptée à la catégorie d'âge en fonction du document support FFBS sur la coordination PP	
	Planification spécifique	Entraînement collectif et individuel par poste	
	Evaluation profilage/ranking athlètes Evaluation technique/ranking athlètes	Evolution physique et suivi de l'athlète Evolution technique et suivi de l'athlète	
Fonctionnement	Equipements à disposition	Disponibilité infrastructures en lien avec le Cahier des Charges (CDG)	
	Matériels conséquents à disposition Budget Pôle Espoir	Disponibilité du matériel en lien avec le CDG Visibilité du Pôle Espoir en fin de saison (Bilan à la fin de l'année scolaire)	
	Outils numériques utilisés mis à disposition	Utilisation de Dartfish et Skillshark	
	Performance du sportif	Sélection aux Interligues 15U / CDF 15U Sélection au Pôle France Sélection en EDF 15U (si CE) ou EDF 18U	Nbr de sélectionné/nombre d'athlète en structure Nbr d'entrée en pôle France/nombre de candidats Nbr de sélectionné/nombre d'athlète en structure
Projets communs FFBS/DTN	Gestion PSCS	Préscription et suivi complet des dossiers PSCS	
	Communication tests Skillshark et vidéos Dartfish Bilan Pôle Espoir	≥ 2 temps dans l'année minimum avec datas fournis Complet avant la date demandée (juillet)	

\* Les lignes en vertes sont obligatoires. Il sera appliqué un malus, si non-respect des indicateurs de réalisation de ces 10 lignes en vertes.

FFBS-Grille indicateurs-PE

(Annexe 8)

### Programme d'Accession de niveau territorial

Ces structures permettent la professionnalisation de l'encadrement dans les clubs et la mise en place hebdomadaire d'entraînement avec une planification spécifique.

Elles permettent l'après Pôle France et/ou l'après système professionnel ou universitaire.

Ces structures accueillent des SHN, des potentiels sélectionnables 18U,23U et senior.

#### ➤ Académies Labellisées Baseball (ALB) du club de Rouen

Le coordinateur de l'Académie est aussi le manager du club de Rouen. L'académie est gérée avec l'ensemble des potentiels D1 et D2 du club à partir de 16 ans.

#### ➤ Académies Labellisées Baseball du club de Savigny-sur-Orge

Le coordinateur de l'Académie est un salarié du club, encore sportif qui s'associe avec le manager de l'équipe 1 de Savigny afin de préparer les futurs joueurs D1 et maintenir les plus anciens à haut-niveau. Les installations de Savigny s'améliorent avec des équipements dédiés pour la préparation physique en plus du terrain d'entraînement.

➤ Autres Académies en cours de structuration (Sénart, Toulouse, Montpellier, La Rochelle)  
Le cahier des charges des ALB est en annexe 1.



## 2.2.SOFTBALL

### Programme Excellence

#### Objectifs principaux

1. Atteindre l'élite européenne : Viser une place dans le Top 5 au Championnat d'Europe 2025 et 2027.
2. Renforcer la compétitivité internationale : Se qualifier pour des compétitions mondiales (WBSC World Cup) et améliorer le classement WBSC
3. Développer une filière de très haut niveau : Former et accompagner les jeunes talents pour renforcer durablement l'équipe senior avec la pérennisation et l'accroissement de notre filière internationale (présence croissante de nos joueuses françaises dans les ligues américaines et européennes)
4. Augmenter la visibilité du softball féminin : Renforcer la visibilité des programmes, des collectifs et la notoriété des acteurs de l'Équipe de France auprès des Ligues et des clubs. Créer une culture France Softball (héritage)
5. Promouvoir le softball en France pour attirer des joueuses, des partenaires publics et privés et le public
6. Structurer la montée en compétence des encadrants : créer une formation initiale spécifique (INFBS) pour les staffs des Équipes de France et renforcer la formation continue du staff existant

#### **Programme EDF Softball 2025–2029 :**

##### **Présaison**

- Équipe : Stages : travail technique spécifique (défensif et offensif) et affinage de la planification annuelle, travail sur la préparation physique et mentale (collectif et individuel). Évaluations et ajustements des axes de travail de la saison précédente. Finalisation des objectifs (collectifs et individuels)
- Encadrement : réunion de travail sur les ajustements nécessaires en termes de programmation individuelle et collective. Collecte de données et analyse des adversaires.

##### **Saison**

- Stages : perfectionner les acquis techniques et tactiques. Analyse collective des adversaires. Temps d'échanges individuels et collectifs.

- Matchs amicaux : permet de se positionner sur les options défensives et offensives, donner du temps de jeu à la « relève » pour une évaluation, tester de la stratégie collective. Renforcer le travail sur la communication. Permet également un ajustement du cahier de jeu.
- Compétitions de référence : atteindre le pic de performance (individuel et collectif) lors des championnats d'Europe et des compétitions internationales de référence.

### **Post-saison**

- Stages : échanges entre staff et athlètes pour faire un bilan et convenir d'une programmation et des axes de travail techniques, physique et de gestion de match sur la saison à venir. Maintien du lien et de la dynamique collective. Bilan collectif sur la saison passées, notre SWOT et les actions à mettre en place pour avancer
- Matchs amicaux : exploration des différentes options et stratégies de rotation du collectif. Continuer de développer le « jouer ensemble » afin de garder les automatismes d'équipe.
- Encadrement : priorité à la montée en compétences des entraîneurs au travers de clinics, certifications, formations. Bilan sur le fonctionnement du staff, des rôles de chacun et des besoins individuels et collectif pour améliorer notre fonctionnement interne et avec l'équipe. Travail sur la planification.

### **Compétitions continentales majeures :**

- Championnat d'Europe féminin senior 2025 et 2027
- Tournoi de Qualification Olympique 2027
- Jeux Olympiques LA 2028

### **Résultats attendus sur l'Olympiade :**

#### **Catégorie Senior :**

- Top 6 Championnats d'Europe 2025, 2027 et 2029.
- Qualification pour le TQO 2027 avec une place dans le Top 6 européen en 2027.
- Qualification au JO LA 28

#### **Catégorie 22U :**

- Développer une base solide de joueuses et joueurs pour alimenter l'équipe Senior.

#### **Catégorie 18U :**

- Développer une base solide de joueuses et joueurs pour alimenter l'équipe 22U.

#### **Catégorie 15U :**

- Développer une base solide de joueuses pour alimenter l'équipe 18U.

### **Modèle de performance : (ce sur quoi nous avons la maîtrise)**

#### **Facteurs internes (équipe)**

- Volume et opportunité de jeu : Compétitions régulières → évaluations et remédiations
- Cohésion, esprit d'équipe : Stages dédiés à la définition des valeurs collectives, à la fixation d'objectifs communs et partagés, à la cohésion
- Opportunités de développement (universités US, etc.)
- Développement de ses capacités et connaissance de soi : Augmenter les confrontations de haut niveau au travers de compétitions internationales → adaptabilité, confiance, connaissance de soi

## Facteurs environnementaux

- Staff : spécialistes par domaine (technique, tactique, physique, mental, médical, analyste vidéo)
- Outils : vidéo (Dartfish, Rapsodo, WIN Reality VR), datas, statistiques
- Programmation : cohérence inter-disciplines, planification commune
- Formation continue : clinics, certifications, formations croisées

## Enjeux et besoins

- Multiplier les stages et regroupements
- Augmenter les confrontations internationales (amicaux et officiels)
- Suivi optimisé des joueuses depuis les collectifs jeunes
- Soutien renforcé du staff
- Apport budgétaire supplémentaire indispensable
- Rénovation du terrain de softball aux normes internationales au CREPS de Boulouris pour le Pôle France féminin softball

## Impacts :

### Effet levier sur le développement du Softball en France

- Valorisation du haut niveau féminin
- Augmentation des licenciées
- Faciliter le passage pour les jeunes féminines du baseball au softball
- Renforcement des championnats (effectifs et niveau) et des ALS (voir cahier des charges d'une ALS)
- Développement et pérennisation de la féminisation des pratiquantes, encadrantes, dirigeantes

## Héritage Post-2028

- Pérennisation des méthodes d'entraînement
- Filière d'excellence structurée et stable
- Visibilité nationale accrue
- Accès durable aux compétitions de haut niveau

## Rayonnement international

- Positionnement parmi les meilleures nations européennes
- Relations renforcées avec les ligues pro (USA, Japon, Australie, Mexique)
- Visibilité et accès aux championnats internationaux de référence

Le cahier des charges du Pôle France Softball est en annexe 5 et celui des ALS en annexe 2.



## 2.3.BASEBALL5

Programme Excellence

### Plan stratégique pour les équipes de France de Baseball5 Senior et 18U et le Pôle France de Baseball5 (Olympiade 2025-2029)

#### Objectifs principaux

1. Dakar 2026 : Préparer l'équipe 18U pour une qualification aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Dakar, première inclusion du Baseball5 au programme olympique.
2. Coupe du Monde Baseball5 WBSC : Se qualifier régulièrement et atteindre les phases finales, tant en Senior qu'en 18U.
3. Développement durable : Structurer la filière Baseball5 pour assurer un vivier constant de talents.
4. Promotion nationale : Utiliser le Baseball5 comme levier pour démocratiser les sports de batte en France grâce à son accessibilité et sa modernité.
5. Poursuivre la structuration du Pôle France de Baseball5 au CREPS de Montpellier

#### Axes stratégiques

##### 1. Performance sportive : Atteindre l'excellence compétitive

###### Accompagnement à la performance :

La réussite sportive est indissociable de la réussite socioprofessionnelle. Ainsi, la FFBS accompagne les sportifs de haut niveau afin qu'ils puissent réaliser des performances à la hauteur de leur potentiel, tout en poursuivant une formation et une insertion professionnelle correspondant à leurs capacités et leurs aspirations.

###### Renforcer le staff technique :

- Intégrer des spécialistes en analyse vidéo et optimisation mentale sur les collectifs nationaux et le Pôle France.
- Identifier, développer et valoriser les potentiels entraîneurs de haut niveau.

###### Stages et compétitions internationales :

- Organiser des regroupements réguliers pour les deux équipes.
- Planifier des stages et tournois internationaux, notamment avec des nations fortes comme Cuba, Japon, Lituanie ou le Mexique.
- Participer à des événements WBSC pour gagner en expérience et en visibilité.

###### Continuité entre les catégories :

Mettre en place une passerelle claire entre les équipes 18U et Senior pour garantir une transition fluide des jeunes talents vers le haut niveau.

##### 2. Développement de la filière Baseball5 en France

###### Détection des talents :

- Créer un réseau de détection national lors des compétitions nationales, scolaires, universitaires, camps nationaux et Opens régionaux.
- Organiser des championnats spécifiques 12U et 15U pour identifier les meilleurs profils.

###### Camps nationaux :

- Développer des camps nationaux pour promouvoir le Baseball5 et former les jeunes.
- Favoriser l'accès aux infrastructures pour les clubs et les écoles.

###### Formation des entraîneurs :

Lancer des certifications spécifiques au Baseball5 dans le cadre de la formation des techniciens par la FFBS via l'INFBS

### **3. Structuration et logistique : Soutenir la préparation des équipes**

#### **Optimisation des infrastructures :**

- Mettre à disposition des espaces adaptés à la pratique du Baseball5 (salles multisports, gymnases, courts de tennis, ...).
- Équiper le pôle en matériel de qualité pour les entraînements (CREPS de Montpellier).

#### **Calendrier adapté :**

- Intégrer les compétitions et stages de Baseball5 dans le planning global des athlètes pour éviter les conflits avec le baseball et le softball.
- Prévoir des périodes spécifiques de préparation intensive avant les échéances majeures (WBSC et JOJ Dakar 2026).

#### **Soutien médical et récupération :**

- Inclure un suivi personnalisé pour prévenir les blessures, notamment dues aux impacts fréquents et aux déplacements rapides du Baseball5.

### **4. Visibilité et promotion du Baseball5**

#### **Sensibilisation dans les écoles :**

- Collaborer avec l'Éducation Nationale pour intégrer le Baseball5 dans les programmes scolaires.
- Organiser des tournois interscolaires et inter-universitaires pour accroître la participation des jeunes.

#### **Événements de promotion/Événementiel :**

- Poursuivre l'organisation des Internationaux de France de Baseball5 pour créer un événement majeur chaque année en France avec les meilleures nations du monde.
- Organiser des démonstrations publiques lors d'événements sportifs majeurs (comme pendant les JO Paris 2024, Coupe d'Europe Baseball/Softball, ...).
- Mettre en avant les équipes nationales lors de campagnes de communication (réseaux sociaux, médias).

#### **Engagement des clubs :**

- Encourager les clubs affiliés à la FFBS à développer des sections de Baseball5, organiser des tournois ou rencontres et participer à l'Open de France de Baseball5 chaque année.
- Former les dirigeants à l'intégration de la discipline dans leur organisation.

### **5. Résultats attendus sur l'Olympiade**

#### **Catégorie Senior :**

1. Médaille d'or aux Championnats d'Europe 2025, 2027 et 2029.
2. Qualification pour la Coupe du Monde WBSC en 2026 et 2028, avec une place dans le Top 3 mondial.
3. Remporter une médaille lors des Coupe du Monde WBSC 2026 et 2028.
4. Médaille d'or aux Jeux Méditerranéens en 2026

#### **Catégorie 18U :**

1. Remporter une médaille lors des Coupe du Monde WBSC 2025, 2027 et 2029, et les Championnats d'Europe 2026 et 2028.
2. Se qualifier aux Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026.
3. Développer une base solide de joueuses et joueurs pour alimenter l'équipe Senior.

### Moyens nécessaires pour la réussite du projet

1. Partenariats financiers : Développer des collaborations avec des sponsors pour soutenir les déplacements internationaux et les équipements.
2. Investissements en formation : Allouer des budgets spécifiques pour former les entraîneurs, officiels et éducateurs.
3. Communication renforcée : Utiliser les médias et les plateformes numériques pour promouvoir les équipes nationales et inspirer la pratique du Baseball5.
4. Ressources humaines : consacrer un budget pour le recrutement d'intervenants techniques et pédagogiques sur diverses actions (Camps Nationaux, formation d'enseignants, entraînements et stages Pôle France).

Ce plan vise à positionner la France comme une nation phare du Baseball5 en Europe et sur la scène mondiale, tout en utilisant cette discipline pour élargir la base des pratiquants et populariser les sports de batte à travers le pays avec comme en ligne de mire Brisbane 2032.

Le cahier des charges du Pôle France de Baseball5 est en annexe 6.



## Fascicule 2 : Partie opérationnelle du PPF

### 3. Déclinaison opérationnelle de la stratégie PPF

#### 3.1. Les critères de mise en liste des sportifs et des arbitres

##### Les critères de mise en liste des sportifs

Nous avons soumis les critères de mise en liste sur le PSQS.

Ces critères n'évoluent pas sur les compétitions de référence et le lien avec les listes CN/Espoirs/Relève/Senior/ Elite.

Il est toutefois primordial de travailler sur les critères en liste pour affiner les possibilités d'accompagnement de nos athlètes au-delà d'une compétition de référence tous les 2 ans. Actuellement, nous n'avons pas eu l'opportunité de suivre et accompagner correctement nos SHN sur les 2 ans avant une compétition de référence mais uniquement sur l'année N+1.

De plus, un(e) sportif(ve) méritant doit attendre la compétition de référence 2 ans suivant pour être sélectionné et enfin rentrer dans les critères de mise en liste sur les compétitions de référence. Durant tout ce temps, l'athlète n'est pas accompagné et aucun dispositif ne peut être mis en place afin de préparer au mieux les échéances internationales.

Nous proposons donc de prendre en compte aussi un critère de ranking mondial. Si l'Équipe de France baseball/softball 18U/23U/senior se trouve en compétition permettant de faire évoluer notre ranking mondiale sur une année sans compétition de référence, nous souhaiterions pouvoir prendre en compte cette sélection nationale dans les critères de mise en liste.

Compétitions Ranking Europe Baseball entre 16 et 40 ans <b>Soumis</b>								
Discipline	Spécialité	Epreuve	Elite	Sénior	Relève	Espoir	SCN	AJSHN
sans classement			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Compétitions Ranking Europe Baseball5 entre 15 et 40 ans <b>Soumis</b>								
Discipline	Spécialité	Epreuve	Elite	Sénior	Relève	Espoir	SCN	AJSHN
sans classement			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Compétitions Ranking Europe Softball entre 15 et 40 ans <b>Soumis</b>								
Discipline	Spécialité	Epreuve	Elite	Sénior	Relève	Espoir	SCN	AJSHN
sans classement			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Les critères de mise en liste des arbitres sportifs et des juges de haut niveau

Cette liste est fournie par la Commission d'Arbitrage en novembre précédent les mises en liste en rapport avec la Fédération Internationale.

La mise en liste des arbitres repose sur plusieurs critères essentiels. L'expérience constitue le premier d'entre eux : les arbitres doivent avoir officié obligatoirement au cours de l'année sur une ou plusieurs compétitions d'envergure internationale, telles que les Coupes du Monde ou/et les Championnats d'Europe. Par ailleurs, tous les arbitres inscrits sur la liste doivent impérativement avoir officié en championnat de France de Division 1.

Ensuite, la formation continue est indispensable. Les arbitres doivent avoir suivi des cours de mise à jour sur les règles du jeu et les techniques d'arbitrage, garantissant une connaissance à jour des normes et règlements.

Un autre aspect important est la performance lors des évaluations précédentes. Les arbitres sont souvent notés sur leur capacité à gérer des matchs sous pression, à prendre des décisions justes et à maintenir une bonne communication avec les joueurs et les entraîneurs.

Enfin, la réputation et le comportement professionnel sont également pris en compte. Les arbitres doivent démontrer des qualités telles que l'intégrité, l'impartialité et le respect des valeurs sportives. Ces critères combinés assurent que seules les meilleures personnes sont sélectionnées pour représenter la WBSC/WBSC Europe lors des compétitions de haut niveau.

AJSHN Baseball/Softball/Baseball5 entre 15 et 65 ans <b>Soumis</b>								
Discipline	Spécialité	Epreuve	Elite	Sénior	Relève	Espoir	SCN	AJSHN
sans classement			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

## 3.2. La convention à conclure entre le sportif de haut niveau et sa fédération ainsi que les modalités de sa formation sportive et citoyenne (Annexe 7)

Il existe une convention entre la FFBS et les SHN avant d'être officiellement sur liste.

Cette convention a été validée par le CD FFBS le 14 décembre 2023 comprenant un accord sur :

- La sélection et Équipes de France
- Les aides personnalisées
- Le suivi socioprofessionnel
- La santé du sportif
- La protection et suivi médical
- Les partenariats

Grâce au PSQS et à la signature électronique, cette convention est signée par les athlètes (et responsable légal si besoin) avant d'être sur liste HN.

## 3.3. L'accompagnement socioprofessionnel des sportifs de haut niveau ainsi que de leur reconversion

Le suivi socio-professionnel est organisé par la DTN avec les managers des Collectifs France en lien avec le DTN et le DTN Adjoint.

Il est géré par :

- Un référent socio-professionnel qui est actuellement le DTN Adjoint avec les correspondants MRP dans chaque Région et le suivi SMR pour les athlètes masculins.
- Une référente socio-professionnel qui est actuellement CTN avec les correspondants MRP dans chaque Région et le suivi SMR pour les athlètes féminines.

Il concerne de façon prioritaire les SHN listés Senior, Relève et Collectifs Nationaux.

### 3.4. Modalités d'attribution des aides personnalisées :

Le dispositif des Aides Personnalisées permet de soutenir financièrement les athlètes inscrits sur la liste des sportifs de haut-niveau du Ministère chargé des sports (Senior, Relève, Reconversion).

Ces aides sont attribuées par l'Agence nationale du Sport qui alloue une enveloppe annuelle à la fédération.

La fédération répartit les aides personnalisées pour un soutien prioritaire des meilleurs athlètes identifiés par le DTN.

Les prises en charge font l'objet d'un accord entre le(a) sportif(ve) et le directeur technique national.

#### Le soutien prioritaire des meilleurs athlètes :

- Participation aux compétitions de référence senior et relève sur l'année en cours.
- Mise en place de CIP en fonction du calendrier
- Accompagnement du manque à gagner des sportifs
- Accompagnement dans le championnat américain universitaire
- Accompagnement en structure Pôle France en cas de besoin

#### Cadre des aides personnalisées défini par l'ANS :

Les aides personnalisées sont orientées sur le volet socio-professionnel et sont ainsi réparties en 4 rubriques :

##### ➤ **Aides sociales :**

Les SHN éligibles aux aides sociales sont ceux dont le cumul de ressources annuelles est **inférieur à 40 K€ brut par an**.

Les revenus pris en compte sont les suivants : aides personnalisées, salaires, bourses de mécénat, bourses des collectivités, partenaires privés, équipementiers, primes de résultats...

##### ➤ **Frais de formation :**

Les remboursements des frais de formation, bilans de compétences...se font uniquement sur justificatif et après accord du DTN.

##### ➤ **Manque à gagner employeur :**

Dans le cadre de la mise en place des Conventions d'Insertion Professionnelle (CIP), l'Agence nationale du Sport et la fédération participent à part égale à la contrepartie financière versée à l'entreprise pour compenser le Manque à Gagner Employeur.

Cette contrepartie est plafonnée à 16 000€ pour les athlètes hors Cercle HP (8 000€ pour l'Agence/8 000€ pour la fédération via les aides personnalisées).

Il est à noter que les fédérations peuvent abonder cette participation financière avec des fonds fédéraux.

##### ➤ **Manque à gagner sportif**

En compensation de jours de congés sans solde posés pour participation à des stages ou à des compétitions, les SHN peuvent percevoir le Manque à Gagner Sportif en le justifiant auprès du DTN. Enfin les aides personnalisées sont plafonnées :  
0 à 15 K€/an toutes rubriques confondues pour les athlètes hors Cercle HP

### **Aide à la Reconversion**

Après accord du DTN un accompagnement peut être proposé dans le cadre des études ou d'activités professionnelles.

L'accès à la liste Reconversion est réservé aux athlètes qui justifient d'une inscription en liste Elite ou d'au moins 4 ans en liste SHN dont 3 ans au moins en Senior, qui cessent de remplir les conditions dans les catégories Elite, Senior ou Relève et qui présentent un projet de reconversion ou d'insertion professionnelle (Article 2221-7 du Code du Sport).

## **3.5. Les modalités de la surveillance médicale réglementaire (SMR) des SHN et des sportifs relevant du projet de performance fédéral**

Une page dédiée SHN sur le site FFBS reprend tout le protocole de SMR ainsi que des tutoriels et textes de référence de la commission médicale.

<https://ffbs.fr/listes-ministerielles/>

Les SHN devront ainsi réaliser au cours de la période correspondant à leur présence sur les listes un ou deux bilans médicaux comme précisé dans l'arrêté du 13 juin 2016.

Les SHN adressent au médecin coordonnateur de la SMR à la FFBS ou un médecin du sport (et les autres spécialistes) pour une prise de rendez-vous le plus tôt possible pour effectuer les examens demandés.

Pour les jeunes en structures HN, les responsables des pôles et Académies doivent programmer les visites médicales.

### **Cas n° 1 : + 18 ans**

Les personnes majeures doivent faire 1 bilan par an à faire avant le 31 mars chaque année.

#### **1/ Un examen médical réalisé par un médecin du sport comprenant**

- Un examen clinique
- Un bilan diététique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire fédéral**
- Recherche indirecte d'un état de surentraînement
- Un bilan psychologique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire.**
- Un examen gynécologique (tous les 2 ans)

#### **2/ Un électrocardiogramme de repos.**

### **Cas n° 2 : -18 ans**

Les personnes mineures doivent faire 2 bilans par an

1<sup>er</sup> bilan avant le 31 mars chaque année et le 2<sup>ème</sup> bilan avant le 30 juin chaque année.

#### **1<sup>er</sup> bilan :**

Dans les trois mois qui suivent l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau, les SHN, les Espoirs et Collectifs Nationaux doivent se soumettre à :

#### **1/ Un examen médical réalisé par un médecin du sport comprenant :**

- Un examen clinique
- Un bilan diététique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire fédéral**
- Recherche indirecte d'un état de surentraînement

- Un bilan psychologique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire fédéral**
- Un examen gynécologique (tous les 2 ans)

## 2/ Un électrocardiogramme de repos.

### 2<sup>ème</sup> bilan :

Un examen médical comprenant :

- Un examen clinique
- Un bilan diététique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire fédéral**
- Recherche indirecte d'un état de surentraînement
- Un bilan psychologique réalisé par le médecin **sur la base du questionnaire.**

Les sportifs qui n'auront pas réalisé le 31 mars le 1<sup>er</sup> bilan de la SMR complète verront la licence suspendue pour la saison sportive jusqu'à la réalisation complète des examens de la SMR.

Les SHN règlent les honoraires et frais d'examen directement auprès du professionnel de santé puis seront remboursés par N2F. Les SHN devront impérativement déposer les résultats d'examen sur la plateforme Askamon (avec leur identifiant et mot de passe).

### **PRIMO ENTRANT DANS LE PPF (1 seul fois) entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août :**

Pour les athlètes entrant pour la première fois en Pôle Espoir ou France (si non listé avant) :

1. Échocardiographie
2. Visite de contrôle dentaire avec panoramique dentaire
3. Examen Biologique au minimum NFS et Ferritine
4. Examen Ophtalmologique
5. Examen gynécologique (et ensuite tous les 2 ans)

Pris en charge uniquement par la famille/ Pas de remboursement FFBS.

## 3.6. Les moyens permettant de garantir la compétence et l'honorabilité

Dans le cadre du respect du Code du sport et des exigences du ministère des Sports, la FFBS veille strictement à garantir la compétence et l'honorabilité des cadres techniques fédéraux (DTN, entraîneurs nationaux, encadrants des Pôles et des Équipes de France).

### **Compétence professionnelle**

- Tous les éducateurs rémunérés doivent :
  - Être diplômés (DEJEPS/DESJEPS ou équivalent),
  - Être déclarés auprès de la DRAJES et titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité (5 ans),
  - Être inscrits sur E-licence avec leur numéro de carte.
- Les ressortissants étrangers doivent avoir obtenu une équivalence ou autorisation préalable.

### **Honorabilité obligatoire**

- L'ensemble des cadres techniques fédéraux, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, sont soumis au contrôle annuel d'honorabilité (bulletin n°2 du casier judiciaire + FIJAISV).
- Ce contrôle concerne :
  - Les éducateurs sportifs,
  - Les dirigeants ou encadrants intervenant auprès de mineurs,
  - Les arbitres et scoreurs.
- Les données personnelles nécessaires sont collectées à la prise de licence (via E-licence) et croisées automatiquement par le ministère via la plateforme Si. Honorabilité.

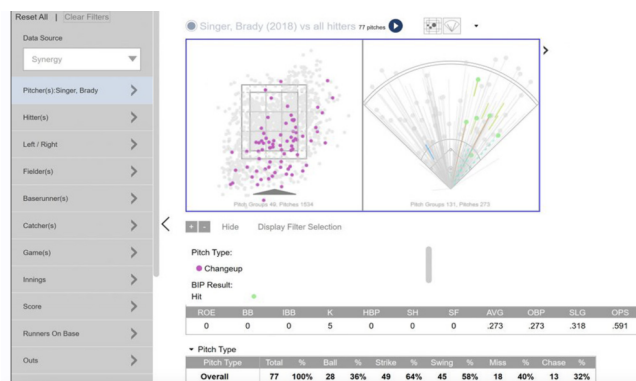
- Toute opposition à la transmission des données entraîne l'interdiction d'exercer.

### Dispositif de mise en œuvre FFBS

- La FFBS désigne des référents honorabilité, seuls habilités à transmettre les fichiers à l'administration.
- En cas d'inaptitude notifiée, l'encadrant est immédiatement suspendu de ses fonctions.
- La FFBS met à disposition des attestations à remplir chaque saison pour informer et recueillir le consentement des intéressés.

## 3.7. La manière dont la data est exploitée au bénéfice de la performance au sein du projet de performance fédéral (Annexe 8)

Plusieurs outils sont à disposition de la DTN et des managers des collectifs France. La cellule de performance fédérale accompagne aussi des projets de recherche en lien avec nos besoins. Synergie est un outil sous forme de plateforme permettant de suivre l'athlète de haut niveau en baseball et softball dans les différents championnats existants dans le monde et compétitions de référence. Ce logiciel permet non seulement de capitaliser l'ensemble des statistiques et d'avoir une analyse fine des points forts et faibles de l'athlète, mais aussi de générer des vidéos individuelles de l'athlète. Cet outil est souvent utilisé pour les recruteurs d'organisation professionnelle, mais il peut aussi être utilisé pour la veille des joueurs internationaux, professionnels qui seront nos adversaires de demain. Ce logiciel coûte plus de 40.000 euros/an pour une organisation pour bénéficier des statistiques et vidéos de l'ensemble des compétitions de référence.



Les outils statistiques en Championnat de France et en Championnat d'Europe sont opérationnels dans nos 2 disciplines.

Les scoreurs(ses) en compétition saisissent l'ensemble des actions réalisées dans la rencontre et les statistiques sont ainsi produites par rencontre par athlète.

L'accès est libre :

Championnat de France : <https://ffbs.wbsc.org/fr/calendar>

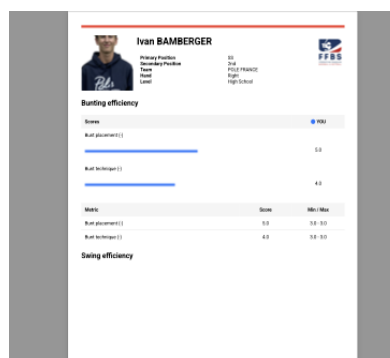
Championnat Softball Européen :

<https://www.wbsceurope.org/en/events/2024-u-22-womens-softball-european-championship/stats>

Nous utilisons aussi un logiciel Skillshark utile pour le profilage d'athlète en Baseball, Softball et Baseball5 au travers nos structures HN.

Avec des indicateurs de performance définis ensemble et en rapport avec des indicateurs internationaux, nous avons construit une base de données de tests et d'évaluation subjective permettant de profiler nos athlètes en structure.

Cet outil continuera à nous aider dans la détection nationale lors de regroupement, sur la sélection en pole et observer les progrès des jeunes en structure.



### 3.8. La cartographie des structures et dispositifs

Le Projet de Performance Fédéral (PPF), comprend deux programmes distincts :

**UN PROGRAMME D'EXCELLENCE** qui prend en compte la population des sportifs de haut niveau et du collectif France en liste et l'ensemble des structures ou dispositifs de préparation ciblés sur cette population.

Les structures référentes pour ce programme d'excellence FFBS sont les Pôles France Baseball, Softball et Baseball5

Pour 2025/2029, nous prévoyons 3 structures au Programme d'Excellence :

#### **Pôle France Baseball au CREPS de Toulouse**

Le Pôle France Baseball relève de la FFBS.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel par l'ANS et la MRP.

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche de perfectionnement et d'optimisation de la formation dans le baseball français fédéral en direction d'un public spécifique. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du sportif.

- Pour préparer la personne au baseball à pratiquer à son plus haut niveau
- D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 lors de son parcours en Pôle France.
- D'évoluer au sein des collectifs 18U/23U/Senior
- A l'issue de sa formation au Pôle France, rejoindre le plus haut niveau possible ; Club Professionnel MLB, le système universitaire USA, en lien toujours avec son club en Division 1 et les échéances internationales à venir.

Le cahier des charges détaillé se trouve en annexe 3.

#### **Pôle France Softball au CREPS de Boulouris**

Le Pôle France Softball relève de la FFBS.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel par l'ANS et la MRP.

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche de perfectionnement et d'optimisation de la formation du softball français fédéral en direction d'un public spécifique. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du sportif

- Pour préparer la personne au Softball à pratiquer à son plus haut niveau
- D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 lors de son parcours en Pôle France.
- D'évoluer au sein des collectifs 18U/22U/Senior
- A l'issue de sa formation au Pôle France, rejoindre le plus haut niveau possible ; Club D1, Club étranger, le système universitaire USA, le système professionnel USA, toujours en lien avec les échéances internationales à venir et les sélections France.

Le cahier des charges détaillé se trouve en annexe 3.

### **Pôle France Baseball5 au CREPS de Montpellier (par regroupement)**

Le Pôle France Baseball5 relève de la FFBS.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel par l'ANS et la MRP.

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche de perfectionnement et d'optimisation de la formation du Baseball5 français fédéral en direction d'un public spécifique. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du sportif

- Pour préparer la personne au Baseball5 à pratiquer à son plus haut niveau
- D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec son parcours en Pôle France Baseball5
- D'évoluer au sein des collectifs 18U/Senior Baseball5

Le cahier des charges détaillé se trouve en annexe 3.

**UN PROGRAMME D'ACCESSION** au haut niveau qui s'adresse plus particulièrement aux sportifs en liste de sportif Espoir et collectifs nationaux, en assurant la détection et le perfectionnement de ces talents, ainsi qu'aux sportifs nationaux.

Les structures référentes pour ce programme d'accession FFBS sont les Pôles Espoirs Mixtes (au niveau National) et les Académies Labellisées Softball et Baseball (au niveau territorial)

### **Pôles Espoirs Mixtes**

Pour 2025/2029, nous prévoyons 3 structures du Programme d'Accession Nationale :

- **Pôle Espoir Baseball Nouvelle-Aquitaine au sein du CREPS de Bordeaux**
- **Pôle Espoir Baseball Occitanie au sein du CREPS de Montpellier**
- **Pôle Espoir Baseball Normandie au sein du CRJS de Petit Couronne**

Les Pôles Espoirs relèvent de la Ligue Régionale et sont labellisés pour 4 ans par la FFBS sur proposition de la DTN.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilans annuels. Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche d'accession de la formation dans le baseball français fédéral en direction d'un public mixte. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du licencié

- Pour préparer la personne au baseball à pratiquer à son plus haut niveau

- D'évoluer au sein du Pôle France de Toulouse ou Boulouris pour poursuivre son parcours
- D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 ou D2.

Le cahier des charges détaillé se trouve en annexe 3.

### **Les Académies Labellisées Baseball (ALB)**

Pour 2025/2029, nous prévoyons 2 structures du Programme d'Accession Territoriale

- **Académies Labellisées Baseball de Rouen (club de Rouen)**
- **Académies labellisées Baseball de Savigny (Club de Savigny sur Orge)**

D'autres projets d'Académies labellisées Baseball pourraient voir le jour au cours de cette prochaine olympiade.

Les Académies labellisées Baseball (ALB) relevant d'un club (association sportive affiliée à la FFBS) sont labellisées chaque année par la FFBS sur proposition de la DTN.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence.

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche d'excellence de la formation dans le baseball français fédéral en direction d'un public masculin et/ou féminin. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire, universitaire ou professionnelle et une formation sportive. Ces structures peuvent-être mixtes.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du licencié(e)

- pour préparer la personne au baseball à pratiquer à son plus haut niveau
- afin d'acquérir une capacité d'insertion professionnelle en parallèle à sa pratique sportive.
- D'évoluer le plus longtemps possible dans ce double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1.

Le cahier des charges détaillé se trouve en annexe 3

De nouveaux projets d'Académies labellisées Softball devraient voir le jour au cours de cette prochaine olympiade. Nous espérons voir ces structures émergées sur la prochaine olympiade avec une tranche d'âge à partir de 13 ans et en simplifiant le cahier des charges.

### **Les Académies Labellisées Softball (ALS)**

Les Académies labellisées Softball (ALS) relevant d'un club (association sportive affiliée à la FFBS) ou d'un comité départemental ou Ligues régionales, sont labellisées chaque année par la FFBS sur proposition de la DTN.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence.

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche d'accession de la formation dans le softball français fédéral en direction d'un public féminin. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du licenciée.

- Pour préparer la personne au softball à pratiquer à son plus haut niveau
- D'évoluer au sein du Pôle France de Boulouris pour poursuivre son parcours
- D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 ou D2

Le cahier des charges détaillé se trouve en annexe 3.



### 3.9. Les modalités de formation sportive et citoyenne

Chaque structure doit prévoir dans son fonctionnement des actions ou des réunions relatives à la formation citoyenne. Conformément à l'article D.221-27 du code du sport, le contenu de la formation sportive et citoyenne porte sur :

- Les valeurs de la République ;
- Les valeurs de l'Olympisme ;
- L'éthique dans le sport ;
- Le cadre juridique et économique applicable au sportif.

La Fédération dispose également d'un plan d'actions formalisé relatif à la lutte contre les violences sexuelles qu'elle met en œuvre activement en collaboration avec l'association Colosse aux pieds d'argile dont elle est partenaire.

Elle a mis en ligne une section de son site internet dédiée à la protection des licenciés, permettant de mieux appréhender les notions clefs et de connaître les réflexes à adopter face à des faits inquiétants pour protéger et signaler. Dans ce cadre, un formulaire de signalement permet d'alerter la Fédération via sa référente protection des pratiquants, associé à un schéma explicatif des suites qui pourront y être données.

Des sessions de formation et de sensibilisation, ainsi que des communications sur les dispositifs et outils existants, sont régulièrement organisées.

Pour l'Olympiade 2025-2028 :

- poursuite des sensibilisations à destination des sportifs stagiaires des pôles Espoir étendues aux sportifs des pôles France : focus sur les réseaux sociaux et sensibilisation des parents (100 participants / an + parents).
- poursuite des sensibilisations annuelles des jeunes sportifs lors de la compétition des Interligues 12U et 15U avec techniques d'animations variées pour éviter les redites d'une année sur l'autre (plus de 250 participants / an).

Enfin, le contrôle d'honorabilité des encadrants bénévoles, dirigeants, arbitres/scoreurs et autres intervenants auprès de mineurs, est pleinement effectif et réalisé annuellement, grâce à l'extranet fédéral, sous la supervision des référents SI.Honorabilité (référénte protection des pratiquants et directeur technique national) qui assurent le dépôt des fichiers sur le Portail Honorabilité Dépose, le traitement des rejets et éventuels AIA ainsi que l'information des membres.

La DTN veillera à ce que le contenu de cette formation soit accessible et adapté aux différents publics auxquels elle est destinée.

### 3.10. Les indicateurs de performance des structures

- Reconnaissance institutionnelle des DRAJES et Conseils Régionaux ou toutes autres institutions territoriales.
- Nombre de joueurs détectés.
- Nombre de joueurs sélectionnés en Équipe de France jeune / nombre joueurs participant aux stages de présélection des EDF.
- Obtention de résultats sur les compétitions de référence (cf PPF).
- Nombre d'actions d'échanges entre les structures Pôle Espoir.
- Augmentation des podiums chez les jeunes 15U/18U/23U.
- Augmentation des Clubs labellisés en ALB et ALS.
- Mobilisation du réseau des clubs de Division 1/Division 2 de Baseball et Softball.
- Nombre d'actions d'information auprès des athlètes et des familles.
- Exemplarité du SHN dans les structures dans l'action citoyenne
- Nombre d'actions/informations sur la prévention et la lutte contre le dopage et les actions de prévention sur les conduites déviantes.
- 100 % des joueurs suivis dans le cadre du suivi médical réglementaire (SMR).
- Nombre de journées de formation dans le cadre de la mise en œuvre de la formation continue des techniciens du PPF.
- Nombre d'actions et ampleur de la portée internationale principalement dans l'accueil de tournoi ou de délégation étrangère dans les structures.

### 3.11. Le déploiement territorial et particulièrement l'organisation prévue dans les territoires ou au bénéfice des sportifs ultramarins

Nous avons des clubs sur les îles Caraïbes. Le plus actif est celui de Saint-Martin avec des joueurs qui évoluent du côté hollandais en ayant un passeport Français. Le côté hollandais possède plusieurs terrains dont un stade.

De ce fait, nous sommes en lien permanent avec le Président du club français de St Martin. Nous travaillons avec lui sur le développement et la structuration de son club et du réseau de détection des joueurs.

Nous essayons aussi d'accompagner les entraîneurs locaux, former aussi des officiels.

Nous souhaitons développer plus de projets sur Saint-Martin en lien avec la collectivité pour permettre aux jeunes potentiels d'utiliser les structures existantes, participer à des camps nationaux, et pouvoir répondre à une sélection nationale.

Concernant la Corse, nous avons entrepris une première démarche de formation d'entraîneurs et d'officiels avec la ligue Corse. Une détection sportive a été faite au printemps 2025, mais le potentiel est encore faible. Pourtant 3 joueurs de Corse se retrouvent déjà dans les structures Pôles espoirs. Une jeune fille a été aussi détectée pour une possible rentrée au Pôle France dans les années à venir.

Il est important de souligner l'apport des joueurs ultramarins dans nos collectifs.

La prise en charge de ces jeunes de Saint Martin sur 2024 en vue du Championnat d'Europe 18U et l'accompagnement fourni aussi à l'encadrement de Saint-Martin sur un regroupement 2024 sera reproduit en 2026 et pour les années à venir.

## ANNEXE 1 - Cahier des charges Académies Labellisées Baseball- Programme Accession Territoriale

### Académie Labellisée Baseball (ALB)

#### PREAMBULE

Les Académies Labellisées Baseball (ALB) relevant d'un club (association sportive affiliée à la FFBS) sont labellisées chaque année par la FFBS sur proposition de la DTN.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence.

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche d'excellence de la formation dans le baseball français fédéral en direction d'un public masculin et/ou féminin. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire, universitaire ou professionnelle et une formation sportive. Ces structures peuvent-être mixtes.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du licencié(e)

- Pour préparer la personne au baseball à pratiquer à son plus haut niveau
- Afin d'acquérir une capacité d'insertion professionnelle en parallèle à sa pratique sportive.
- D'évoluer le plus longtemps possible dans ce double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1.

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées
<p><b>Objectif général :</b></p> <p>Préparation aux compétitions de référence national, voire international</p> <p>Professionaliser et structurer l'encadrement des Clubs HN.</p> <p>Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires, universitaires voire professionnels.</p>	<p>Optimiser les collectifs seniors des clubs D1.</p> <p>Préparer les athlètes à finir leur projet scolaire, universitaire et à un projet professionnel en lien avec la pratique de haut niveau.</p> <p>Continuer une pratique intense, si l'athlète n'a pas eu l'opportunité d'aller en Pôle France, continue son cursus universitaire en France, ou revient d'un projet post bac outre Atlantique avec une structure proposant un volume et une qualité d'entraînement labellisé.</p> <p>Avoir une Académie Labellisée pour chaque club D1.</p>
<p><b>L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure :</b></p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants :</p> <p>Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entraînement pédagogique.</p> <p>Orienter prioritairement la programmation sur le développement <u>individuel du licencié(e)</u>, en prenant en compte l'ensemble de ses ressources</p>	<p><b>Contenus d'enseignements prioritaires :</b></p> <p>Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants :</p> <p><b>Secteur de la préparation physique :</b></p> <p>La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine : Deux à trois séances de musculation en respectant des cycles de post saison, présaison et durant la saison. Différencier les lanceurs(ses) des joueurs(ses) de position. Une séance de vitesse ou d'agilité. Une à deux séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive.</p> <p>A titre d'illustration, cela peut correspondre à 4 à 6 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles.</p> <p><b>Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :</b></p> <p>Travail de profilage du licencié.</p> <p>Accompagner le licencié dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ces capacités.</p>

	<p>Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN.</p> <p>Travail technique par poste</p> <p>Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon le(s) poste(s) occupé(s). Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé.</p> <p>L'enseignement doit comporter des contenus visant à perfectionner la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer.</p> <p>Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense.</p> <p>Connaissance du jeu/Aspect tactique</p> <p>Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu.</p> <p>L'organisation des couvertures, des organisations relais et double relais, des défenses de bunts et des situations 1&amp;3 doivent être planifiées en fonction de la période d'apprentissage.</p> <p>Le suivi en saison des statistiques est nécessaire pour apporter des solutions sur l'approche du jeu afin d'obtenir de meilleurs résultats en cours de saison.</p> <p>L'approche mentale du jeu doit être abordée dans les contenus d'entraînement de l'académie.</p>
<p><b>Le public concerné</b></p>	<p>Tout joueur d'une Académie labellisée Baseball d'un club doit être âgé de 16 ans au moins le 31 décembre de la saison en cours.</p> <p>Le licencié doit être considéré dans un effectif évoluant en Division 2 ou D1 baseball.</p>
<p><b>Effectif minimal et maximal</b></p>	<p>L'effectif de l'Académie est fixé comme suit :</p> <p>10 licenciés au minimum</p> <p>25 licenciés au maximum (besoin d'un 2<sup>ème</sup> entraîneur à partir de 15)</p>
<p><b>L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif</b></p>	<p><b>Encadrement administratif</b></p> <p><b>Un responsable de l'Académie labellisée</b> Baseball est nommé désigné. Il est l'interlocuteur de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant l'ALB.</p> <p><b>Encadrement sportif</b></p> <p><b>Un responsable sportif</b> de l'ALB est nommé désigné. Il doit être titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent. Il est dédié à plus de 20h/Semaine pour les entraînements de la structure en comptant les préparations de séance.</p> <p><b>Un préparateur physique</b> de l'Académie est nommé désigné et accompagné par le préparateur physique fédéral.</p> <p>Si l'effectif du centre excède 20 licenciées (centre mixte), <b>un entraîneur supplémentaire</b> titulaire à minima d'un CQP technicien sportif option Baseball-Softball devra compléter l'encadrement sportif défini, ci- dessus.</p> <p><b>Encadrement scolaire / universitaire / professionnel</b></p> <p><b>Un chargé des études</b> est nommé désigné sur l'académie.</p> <p>Il peut être salarié comme bénévole de la structure.</p> <p><b>Encadrement médical</b></p>

	<p>Les académies labellisées FFBS ne sont pas tenues de posséder en encadrement médical.</p> <p>Le suivi médical des licenciés(es) sera fait par son médecin traitant ou par un médecin du sport de son choix dans le cadre de la médecine de soin, à la charge des licenciés(es).</p> <p>Les soins de rééducation seront effectués par un kinésithérapeute de son choix, sur prescription médicale.</p> <p>Le centre d'entraînement pourra fournir une liste de médecins et kinésithérapeutes partenaires de la structure.</p> <p>Le coordinateur de l'Académie labellisée FFBS devra suivre et accompagner <b>le SMR obligatoire pour les SHN</b> au sein de la structure.</p>
<p><b>Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement</b></p>	<p><b>Proposer 38 semaines de programmation entre Septembre/Octobre et Août de chaque année.</b></p> <p>Les licenciés doivent suivre un minimum de 8 heures d'entraînement par semaine pour être considéré actif dans la structure.</p> <p><b>L'ALB propose entre 8 et 15 heures d'entraînement par semaine avec un entraînement par jour minimum programmé.</b></p> <p>Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition communiqué à la DTN.</p>
<p><b>Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive</b></p>	<p><b>Un terrain au dimension internationale à disposition du Centre comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimum 1 écran L en bon état</li> <li>- Minimum 4 écrans chaussettes en bon état</li> </ul> <p>(Ou seulement 2 écrans chaussettes mais avec une tortue cage à disposition)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimum de 4*12 balles bon état</li> <li>- Minimum de 6 battes bois ou composites</li> <li>- Minimum de 2 tenues de catch taille adulte</li> <li>- Minimum 5 casques de frappe</li> <li>- Prévoir des bases en bon état</li> <li>- Prévoir un état du terrain correct</li> <li>- Petit matériel pédagogique : (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids)</li> <li>- <b>Une salle de musculation équipée annexe au terrain comprenant :</b></li> </ul> <p>Un atelier cardio /          Un bloc poulie pour travailler tirages haut et bas          Bancs réglables / Bancs couchés          Une presse à 45 / Racks à squats          Un banc lombaire / Barres de traction          Une planche à abdos          Barres, poids et haltères de musculation          Des médecines ball 2 à 6 kg / Des tapis de sol          Élastiques et petits poids à disposition / Matériels proprioception type Dynair, Bosu</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes à proximité du terrain</b></li> <li>- <b>Une salle de cours permettant d'accueillir la totalité des licencié(e)s avec chaises, bureaux et tableaux</b></li> <li>- <b>Une cage de frappe couverte sécurisée (si possible)</b></li> </ul>

<p><b>Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation</b></p>	<p>Aucune obligation d'internat pour une Académie Labellisée Baseball</p> <p><b>Si une prestation d'hébergement et/ou restauration est proposée, elle doit être conforme aux dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurité dans les centres d'hébergement.</b></p>
<p><b>Programme de formation fédérale</b></p>	<p>Proposer un minimum de formation fédérale aux licenciés de l'ALB en lien avec l'INFBS :</p> <p>Au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une formation d'officiel (arbitre ou scoring)</li> <li>▪ une formation d'entraîneur de niveau DEF1</li> </ul>
<p><b>Mise en œuvre du double projet</b></p>	<p>Le chargé d'études et de suivi professionnel sera utilisé pour les licenciés.</p> <p>2 réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre. Les bilans d'entretiens sont à communiquer pour la labellisation.</p> <p>Ils sont ainsi sous conventionnement à l'entrée à l'Académie avec un club de D1/D2 pour lui permettre de cadrer son année sportive avec des échéances bien définies.</p>
<p><b>Fonctionnement, Budget</b></p>	<p>Élaboration d'un budget prévisionnel de la saison n, voté en AG par l'instance compétente.</p> <p>Ce budget devra faire apparaître de manière distincte et détaillée les différents postes suivants :</p> <p><b>Fonctionnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures</li> <li>- Matériel pédagogique et médical</li> <li>- Matériel administratif</li> <li>- Hébergement</li> </ul> <p><b>Animation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sportive</li> <li>- Formation scolaire, universitaire ou professionnelle</li> <li>- Déplacements : cadres, joueurs, ...</li> <li>- Tournois, ...</li> </ul> <p><b>Salaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrements permanents</li> <li>- Vacataires</li> <li>- Personnels administratifs</li> </ul> <p><b>Autres : (à préciser)</b></p>
<p><b>Formation universitaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus</b></p>	<p>Conventionnement à mettre en place avec des universités/écoles pour des aménagements horaires, des reports d'examens en fonction du statut SHN du sportif et/ou de son inscription à l'ALB.</p>
<p><b>La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport</b></p>	<p>Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année.</p> <p>Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive.</p> <p>Il est de la responsabilité du coordinateur de l'Académie de programmer la visite SMR pour ces athlètes.</p>

	<p>Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical FFBS et à disposition sur le site FFBS ou auprès de la DTN.</p> <p>Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS :  <a href="https://ffbs.fr/listes-ministerielles/">https://ffbs.fr/listes-ministerielles/</a>  Avec les tutoriels pour Askamon et N2F.</p> <p>Objectif : 100% de suivi règlementaire nécessaire</p>
<p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <p><b>Niveau de recrutement des sportifs</b></p> <p><b>Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de l'Académie Labellisée</b></p> <p><b>Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive</b></p>	<p>Suivi et accompagnement des projets sportifs individuels de club, de la ligue, des EDF national 18U/23U, du Pôle France Baseball, des projets post bac aux USA ou contrats professionnels pour l'intégration en Académie Labellisée Baseball.</p> <p>Joueurs potentiels Club D1, pré sélectionnables EDF 23U ou Seniors. Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat D1 significatives d'une performance régulière.</p> <p>Suivi socio professionnel des athlètes ayant effectué un passage  Obtention de diplômes scolaires et/ou universitaires au sein de l'établissement.  Proposition post-bac en partenaire d'entraînement pour suivre le double projet sportif/scolaire si nécessaire.  Proposition d'insertion professionnel avec CIP pour l'accompagnement des sportifs HN.</p>

## ANNEXE 2 - Cahier des charges Académies Labellisées Softball- Programme Accession Territoriale

Académie Labellisée Softball (ALS)

### *PREAMBULE*

Les Académies Labellisées Softball (ALS) relevant d'un club (association sportive affiliée à la FFBS) ou d'un comité départemental ou Ligues régionales, sont labellisées chaque année par la FFBS sur proposition de la DTN.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence.

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche d'accession de la formation dans le softball français fédéral en direction d'un public féminin. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du licenciée

- Pour préparer la personne au softball à pratiquer à son plus haut niveau
- D'évoluer au sein du Pôle France de Boulouris pour poursuivre son parcours
- D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 ou D2.

ITEMS	Indicateurs observables Académies Labellisées
<p><b>Objectif général :</b></p> <p>Préparation aux compétitions de référence national, voire international</p> <p>Professionaliser et structurer l'encadrement des Clubs HN.</p> <p>Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires/universitaires voire professionnels.</p>	<p>Optimiser les collectifs 18U et alimenter les clubs D1 et D2.</p> <p>Préparer les joueuses à commencer un double projet scolaire en lien avec la pratique de haut niveau.</p> <p>Commencer une pratique intense avec une structure proposant un volume et une qualité d'entraînement labellisé.</p> <p>Avoir une Académie labellisée pour chaque club D1.</p>
<p><b>L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure :</b></p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants :</p> <p>Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entraînement pédagogique.</p> <p>Orienter prioritairement la programmation sur le développement <u>individuel du licencié(e)</u>, en prenant en</p>	<p><b>Contenus d'enseignements prioritaires :</b></p> <p>Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants :</p> <p><b>Secteur de la préparation physique :</b></p> <p>La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine :</p> <p>Deux séances de musculation en respectant des cycles de post saison, présaison et durant la saison.</p> <p>Différencier les lanceuses des joueuses de position.</p> <p>Une séance de vitesse ou d'agilité.</p> <p>Une à deux séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive.</p> <p>A titre d'illustration, cela peut correspondre à 4 à 6 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles.</p> <p><b>Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :</b></p>

<p>compte l'ensemble de ses ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail de profilage du licencié(e).</li> </ul> <p>Accompagner la licenciée dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ces capacités. Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail technique par poste</li> </ul> <p>Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon les postes occupés. Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé. L'enseignement doit comporter des contenus visant à perfectionner la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer. Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du jeu/Aspect tactique</li> </ul> <p>Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu. L'organisation des couvertures, des organisations relais et double relais, des défenses de bunts et des situations 1&amp;3 doivent être planifiées en fonction de la période d'apprentissage. Le suivi en saison des statistiques est nécessaire pour apporter des solutions sur l'approche du jeu afin d'obtenir de meilleurs résultats en cours de saison. L'approche mentale du jeu doit être abordée dans les contenus d'entraînement de l'académie.</p>
<p><b>Le public concerné</b></p>	<p>Toute joueuse d'une Académie Labellisée Softball FFBS d'un club ou d'un comité ou d'une ligue doit être âgé de 13 ans au moins le 31 décembre de la saison en cours. Cette académie peut être mixte. Les licenciés doivent être considérés dans un effectif évoluant en équipe de Ligue ou Équipe de France Jeune.</p>
<p><b>Effectif minimal et maximal</b></p>	<p>L'effectif de l'Académie est fixé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-10 licenciés au minimum</li> <li>-25 licenciés au maximum (besoin d'un 2<sup>ème</sup> entraîneur à partir de 20)</li> </ul>
<p><b>L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif</b></p>	<p><b>-Encadrement administratif</b></p> <p><b>Un responsable de l'Académie labellisée FFBS</b> est nommément désigné. Il est l'interlocuteur de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant l'ALS.</p> <p><b>-Encadrement sportif</b></p> <p><b>Un(e) responsable sportif</b> de l'Académie labellisée Softball est nommément désigné. Il/Elle doit être titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent. Il est dédié a plus de 10h/Semaine pour les entrainements de la structure en comptant les préparations de séance.</p>

	<p>Si l'effectif du centre excède 20 licenciées (centre mixte), <b>un entraîneur supplémentaire</b> titulaire à minima d'un CQP technicien sportif option Baseball-Softball devra compléter l'encadrement sportif défini, ci- dessus.</p> <p><b>- Encadrement scolaire</b> <b>Un chargé des études</b> est nommément désigné sur l'académie. Il peut être salarié comme bénévole de la structure.</p> <p><b>-Encadrement médical</b> Les académies labellisées Softball ne sont pas tenues de posséder en encadrement médical. Le suivi médical des licenciés(es) sera fait par son médecin traitant ou par un médecin du sport de son choix dans le cadre de la médecine de soin, à la charge des licenciés(es). Les soins de rééducation seront effectués par un kinésithérapeute de son choix, sur prescription médicale. L'ALS pourra fournir une liste de médecins et kinésithérapeute partenaires de la structure. Le coordinateur de l'ALS devra suivre et accompagner <b>le SMR obligatoire pour les SHN</b> au sein de la structure.</p>
<p><b>Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement</b></p>	<p><b>Proposer 38 semaines de programmation entre Septembre/Octobre et Aout de chaque année.</b></p> <p>Les licenciées doivent suivre un minimum de 6 heures d'entraînement par semaine pour être considéré actif dans la structure.</p> <p><b>L'académie propose entre 6 et 15 heures d'entraînement par semaine avec un entraînement par jour programmé minimum.</b></p> <p>Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition communiqué à la DTN.</p>
<p><b>Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive</b></p>	<p><b>Un terrain au dimension internationale softball à disposition du Centre comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimum 1 écran de lancer en bon état</li> <li>- Minimum 4 écrans chaussettes en bon état</li> </ul> <p>(Ou seulement 2 écrans chaussettes mais avec une tortue cage à disposition)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimum de 4*12 balles bon état</li> <li>- Minimum de 6 battes</li> <li>- Minimum de 2 tenues de catch</li> <li>- Minimum 5 casques de frappe</li> <li>- Prévoir des bases en bon état</li> <li>- Prévoir un état du terrain correct</li> <li>- Petit matériel pédagogique : (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids)</li> <li>- <b>Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes à proximité du terrain</b></li> <li>- <b>Une salle de cours permettant d'accueillir la totalité des licenciée avec chaises, bureaux et tableaux</b></li> </ul>

	- <b>Une cage de frappe couverte sécurisée</b>
<b>Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation</b>	Aucune obligation d'internat pour une Académie Labellisée (ALS) <b>Si une prestation d'hébergement et/ou restauration est proposée, elle doit être conforme aux dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurité dans les centres d'hébergement.</b>
<b>Programme de formation fédérale</b>	Proposer un minimum de formation fédérale aux licenciés de l'Académie en lien avec l'INFBS : Au minimum : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une formation d'officiel (jeune arbitre ou scorage)</li> <li>▪ une formation d'animateur</li> </ul>
<b>Mise en œuvre du double projet</b>	Le chargé d'études et de suivi scolaire sera utilisé pour les licenciées.  2 réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre. Les bilans d'entretiens sont à communiquer pour la labellisation.
<b>Fonctionnement, Budget</b>	Élaboration d'un budget prévisionnel de la saison n, voté en AG par l'instance compétente. Ce budget devra faire apparaître de manière distincte et détaillée les différents postes suivants :  <b>Fonctionnement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures</li> <li>- Matériel pédagogique et médical</li> <li>- Matériel administratif</li> <li>- Hébergement</li> </ul> <b>Animation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sportive</li> <li>- Formation scolaire,</li> <li>- Déplacements : cadres, joueurs, ...</li> <li>- Tournois, ...</li> </ul> <b>Salaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrements permanents</li> <li>- Vacataires</li> <li>- Personnels administratifs</li> </ul> <b>Autres : (à préciser)</b>
<b>Formation scolaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus</b>	Conventionnement à mettre en place avec des écoles pour des aménagements horaires, en fonction du statut SHN de la sportive et/ou de son inscription à l'Académie Labellisée Softball.
<b>La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport</b>	Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année.  Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive.

	<p>Il est de la responsabilité du coordinateur de l'Académie de programmer la visite SMR pour ces athlètes. Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical FFBS et à disposition sur le site FFBS ou auprès de la DTN.</p> <p>Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS : <a href="https://ffbs.fr/listes-ministerielles/">https://ffbs.fr/listes-ministerielles/</a> Avec les tutoriels pour Askamon et N2F. Objectif : 100% de suivi règlementaire nécessaire</p>
<p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <p><b>Niveau de recrutement des sportifs</b></p> <p><b>Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de l'Académie Labellisée Softball</b></p> <p><b>Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive</b></p>	<p>Suivi et accompagnement des projets sportifs individuels de club, de la ligue, des EDF national jeune.</p> <p>% d'Intégration au pôle France Boulouris Softball Athlètes potentiels Club D1, pré sélectionnables EDF 15U/18U Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat significatives d'une performance régulière.</p> <p>Suivi scolaire des athlètes ayant effectué un passage en classe supérieure. Obtention de diplômes scolaires (Brevet) au sein de l'établissement.</p>

## ANNEXE 3 - Cahier des charges Pôles Espoirs – Programme Accession Nationale

### Cahier des Charges Pôles Espoirs

#### *PREAMBULE*

Les Pôles Espoirs relèvent de la Ligue Régionale et sont labellisés pour 4 ans par la FFBS sur proposition de la DTN.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel. Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche d'accession de la formation dans le baseball français fédéral en direction d'un public mixte. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du licencié

- Pour préparer la personne au baseball à pratiquer à son plus haut niveau
- D'évoluer au sein du Pôle France de Toulouse ou Boulouris pour poursuivre son parcours
- D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 ou D2.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle Espoirs
<p><b>Objectif général :</b></p> <p>Préparation aux compétitions de référence national, voire international</p> <p>Professionaliser et structurer l'encadrement des Clubs HN.</p> <p>Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires/universitaires voire professionnels.</p>	<p>Former les meilleurs joueurs(es) 15U et 18U français à la performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Par l'accès aux clubs de niveau national</li> <li>▪ Par la sélection dans les équipes participant à des compétitions de référence (Niveau national ou international)</li> </ul> <p>Préparer les meilleurs athlètes de la structure vers les Pôles France Jeune</p> <p>Préparer les joueurs à commencer un double projet scolaire en lien avec la pratique de haut niveau.</p> <p>Commencer une pratique intense avec une structure proposant un volume et une qualité d'entraînement labellisé.</p>
<p><b>Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation</b></p>	<p>Obligation d'internat (avec externat possible) pour le Pôle Espoir en lien avec un établissement comme un CREPS ou CRJS proposant le suivi quotidien de l'athlète comme le suivi scolaire, médical, l'internat et une restauration adéquate.</p>
<p><b>L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure :</b></p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants :</p> <p>Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les</p>	<p><b>Contenus d'enseignements prioritaires :</b></p> <p>Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants :</p> <p><b>Secteur de la préparation physique :</b></p> <p>La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine :</p> <p>Deux séances de musculation en respectant des cycles de post saison, présaison et durant la saison.</p> <p>Différencier les lanceurs des joueurs de position.</p> <p>Une séance de vitesse ou d'agilité.</p>

<p>contenus d'entraînement pédagogique.</p> <p>Orienter prioritairement la programmation sur le développement <u>individuel du licencié(e)</u>, en prenant en compte l'ensemble de ses ressources</p> <p>Permettre un maximum de rencontres sportives en plus du Championnat de France avec le collectif Pôle Espoir</p> <p>Participation aux Interpoles avec le collectif complet du Pôle espoir et Partenaires d'Entraînement.</p> <p>Suivi de la saison sportive de l'athlète et accompagnement constant dans la performance</p> <p>Apporter des éléments clefs dans la préparation mentale dans les contenus d'entraînement du Pôle Espoir.</p>	<p>Une à deux séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive. A titre d'illustration, cela peut correspondre à 4 à 6 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles.</p> <p><b>Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail de profilage du licencié(e).</li> </ul> <p>Accompagner le sportif dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ces capacités. Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail technique par poste</li> </ul> <p>Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon les postes occupés. Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé. L'enseignement doit comporter des contenus visant à perfectionner la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer. Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du jeu/Aspect tactique</li> </ul> <p>Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu. L'organisation des couvertures, des organisations relais et double relais, des défenses de bunts et des situations 1&amp;3 doivent être planifiées en fonction de la période d'apprentissage.</p>
<p><b>Le public concerné</b></p>	<p>Joueurs de 13 à 16 ans à potentiel équipes de France 15U. 12 à 20 stagiaires. Après la journée de sélection, la validation se fera par la DTN à la suite de la commission de sélection FFBS à travers le PSQS.</p>
<p><b>Effectif minimal et maximal</b></p>	<p>L'effectif d'un Pôle Espoir est fixé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-10 licenciés au minimum</li> <li>-25 licenciées au maximum (besoin d'un 2<sup>ème</sup> entraîneur à partir de 20)</li> </ul>
<p><b>L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif</b></p>	<p><b>-Encadrement administratif</b></p> <p><b>Un responsable du Pôle Espoir</b> est nommé par la Ligue Régionale. Il est l'interlocuteur de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant le Pôle et son fonctionnement.</p> <p><b>-Encadrement sportif</b></p> <p><b>Un(e) responsable sportif</b> du Pôle Espoir est nommé et désigné. Il doit être titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse,</p>

	<p>de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent.</p> <p>Il est dédié a plus de 20h/Semaine pour les entraînements de la structure en comptant les préparations de séance.</p> <p>Si l'effectif du centre excède 20 licenciés, <b>un entraîneur supplémentaire</b> titulaire à minima d'un CQP technicien sportif option Baseball-Softball devra compléter l'encadrement sportif défini, ci- dessus.</p> <p><b>- Encadrement scolaire</b></p> <p>L'établissement en charge de la vie quotidienne de l'athlète a la charge d'accompagner le coordinateur du Pôle dans le suivi scolaire des jeunes. Tutorat et études du soir sont nécessaires.</p> <p><b>-Encadrement médical</b></p> <p>Le Pôle Espoir doit être en lien avec un service médical dédié à la structure comprenant au minimum un médecin du sport et un kinésithérapeute à disposition.</p> <p>Le suivi médical comme les soins de rééducation du sportif sera fait à travers le service médical dédié.</p> <p>Le coordinateur de la structure est en relation avec la DTN et le médecin fédérale afin de suivre et d'analyser les informations liées au suivi réglementaire des athlètes en structure.</p> <p>100% de suivi médical réglementaire est nécessaire dans le Pôle Espoir avec 2 visites obligatoires pour les mineurs.</p>
<p><b>Le volume hebdomadaire d'entraînement horaire</b></p>	<p>38 semaines par an entre septembre et juillet en fonction du rythme scolaire.</p> <p>10 à 18 heures par semaine.</p> <p>1 à 2 entraînements par jour</p> <p>Séances collectives et individualisées (si possible).</p> <p>Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition validée par la DTN.</p>
<p><b>Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive</b></p>	<p>Terrain spécifique aux normes internationales accessible pour les athlètes du lieu d'hébergement et de la scolarité (idéalement au sein du CREPS)</p> <p>Équipements spécifiques autour du terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimum d'une cage de frappe couverte sécurisée</li> <li>- Minimum 1 écran de lancer en bon état</li> <li>- Minimum 4 écrans chaussettes en bon état</li> </ul> <p>(Ou seulement 2 écrans chaussettes mais avec une tortue cage à disposition)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimum de 10*12 balles bon état</li> <li>- Minimum de 10 battes</li> <li>- Minimum de 2 tenues de catch</li> <li>- Minimum 5 casques de frappe</li> <li>- Prévoir des bases en bon état</li> <li>- Prévoir un état du terrain correct</li> <li>- Petit matériel pédagogique : (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids)</li> <li>- Salle de musculation et gymnase à disposition en fonction des besoins soulevés par l'encadrement.</li> <li>- Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes à proximité du terrain</li> </ul> <p>Salle de réunion accessible, matériel pédagogique d'appoint.</p>

	<p>Utilisation de la vidéo comme support d'entraînement.</p> <p>Avoir une unité de récupération en lien avec le service médical disponible au retour des compétitions nationales et internationales.</p>
<b>Mise en œuvre du double projet</b>	<p>Les sportifs jouent dans leur club et participent aux matchs de l'équipe de France de leur catégorie lorsqu'ils sont sélectionnés. Ils participent aux regroupements et aux compétitions de l'équipe de leur ligue.</p> <p>Le coordinateur de Pôle est en lien constant avec les personnes ressources de l'établissement support de la vie quotidienne et du suivi scolaire pour s'assurer du bien être des sportifs dans leur double projet.</p> <p>Fixer des objectifs à court et moyen terme pour les jeunes sur la réussite de ce double projet.</p> <p>Plusieurs réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre.</p> <p>Les bilans d'entretiens sont à communiquer dans les bilans des structures.</p>
<b>Programme de formation fédérale</b>	<p>Proposer un minimum de formation fédérale aux sportifs des Pôles Espoirs en lien avec l'INFBS :</p> <p>Au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une formation d'officiel (jeune arbitre ou scorage)</li> <li>▪ une formation d'animateur</li> </ul>
<b>Fonctionnement, Budget</b>	<p>Élaboration d'un budget prévisionnel de la saison n, voté en AG par la Ligue Régionale.</p> <p>Ce budget devra faire apparaître de manière distincte et détaillée les différents postes suivants :</p> <p><b>Fonctionnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures</li> <li>- Matériel pédagogique et médical</li> <li>- Matériel administratif</li> <li>- Hébergement</li> </ul> <p><b>Animation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sportive</li> <li>- Formation scolaire,</li> <li>- Déplacements : cadres, joueurs, ...</li> <li>- Tournois, ...</li> </ul> <p><b>Salaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrements permanents</li> <li>- Vacataires</li> <li>- Personnels administratifs</li> </ul> <p><b>Recettes :</b> (Région, ANS, FFBS, Parents, Partenaires...)</p> <p><b>Autres : (à préciser)</b></p> <p>Frais de pôles et modalités de prises en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Famille</li> <li>- Ligue régionale</li> <li>- FFBS</li> <li>- ANS</li> </ul>
<b>Formation scolaire accessible aux jeunes ainsi</b>	<p>Un conventionnement avec le Rectorat doit être envisagé pour des aménagements horaires correspondant au volume et horaires d'entraînement souhaités. L'établissement scolaire</p>

<p><b>que les aménagements et les aides devant être prévus</b></p>	<p>support permet aux sportifs de bénéficier d'un soutien et accompagnement en rapport avec les objectifs scolaires souhaités. Un tutorat et des études doivent être proposés pour faciliter la réussite scolaire.</p>
<p><b>La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport</b></p>	<p>Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année. Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive. Il est de la responsabilité du coordinateur du Pôle Espoir de prendre les RDV du SMR pour l'année en cours avant les dates prévues par la commission médicale. Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical de la FFBS et à disposition sur le site <a href="http://www.ffbs.fr">www.ffbs.fr</a> ou auprès de la DTN. Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS : <a href="https://ffbs.fr/listes-ministerielles/">https://ffbs.fr/listes-ministerielles/</a> Avec les tutoriels pour Askamon et N2F.  Objectif : 100% de suivi réglementaire médical</p>
<p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <p><b>Niveau de recrutement des sportifs</b></p> <p><b>Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein du Pôle Espoir</b></p> <p><b>Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive</b></p> <p><b>Condition de maintien en structure</b></p> <p><b>Indicateurs de performance du Pôle</b></p>	<p>Suivi et accompagnement des projets sportifs individuels de club, de la ligue, des EDF national jeunes.</p> <p>Intégration pôle France Baseball ou Softball Athlètes potentiels Club D1, pré sélectionnables EDF 15U/18U Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat significatives d'une performance régulière.</p> <p>Suivi scolaire des athlètes ayant effectué un passage en classe supérieure. Obtention de diplômes scolaires (Brevet) au sein de l'établissement.</p> <p>Sélectionnable en EDF 15U, présélection 18U. Implication et progression significative durant l'année en cours Comportement irréprochable au sein du CREPS. Respect de la convention Pôle/Athlète/Club Projet personnel en cohérence avec les projections du staff Bon dossier scolaire</p> <p>Sélection en EDF 15U, présélection 18U. % d'Intégration au Pôle France Baseball ou Softball. Suivi de cohorte pour les collectifs France 18U/23U et Senior en fonction de leur parcours après Pôle Espoir. % d'athlètes formés au pôle France et poursuivant leur projet post bac en lien avec le parcours de l'athlète (université, contrat pro, ALB, Clubs D1) Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat significatives d'une performance régulière.</p>

## ANNEXE 4 - Cahier des Charges Pôle France Baseball – Programme d'Excellence

### *PREAMBULE*

Le Pôle France Baseball relève de la Fédération Française de Baseball, Softball, Baseball5. La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel par l'ANS et la MRP

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche de perfectionnement et d'optimisation de la formation dans le baseball français fédéral en direction d'un public spécifique. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du sportif

- Pour préparer la personne au baseball à pratiquer à son plus haut niveau
- D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 lors de son parcours en Pôle France.
- D'évoluer au sein des collectifs 18U/23U/Senior
- A l'issue de sa formation au Pôle France, rejoindre le plus haut niveau possible ; Club Professionnel MLB, le système universitaire USA, en lien toujours avec son club en Division 1 et les échéances internationales à venir.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball
<p><b>Objectif général :</b></p> <p>Préparation aux compétitions de référence national, voire international</p> <p>Professionaliser et structurer l'encadrement des Clubs HN.</p> <p>Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires/universitaires voire professionnels.</p>	<p>Former les meilleurs joueurs 18U/23U français à la performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Par l'accès aux clubs de niveau national</li> <li>▪ Par la sélection dans les équipes participant à des compétitions de référence (Niveau national ou international)</li> </ul> <p>Préparer les meilleurs athlètes de la structure vers les Clubs D1, système universitaire, système professionnel.</p> <p>Optimiser le double projet scolaire en lien avec la pratique de haut niveau. Leur apporter une formation dans l'encadrement sportif (passation de diplômes fédéraux, scorage, arbitrage)</p> <p>En continuité avec les pôles espoirs, accentuer une pratique intense avec une structure proposant un volume et une qualité d'entraînement optimum.</p>
<p><b>Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation</b></p>	<p>Obligation d'internat (avec externat possible) pour le Pôle France en lien avec un établissement comme un CREPS proposant le suivi quotidien de l'athlète comme le suivi</p>

	scolaire, médical, l'internat et une restauration adéquate.
<p><b>L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure :</b></p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants :</p> <p>Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entraînement pédagogique.</p> <p>Orienter prioritairement la programmation sur le développement <u>individuel du licencié(e)</u>, en prenant en compte l'ensemble de ses ressources</p> <p>Permettre un maximum de rencontres sportives en plus du Championnat de France avec le collectif Pôle France</p> <p>Suivi de la saison sportive de l'athlète et accompagnement constant dans la performance</p> <p>Apporter des éléments clefs dans la préparation mentale dans les contenus d'entraînement du Pôle France.</p>	<p><b>Contenus d'enseignements prioritaires :</b></p> <p>Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants :</p> <p><b>Secteur de la préparation physique :</b></p> <p>La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine :</p> <p>Trois séances de musculation en respectant des cycles de post saison, présaison et durant la saison.</p> <p>Différencier les lanceurs des joueurs de position.</p> <p>Une séance de vitesse ou d'agilité.</p> <p>Deux à trois séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive.</p> <p>A titre d'illustration, cela peut correspondre à 6 à 8 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place pendant la pleine saison nationale et internationale de séance de récupération (bain froid, sauna)</li> </ul> <p><b>Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail de profilage du sportif</li> </ul> <p>Accompagner le sportif dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ces capacités.</p> <p>Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail technique par poste</li> </ul> <p>Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon les postes occupés. Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé.</p> <p>L'enseignement doit comporter des contenus visant à optimiser la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer.</p> <p>Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du jeu/Aspect tactique</li> </ul> <p>Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu.</p>

	<p>L'organisation des couvertures, des organisations relais et double relais, des défenses de bunts et des situations 1&amp;3 doivent être planifiées en fonction de la période d'apprentissage.</p>
<b>Le public concerné</b>	<p>Joueurs de 15 à 19 ans à potentiel équipes de France 18U et 23U. 15 à 25 stagiaires. Après la journée de sélection, la validation se fera par la DTN à la suite de la commission de sélection FFBS à travers le PSQS.</p>
<b>Effectif minimal et maximal</b>	<p>L'effectif d'un Pôle France est fixé comme suit : -12 sportifs au minimum -25 sportifs au maximum</p>
<b>L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif</b>	<p><b>-Encadrement administratif</b> <b>Un responsable du Pôle France</b> est nommément désigné par le DTN. Il est l'interlocuteur de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant le Pôle et son fonctionnement.</p> <p><b>-Encadrement sportif</b> <b>Le responsable du Pôle France est aussi coordinateur du Pôle France</b> en tant que membre de la DTN est désigné. Il doit être Cadre d'État ou salarié FFBS, titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent.</p> <p><b>2 entraîneurs spécifiques accompagnent le coordinateur sportif.</b> Ils peuvent être consultants ou salariés, titulaires d'un Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent.</p> <p><b>D'autres intervenants consultants</b> peuvent être sollicités comme : -un préparateur physique -un entraîneur spécialiste d'un poste</p> <p><b>Le staff 15U et 18U</b> en fonction des disponibilités pour le suivi et l'accompagnement des projets sportifs.</p> <p><b>- Encadrement scolaire</b> L'établissement en charge de la vie quotidienne de l'athlète a la charge d'accompagner le coordinateur du Pôle dans le suivi scolaire des jeunes. Tutorat et études du soir sont nécessaires.</p> <p><b>-Encadrement médical</b> Le Pôle France doit être en lien avec un service médical du CREPS dédié à la structure pour le suivi médical et les soins de rééducation.</p>

	<p>Le coordinateur de la structure est en relation avec la DTN et le médecin fédéral afin de suivre et d'analyser les informations liées au suivi réglementaire des athlètes en structure. 100% de suivi médical réglementaire est nécessaire dans le Pôle France avec 2 visites obligatoires pour les mineurs.</p>
<p><b>Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement</b></p>	<p>38 semaines par an entre septembre et juillet en fonction du rythme scolaire. 16 à 20 heures par semaine. 1 à 2 entraînements par jour Séances collectives et individualisées. Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition validée par la DTN.</p>
<p><b>Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive</b></p>	<p>Cages de Frappe et Bullpen (Équipement d'entraînement spécifique) dans le CREPS avec matériels adaptés pour la pratique de haut niveau.</p> <p>Salle de musculation et gymnase à disposition au CREPS en fonction des besoins soulevés par l'encadrement.</p> <p>Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes dans le CREPS et à proximité du terrain</p> <p>Salle de réunion accessible au CREPS avec matériel pédagogique d'appoint.</p> <p>Avoir une unité de récupération en lien avec le service médical disponible au retour des compétitions nationales et internationales.</p> <p>Un terrain spécifique aux normes internationales accessible pour les athlètes du lieu d'hébergement et de la scolarité (à moins de 15/20 minutes du CREPS)</p> <p>Équipements spécifiques autour du terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimum d'une cage de frappe couverte sécurisée</li> <li>- Minimum 2 écrans de lancer en bon état</li> <li>- Minimum 4 écrans chaussettes en bon état</li> </ul> <p>(Ou seulement 2 écrans chaussettes mais avec une tortue cage à disposition)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimum de 40*12 balles bon état sur l'année sportive</li> <li>- Minimum de 15 battes bois</li> <li>- Minimum de 3 tenues de catch</li> <li>- Minimum 6 casques de frappe</li> <li>- Prévoir des bases en bon état</li> <li>- Prévoir un état du terrain correct</li> <li>- Petit matériel pédagogique : (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids)</li> </ul>

	<p>- Utilisation de la vidéo comme support d'entraînement.</p>
<p><b>Formation scolaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus</b></p>	<p>Le conventionnement avec le Rectorat est nécessaire pour répondre aux aménagements horaires correspondant au volume et horaires d'entraînement souhaités.</p> <p>L'établissement scolaire support permet aux sportifs de bénéficier d'un soutien et accompagnement en rapport avec les objectifs scolaires souhaités.</p> <p>Un tutorat et des études au CREPS doivent être proposés pour faciliter la réussite scolaire.</p>
<p><b>Mise en œuvre du double projet</b></p>	<p>Les sportifs jouent dans leur club et participent aux matchs de l'équipe de France de leur catégorie lorsqu'ils sont sélectionnés. Ils participent aux regroupements et aux compétitions de l'équipe de Club et Ligue.</p> <p>Le coordinateur de Pôle est en lien constant avec les personnes ressources de l'établissement CREPS pour s'assurer du bien-être de la vie quotidienne et du suivi scolaire des sportifs dans leur double projet.</p> <p>Fixer des objectifs à court et moyen terme pour les jeunes sur la réussite de ce double projet.</p> <p>Plusieurs réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre.</p> <p>Les bilans d'entretiens sont à communiquer dans les bilans des structures.</p>
<p><b>Programme de formation fédérale</b></p>	<p>Proposer un minimum de formation fédérale aux sportifs du Pôle France en lien avec l'INFBS et les formations déjà effectuées en Pôle Espoir.</p> <p>Au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une formation d'officiel (jeune arbitre ou scorage)</li> <li>▪ une formation d'entraîneur</li> </ul>
<p><b>Fonctionnement, Budget</b></p>	<p>Financement CO et fonds propres de la FFBS</p> <p>Participation des familles sur les pensions internat, restauration et le suivi scolaire.</p> <p>Partenariat CREPS sur des tarifications négociées pour des actions de promotion, de stages et projets sportifs.</p> <p>Partenaire MLB sur l'encadrement et l'équipement</p> <p>Frais de pôles et modalités de prises en charge : Famille/FFBS/ANS</p>
<p><b>La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport</b></p>	<p>Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année.</p> <p>Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes</p>

	<p>en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive.</p> <p>Il est de la responsabilité du coordinateur du Pôle France de prendre les RDV du SMR pour l'année en cours avant les dates prévues par la commission médicale.</p> <p>Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical de la FFBS et à disposition sur le site <a href="http://www.ffbs.fr">www.ffbs.fr</a> ou auprès de la DTN.</p> <p>Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS : <a href="https://ffbs.fr/listes-ministerielles/">https://ffbs.fr/listes-ministerielles/</a></p> <p>Avec les tutoriels pour Askamon et N2F.</p> <p>Objectif : 100% de suivi réglementaire médical</p>
<p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <p><b>Niveau de recrutement des sportifs</b></p> <p><b>Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein du Pôle France</b></p> <p><b>Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive</b></p> <p><b>Condition de maintien en structure</b></p> <p><b>Indicateurs de performance du Pôle</b></p>	<p>Suivi et accompagnement du projet 18U, 23U et senior baseball.</p> <p>Intégration dans les meilleurs clubs français.</p> <p>Intégration dans le système professionnel.</p> <p>Intégration en université USA</p> <p>Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat D1 significatives d'une performance régulière.</p> <p>Performer en Équipe de France de Relève et senior</p> <p>Obtention du baccalauréat au sein de l'établissement.</p> <p>Proposition post-bac en partenaire d'entraînement pour suivre le double projet sportif/universitaire si nécessaire.</p> <p>Implication et progression significative durant l'année en cours</p> <p>Comportement irréprochable au sein du CREPS.</p> <p>Respect de la convention Pôle/Athlète/Club</p> <p>Projet sportif personnel en cohérence avec les projections du staff et du club</p> <p>Bon dossier scolaire</p> <p>Sélection en EDF 18U/23U/Senior</p> <p>% d'athlètes formés au pôle France et poursuivant leur projet post bac en lien avec le parcours de l'athlète (université, contrat pro, ALB, Clubs D1)</p> <p>Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat significatives d'une performance régulière.</p> <p>Sélection Équipe de France de Relève et Senior</p>

## ANNEXE 5 - Cahier des charges Pôle France Softball – Programme d'excellence

### *PREAMBULE*

Le Pôle France Softball relève de la Fédération Française de Baseball, Softball, Baseball5.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel par l'ANS et la MRP

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche de perfectionnement et d'optimisation de la formation du softball français fédéral en direction d'un public spécifique. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du sportif

- Pour préparer la personne au Softball à pratiquer à son plus haut niveau
- D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 lors de son parcours en Pôle France.
- D'évoluer au sein des collectifs 18U/22U/Senior
- A l'issue de sa formation au Pôle France, rejoindre le plus haut niveau possible ; Club D1, Club étranger, le système universitaire USA, le système professionnel USA, toujours en lien avec les échéances internationales à venir et les sélections France.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Softball
<p><b>Objectif général :</b></p> <p>Préparation aux compétitions de référence national, voire international</p> <p>Professionnaliser et structurer l'encadrement des Clubs HN.</p> <p>Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires/universitaires voire professionnels.</p>	<p>Former les meilleurs joueuses 16U/22U françaises à la performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Par l'accès aux clubs de niveau national</li> <li>▪ Par la sélection dans les équipes participant à des compétitions de référence (Niveau national ou international)</li> </ul> <p>Préparer les meilleurs athlètes de la structure vers les Clubs D1, universitaires, système professionnel</p> <p>Optimiser double projet scolaire en lien avec la pratique de haut niveau. Leur apporter une formation dans l'encadrement sportif (passation de diplômes fédéraux, scorage, arbitrage)</p> <p>Offrir une pratique intense avec une structure proposant un volume et une qualité d'entraînement optimum.</p>
<p><b>Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation</b></p>	<p>Obligation d'internat (avec externat possible) pour le Pôle France en lien avec un établissement comme un CREPS proposant le</p>

	<p>suivi quotidien de l'athlète comme le suivi scolaire, médical, l'internat et une restauration adéquate.</p>
<p><b>L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure :</b>  Les objectifs spécifiques sont les suivants :</p> <p>Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entraînement pédagogique.  Orienter prioritairement la programmation sur le développement <u>individuel du licencié(e)</u>, en prenant en compte l'ensemble de ses ressources</p> <p>Permettre un maximum de rencontres sportives en plus du Championnat de France avec le collectif Pôle France</p> <p>Suivi de la saison sportive de l'athlète et accompagnement constant dans la performance</p> <p>Apporter des éléments clefs dans la préparation mentale dans les contenus d'entraînement du Pôle France.</p>	<p><b>Contenus d'enseignements prioritaires :</b>  Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants :</p> <p><b>Secteur de la préparation physique :</b>  La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine :  Trois séances de musculation en respectant des cycles de post saison, présaison et durant la saison.  Travailler le plus tôt possible le poste de lanceuses en plus d'une position défensive.  Une séance de vitesse ou d'agilité.  Une à deux séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive.  A titre d'illustration, cela peut correspondre à 6 à 8 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place pendant la pleine saison nationale et internationale de séance de récupération (bain froid, sauna)</li> </ul> <p><b>Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail de profilage de la sportive</li> </ul> <p>Accompagner la sportive dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ses capacités.  Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail technique par poste</li> </ul> <p>Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon les postes occupés. Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé.  L'enseignement doit comporter des contenus visant à optimiser la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer.  Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du jeu/Aspect tactique</li> </ul>

	<p>Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu.</p> <p>L'organisation des couvertures, des organisations relais, des défenses de bunts et des situations 1&amp;3 doivent être planifiées en fonction de la période d'apprentissage.</p>
<b>Le public concerné</b>	<p>Joueuses de 14 à 19 ans à potentiel équipes de France 15U, 18U et 23U.</p> <p>15 à 25 stagiaires</p> <p>Stage de sélection de 3 jours organisé pour permettre une immersion des athlètes (vie en internat, tests physiques, test terrain, entretiens individuels) – S'en suit la validation par la DTN à la suite de la commission de sélection FFBS à travers le PSQS.</p>
<b>Effectif minimal et maximal</b>	<p>L'effectif d'un Pôle France est fixé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-8 sportives au minimum</li> <li>- 15 sportives au maximum</li> </ul>
<b>L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif</b>	<p><b>-Encadrement administratif</b></p> <p><b>Une responsable du Pôle France</b> est nommément désignée par le DTN. Elle est l'interlocutrice de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant le Pôle et son fonctionnement.</p> <p><b>-Encadrement sportif</b></p> <p><b>Le responsable du Pôle France est aussi coordinateur du Pôle France</b> en tant que membre de la DTN est nommément désigné. Il doit être Cadre d'État ou salarié FFBS, titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent.</p> <p><b>1 entraîneur spécifique assiste le coordinateur sportif.</b> Il peut être consultant ou salarié, titulaire d'un Brevet Professionnel ou Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS ou DEJEPS), (Diplôme de niveau 3) ou équivalent.</p> <p><b>D'autres intervenants consultants</b> peuvent être sollicités comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-un préparateur physique</li> <li>-un entraîneur spécialiste d'un poste</li> </ul> <p><b>- Encadrement scolaire</b></p> <p>L'établissement en charge de la vie quotidienne de l'athlète a la charge d'accompagner le coordinateur du Pôle dans le suivi scolaire des jeunes. Tutorat et études du soir sont nécessaires.</p> <p><b>-Encadrement médical</b></p> <p>Le Pôle France doit être en lien avec un service médical du CREPS dédié à la</p>

	<p>structure pour le suivi médical et les soins de rééducation.</p> <p>Le coordinateur de la structure est en relation avec la DTN et le médecin fédérale afin de suivre et d'analyser les informations liées au suivi réglementaire des athlètes en structure. 100% de suivi médical réglementaire est nécessaire dans le Pôle France avec 2 visites obligatoires pour les mineurs.</p>
<b>Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement</b>	<p>38 semaines par an entre septembre et juillet en fonction du rythme scolaire.</p> <p>16 à 20 heures par semaine.</p> <p>1 à 2 entraînements par jour</p> <p>Séances collectives et individualisées.</p> <p>Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition validé par la DTN.</p>
<b>Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement</b>	<p>38 semaines par an entre septembre et juillet en fonction du rythme scolaire.</p> <p>16 à 20 heures par semaine.</p> <p>1 à 2 entraînements par jour</p> <p>Séances collectives et individualisées.</p> <p>Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition validé par la DTN.</p>
<b>Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive</b>	<p>Un terrain spécifique aux normes internationales accessible pour les athlètes du lieu d'hébergement et de la scolarité.</p> <p>Équipements spécifiques autour du terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimum d'une cage de frappe sécurisée</li> <li>- Minimum 3 écrans de lancer en bon état</li> <li>- Minimum de 10*12 balles bon état sur l'année sportive</li> <li>- Minimum de 8 battes</li> <li>- Minimum de 2 tenues de catch</li> <li>- Minimum 6 casques de frappe</li> <li>- Prévoir des bases en bon état</li> <li>- Prévoir un état du terrain correct</li> <li>- Petit matériel pédagogique : (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids).</li> <li>- Utilisation de la vidéo comme support d'entraînement.</li> </ul> <p>Salle de musculation et gymnase à disposition au CREPS en fonction des besoins soulevés par l'encadrement.</p> <p>Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes dans le CREPS et à proximité du terrain.</p>

	<p>Salle de réunion accessible au CREPS avec matériel pédagogique d'appoint.</p> <p>Avoir une unité de récupération en lien avec le service médical disponible au retour des compétitions nationales et internationales.</p>
<p><b>Formation scolaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus</b></p>	<p>Le conventionnement avec le Rectorat est nécessaire pour répondre aux aménagements horaires correspondant au volume et horaires d'entraînement souhaitée.</p> <p>L'établissement scolaire support permet aux sportifs de bénéficier d'un soutien et accompagnement en rapport avec les objectifs scolaires souhaités.</p> <p>Un tutorat et des études au CREPS doivent être proposé pour faciliter la réussite scolaire.</p>
<p><b>Mise en œuvre du double projet</b></p>	<p>Les sportives jouent dans leur club et participent aux matchs de l'équipe de France de leur catégorie lorsqu'elles sont sélectionnées.</p> <p>Le coordinateur de Pôle est en lien constant avec les personnes ressources de l'établissement CREPS pour s'assurer du bien-être de la vie quotidienne et du suivi scolaire des sportives dans leur double projet.</p> <p>Fixer des objectifs à courts et moyen terme pour les jeunes sur la réussite de ce double projet.</p> <p>Plusieurs réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre.</p> <p>Les bilans d'entretiens sont à communiquer dans les bilans des structures.</p>
<p><b>Programme de formation fédérale</b></p>	<p>Proposer un minimum de formation fédérale aux sportives du Pôle France en lien avec l'INFBS et les formations déjà effectuées en Pôle Espoir.</p> <p>Au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une formation d'officiel (jeune arbitre ou scorage)</li> <li>▪ une formation d'animateur ou d'entraîneur</li> </ul>
<p><b>Fonctionnement, Budget</b></p>	<p>Financement CO et fonds propres de la FFBS</p> <p>Participation des familles sur les pensions internat, restauration et le suivi scolaire.</p> <p>Partenariat CREPS sur des tarifications négociées pour des actions de promotion, de stages et projets sportifs.</p> <p>Frais de pôles et modalités de prises en charge : Famille/FFBS/ANS</p>
<p><b>La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport</b></p>	<p>Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année.</p> <p>Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes</p>

	<p>en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive.</p> <p>Il est de la responsabilité du coordinateur du Pôle France de prendre les RDV du SMR pour l'année en cours avant les dates prévues par la commission médicale.</p> <p>Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical FFBS et à disposition sur le site FFBS ou auprès de la DTN.</p> <p>Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS :</p> <p><a href="https://ffbs.fr/listes-ministerielles/">https://ffbs.fr/listes-ministerielles/</a></p> <p>Avec les tutoriels pour Askamon et N2F.</p> <p>Objectif : 100% de suivi règlementaire médical</p>
<p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <p><b>Niveau de recrutement des sportifs</b></p> <p><b>Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein du Pôle France</b></p> <p><b>Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive</b></p> <p><b>Condition de maintien en structure</b></p> <p><b>Indicateurs de performance du Pôle</b></p>	<p>Suivi et accompagnement du projet 18U, 22U et senior softball.</p> <p>Intégration dans les meilleurs clubs français.</p> <p>Intégration en université US</p> <p>Intégration dans le système professionnel.</p> <p>Performeur en Équipe de France</p> <p>Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat D1 significatives d'une performance régulière.</p> <p>Performeur en Équipe de France de Relève et senior</p> <p>Obtention du baccalauréat au sein de l'établissement.</p> <p>Proposition post-bac en partenaire d'entraînement pour suivre le double projet sportif/universitaire si nécessaire.</p> <p>Sélectionnable en EDF 18U/22U</p> <p>Implication et progression significative durant l'année en cours</p> <p>Comportement irréprochable au sein du CREPS.</p> <p>Respect de la convention Pôle/Athlète/Club</p> <p>Projet personnel en cohérence avec les projections du staff</p> <p>Bon dossier scolaire</p> <p>Sélection en EDF 18U/22U/Senior</p> <p>% d'athlètes formés au pôle France et poursuivant leur projet post bac en lien avec le parcours de l'athlète (université, contrat pro, ALB, Clubs D1)</p> <p>Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat significatives d'une performance régulière.</p> <p>Sélection en Équipe de France de Relève et Senior</p>

## ANNEXE 6 - Cahier des Charges Pôle France Baseball5- Programme d'excellence

### *PREAMBULE*

Le Pôle France Baseball5 relève de la Fédération Française de Baseball et Softball.

La labellisation d'une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel par l'ANS et la MRP

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche de perfectionnement et d'optimisation de la formation du baseball5 français fédéral en direction d'un public spécifique. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c'est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation scolaire et une formation sportive.

L'éthique sportive nous conduit donc à défendre l'idée de cette double qualification du sportif

- Pour préparer la personne au baseball5 à pratiquer à son plus haut niveau
- D'évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec son parcours en Pole France Baseball5
- D'évoluer au sein des collectifs 18U/Senior Baseball5

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball5
<p><b>Objectif général :</b> Préparation aux compétitions de référence national, voire international</p> <p>Structurer l'encadrement des Équipes</p> <p>Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d'entraînements et des aménagements scolaires/universitaires</p>	<p>Former les meilleurs(es) joueur(es) 18U/senior français(es) à la performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Par l'accès aux clubs de niveau national</li> <li>▪ Par la sélection dans les équipes participant à des compétitions de référence (Niveau national ou international)</li> </ul> <p>Optimiser le double projet scolaire en lien avec la pratique de haut niveau. Leur apporter une formation dans l'encadrement sportif (passation de diplômes fédéraux, scorage, arbitrage)</p> <p>Offrir une pratique intense avec une structure proposant un volume et une qualité d'entraînement optimum.</p>
<p><b>Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation</b></p>	<p>Obligation d'internat (avec externat possible) pour le Pôle France en lien avec un établissement comme un CREPS proposant le suivi quotidien de l'athlète comme le suivi scolaire, médical, l'internat et une restauration adéquate.</p>
<p><b>L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure :</b> Les objectifs spécifiques sont les suivants :</p>	<p><b>Contenus d'enseignements prioritaires :</b> Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants :</p> <p><b>Secteur de la préparation physique :</b></p>

<p>Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entraînement pédagogique. Orienter prioritairement la programmation sur le développement <u>individuel du licencié(e)</u>, en prenant en compte l'ensemble de ses ressources</p> <p>Permettre un maximum de rencontres sportives en plus du Championnat de France avec le collectif Pôle France</p> <p>Suivi de la saison sportive de l'athlète et accompagnement constant dans la performance</p> <p>Apporter des éléments clefs dans la préparation mentale dans les contenus d'entraînement du Pôle France.</p>	<p>La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine :</p> <p>Trois séances de musculation en respectant des cycles de post saison, présaison et durant la saison.</p> <p>Une séance de vitesse ou d'agilité.</p> <p>Une à deux séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive.</p> <p>A titre d'illustration, cela peut correspondre à 6 à 8 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles.</p> <p><b>Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail de profilage des sportifs</li> </ul> <p>Accompagner le(la) sportif(ve) dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ces capacités.</p> <p>Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN à définir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail technique par poste</li> </ul> <p>Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon les postes occupés. Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé.</p> <p>L'enseignement doit comporter des contenus visant à optimiser la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer.</p> <p>Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du jeu/Aspect tactique</li> </ul> <p>Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu.</p>
<p><b>Le public concerné</b></p>	<p>Public mixte. Joueurs (ses) de 14 ans minimum à potentiel équipes de France 18U et seniors Après la journée de sélection, la validation se fera par la DTN à la suite de la commission de sélection FFBS à travers le PSQS.</p>
<p><b>Effectif minimal et maximal</b></p>	<p>L'effectif d'un Pôle France est fixé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-8 sportifs(ves) au minimum</li> <li>-20 sportifs(ves) au maximum</li> </ul>
<p><b>L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif</b></p>	<p><b>-Encadrement administratif</b></p>

	<p><b>Un responsable du Pôle France</b> est nommément désigné par le DTN. Il est l'interlocuteur de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant le Pôle et son fonctionnement.</p> <p><b>-Encadrement sportif</b>  <b>Le responsable du Pôle France est aussi coordinateur du Pôle France</b> en tant que membre de la DTN est nommément désigné. Il doit être Cadre d'État ou salarié FFBS, titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 5) ou équivalent.</p> <p><b>D'autres intervenants consultants</b> peuvent être sollicité comme un préparateur physique ou mental.</p> <p><b>- Encadrement scolaire</b>  L'établissement en charge de la vie quotidienne de l'athlète a la charge d'accompagner le coordinateur du Pôle dans le suivi scolaire des sportifs. Tutorat et études du soir sont nécessaires.</p> <p><b>-Encadrement médical</b>  Le Pôle France doit être en lien avec un service médical du CREPS dédié à la structure pour le suivi médical et les soins de rééducation.  Le coordinateur de la structure est en relation avec la DTN et le médecin fédérale afin de suivre et d'analyser les informations liées au suivi réglementaire des athlètes en structure. 100% de suivi médical réglementaire est nécessaire dans le Pôle France avec 2 visites obligatoires pour les mineurs.</p>
<p><b>Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement (si internat)</b></p>	<p>38 semaines par an entre septembre et juillet en fonction du rythme scolaire.  16 à 20 heures par semaine.  1 à 2 entraînements par jour  Séances collectives et individualisées.</p> <p><b>Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition validé par la DTN.</b></p>
<p><b>Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive</b></p>	<p>Un terrain spécifique aux normes internationales accessible pour les athlètes sur le lieu d'hébergement dans le CREPS.  Utilisation de la vidéo comme support d'entraînement.  Salle de musculation et gymnase à disposition au CREPS en fonction des besoins soulevés par l'encadrement.  Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes dans le CREPS et à proximité du terrain.  Salle de réunion accessible au CREPS avec matériel pédagogique d'appoint.  Avoir une unité de récupération en lien avec le service médical disponible au retour des compétitions nationales et internationales.</p>

	<p>Mise à disposition d'outils d'aide à la performance du CREPS (cellules chronométriques, vertical jump tester, neurotracker, pods lumineux).</p> <p>Petit matériel pédagogique : (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids, écrans).</p>
<p><b>Formation scolaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus</b></p>	<p>Le conventionnement avec le Rectorat est nécessaire pour répondre aux aménagements horaires correspondant au volume et horaires d'entraînement souhaitée.</p> <p>L'établissement scolaire support permet aux sportifs(ves) de bénéficier d'un soutien et accompagnement en rapport avec les objectifs scolaires souhaités.</p> <p>Un tutorat et des études au CREPS doivent être proposé pour faciliter la réussite scolaire.</p>
<p><b>Mise en œuvre du double projet</b></p>	<p>Les sportifs(ves) jouent dans leur club et participent aux matchs de l'équipe de France de leur catégorie lorsqu'ils sont sélectionnés.</p> <p>Le coordinateur de Pôle est en lien constant avec les personnes ressources de l'établissement CREPS pour s'assurer du bien-être de la vie quotidienne et du suivi scolaire des sportives dans leur double projet.</p> <p>Fixer des objectifs à court et moyen terme pour les jeunes sur la réussite de ce double projet.</p> <p>Plusieurs réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre.</p> <p>Les bilans d'entretiens sont à communiquer dans les bilans des structures.</p>
<p><b>Programme de formation fédérale</b></p>	<p>Proposer un minimum de formation fédérale aux sportifs(ves) du Pôle France en lien avec l'INFBS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une formation d'officiel (jeune arbitre ou scorage Baseball5)</li> <li>▪ une formation d'animateur ou d'entraîneur Baseball5</li> </ul>
<p><b>Fonctionnement, Budget</b></p>	<p>Financement CO et fonds propres de la FFBS</p> <p>Participation des familles sur les pensions internat, restauration et le suivi scolaire.</p> <p>Partenariat CREPS sur des tarifications négociées pour des actions de promotion, de stages et projets sportifs.</p> <p>Frais de pôles et modalités de prises en charge : Famille/FFBS/ANS</p>
<p><b>La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport</b></p>	<p>Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année.</p> <p>Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive.</p>

	<p>Il est de la responsabilité du coordinateur du Pôle France de prendre les RDV du SMR pour l'année en cours avant les dates prévues par la commission médicale.</p> <p>Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical de la FFBS et à disposition sur le site <a href="http://www.ffbs.fr">www.ffbs.fr</a> ou auprès de la DTN.</p> <p>Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS :  <a href="https://ffbs.fr/listes-ministerielles/">https://ffbs.fr/listes-ministerielles/</a></p> <p>Avec les tutoriels pour Askamon et N2F.        Objectif : 100% de suivi réglementaire médical</p>
<p><b>Indicateurs de résultats :</b>  <b>Niveau de recrutement des sportifs</b></p> <p><b>Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein du Pôle France</b></p> <p><b>Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive</b></p> <p><b>Condition de maintien en structure</b></p> <p><b>Indicateurs de performance du Pôle</b></p>	<p>Suivi et accompagnement du projet 17U et senior baseball5        Intégration dans les meilleurs clubs français.        Performer en Équipe de France</p> <p>Statistiques Offensives et/ou défensives en compétition de référence        Performer en Équipe de France 17U et senior</p> <p>Obtention du baccalauréat au sein de l'établissement.        Proposition post-bac en partenaire d'entraînement pour suivre le double projet sportif/universitaire si nécessaire.</p> <p>Sélectionnable en EDF 17U, présélection senior        Implication et progression significative durant l'année en cours        Comportement irréprochable au sein du CREPS.</p> <p>Respect de la convention Pôle/Athlète/Club        Projet personnel en cohérence avec les projections du staff        Bon dossier scolaire        Sélection en EDF 17U/Senior        % d'athlètes formés au pôle France et poursuivant leur projet post bac en lien avec le parcours de l'athlète        Statistiques Offensives et/ou défensives significatives d'une performance régulière en compétition de référence        Sélection en Équipe de France 17U et Senior</p>

## ANNEXE 7 - Convention FFBS/SHN

## ANNEXE 8-Grille indicateurs Pôle Espoir



### GRILLE INDICATEURS PÔLE ESPOIR



Objectifs généraux	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat	Evaluation
Vie quotidienne de l'athlète en structure	Résultats scolaires	Réussite scolaire pour tous les athlètes	
	Conseils de disciplines	Aucun conseil de discipline	
	Entretiens individuels (2 minimum)	Exemple de Fiches d'entretien communiquée dans les bilans	
	Suivi du SMR (Askamon)	100% de réalisation du SMR (2 visites)	
Encadrement	12 athlètes minimum 25 athlètes maximum	Nombres d'athlètes à l'année répondant au cahier des charges	
	Formation fédérale (officiels, entraîneurs)	Proposer une formation entraîneur/officiel par an	
	Formation Fédérale diplômante (joueurs)	Proposer une formation aux joueurs par an (UC Règles, DFA, JA, ...)	
	Le coordinateur DEJEPS	Vérification qualification/missions sur le Pole (carte professionnelle)	
Contenu de formation adaptée	Un préparateur physique avec prérogatives d'enseignement	Vérification	
	Stagiaires intervenants ponctuellement pour accompagner l'encadrement (avec les prérogatives pour l'encadrement de mineurs)	Carte professionnelle	
	Scolarité adaptée en fonction du volume horaire	Organisation hebdomadaire des entraînements 10h min et 18h max d'entraînement/semaine 1 entraînement par jour/ 5 jours par semaine.	
	Planification PP	Adaptée à la catégorie d'âge en fonction du document support FFBS sur la coordination PP	
Fonctionnement	Planification spécifique	Entraînement collectif et individuel par poste	
	Évaluation profilage/ ranking athlètes	Évolution physique et suivi de l'athlète	
	Évaluation technique/ranking athlètes	Évolution technique et suivi de l'athlète	
	Équipements à disposition	Disponibilité infrastructures en lien avec le Cahier des Charges (CDG)	
Performance du sportif	Matériels conséquent à disposition	Disponibilité du matériel en lien avec le CDG	
	Budget Pôle Espoir	Visibilité du Pôle Espoir en fin de saison (Bilan à la fin de l'année scolaire)	
	Outils numériques utilisés mis à disposition	Utilisation de Dartfish et Skillshark	
	Sélection aux Interligues 15U / CdF 15U	Nbr de sélectionné/nombre d'athlète en structure	
Projets communs FFBS/ DTN	Sélection au Pôle France	Nbr d'entrée en pole France/nombre de candidats	
	Sélection en EDF 15U (si CE) ou EDF 18U	Nbr de sélectionné/nombre d'athlète en structure	
	Gestion PSQS	Préinscription et suivi complet des dossiers PSQS	
	Communication tests SkillShark et vidéos Dartfish	2 temps dans l'année minimum avec datas fournis	
Bilan Pôle Espoir	Complet avant la date demandée (Juillet)		

\* Les lignes en vertes sont obligatoires. Il sera appliqué un malus, si non-respect des indicateurs de réalisation de ces 10 lignes en vertes.

FFBS-Grille indicateurs-PE

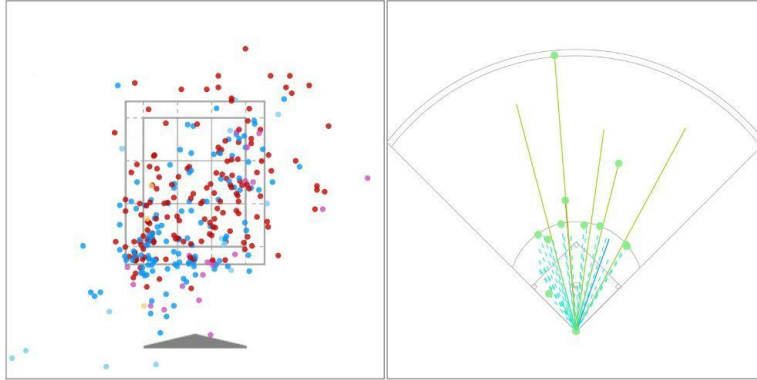
## ANNEXE 9 - Data

### Nayral, Mathis (2024,2025) vs all Hitters

Filter Selection:  
Pitcher: Nayral, Mathis - Europe - Blue, 2024; Cochise, 2025

Pitch Type:  
● Fastball ● Cutter ● Curveball ● Slider  
● Changeup ● None

BIP Result:  
● Hit ● Bunt GB ● Ground Ball ● Popup  
— Fly Ball — Line Drive — Popup



#### Basic Statistics

Pitches	G	PA (BF)	AB	BIP	H	1B	2B	3B	HR	RBI
460	6	112	94	73	28	22	4	0	2	19
ROE	BB	IBB	K	HBP	SH	SF	AVG	OBP	SLG	OPS
2	12	1	23	2	2	1	.298	.391	.404	.795

#### Pitch Type

Pitch Type	(AVG)	Total	%	Ball	%	Strike	%	Swing	%	Miss	%	Chase	%
<b>Overall</b>	<b>(83.4)</b>	<b>460</b>	<b>100%</b>	<b>177</b>	<b>38%</b>	<b>283</b>	<b>62%</b>	<b>194</b>	<b>42%</b>	<b>46</b>	<b>24%</b>	<b>13</b>	<b>24%</b>
Fastball	(88.5)	225	49%	72	32%	153	68%	106	47%	16	15%	4	17%
Slider	(77.6)	168	37%	71	42%	97	58%	68	40%	20	29%	5	29%
Changeup	(79.9)	30	7%	18	60%	12	40%	11	37%	7	64%	2	40%
Unknown	(-)	16	3%	5	31%	11	69%	2	13%	0	0%	0	0%
Curveball	(77.1)	15	3%	9	60%	6	40%	5	33%	3	60%	2	22%
Cutter	(84.7)	6	1%	2	33%	4	67%	2	33%	0	0%	0	0%

#### Pitch Result

Pitch Result	Total	%
<b>Overall</b>	<b>460</b>	<b>100%</b>
Ball	177	38%
Strike Taken	89	19%
Foul	75	16%
BIP	73	16%
Strike Swinging	46	10%

#### BIP Type

BIP Type	Total	%
<b>Overall</b>	<b>73</b>	<b>100%</b>
Ground Ball	36	49%
Fly Ball	14	19%
Line Drive	13	18%
Pop Up	5	7%
Bunt	5	7%

#### BIP Result

BIP Result	Total	%
<b>Overall</b>	<b>73</b>	<b>100%</b>
<b>BIP Safe</b>	<b>30</b>	<b>41%</b>
Single	22	30%
Double	4	5%
Field Error	2	3%
Home Run	2	3%
<b>BIP Out</b>	<b>43</b>	<b>59%</b>
Out	35	48%
Fielders Choice - Out	4	5%
Sacrifice Bunt	2	3%
Double Play	1	1%
Sacrifice Fly	1	1%

#### Non-BIP Result

Non-BIP Result	Total	%
<b>Overall</b>	<b>39</b>	<b>100%</b>
Strikeout	23	59%
Walk	12	31%
Hit By Pitch	2	5%
Intentional Walk	1	3%
Interference	1	3%

© 2017-2025 Synergy Sports, A Division of Sportradar.

## ANNEXE 10 - SkillShark



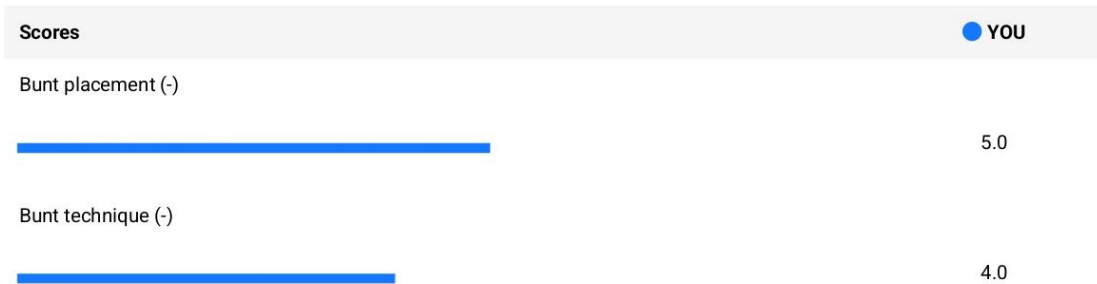
### Ivan BAMBERGER

**Primary Position**  
**Secondary Position**  
**Team**  
**Hand**  
**Level**

SS  
 2nd  
 POLE FRANCE  
 Right  
 High School

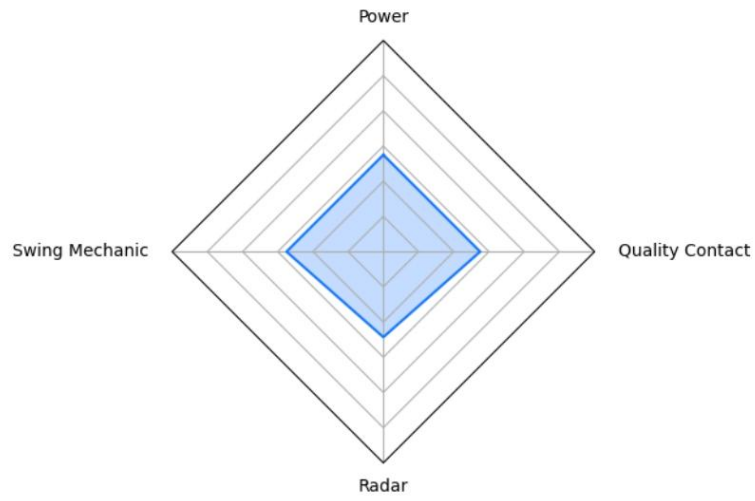


### Bunting efficiency



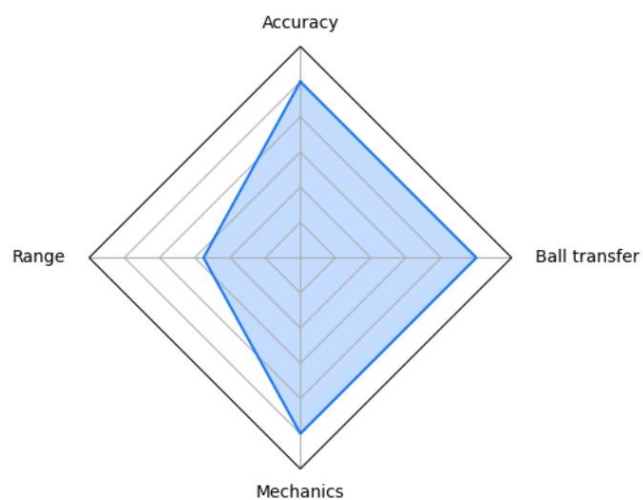
Metric	Score	Min / Max
Bunt placement (-)	5.0	3.0 - 3.0
Bunt technique (-)	4.0	3.0 - 3.0

### Swing efficiency



Metric	Score	Min / Max
Power (-)	5.0	3.0 - 3.0
Quality Contact (-)	5.0	4.0 - 4.0
Radar (mph)	78.0	66.0 - 66.0
Swing Mechanic	5.0	4.0 - 4.0

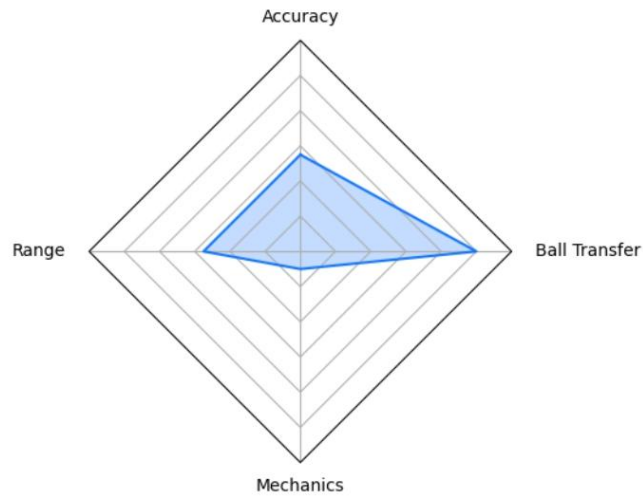
### Defensive skills infield



Metric	Score	Min / Max
Accuracy	6.0	3.0 - 3.0
Ball transfer	6.0	4.0 - 4.0
Mechanics	6.0	3.0 - 3.0
Range	5.0	4.0 - 4.0



### Defensive skills outfield

● YOU



Metric	Score	Min / Max
Accuracy	5.0	4.0 - 4.0
Ball Transfer	5.0	4.0 - 4.0
Mechanics	4.0	4.0 - 4.0
Range	5.0	4.0 - 4.0

## Morphology

Scores		● YOU
Height (m)		1.72
Weight (kilo)		61.1

Metric	Score	Min / Max
Height (m)	1.72	1.69 - 1.69

Metric	Score	Min / Max
Weight (kilo)	61.1	54.8 - 54.8

## Testing

Scores	YOU
30 yards (sec)	4.06
60 yards (sec)	7.52
5-10-5 (sec)	4.43
H-1B (sec)	4.5
H-2B (sec)	8.37
Radar Crow hop (mph)	81.0
Pull-ups	12.0
Hand Grip Left (kg)	54.1
Hand Grip Right (kg)	54.9

<b>Metric</b>	<b>Score</b>	<b>Min / Max</b>
30 yards (sec)	4.06	3.72 - 3.72
60 yards (sec)	7.52	6.9 - 6.9
5-10-5 (sec)	4.43	4.43 - 4.43
H-1B (sec)	4.5	4.05 - 4.05
H-2B (sec)	8.37	7.73 - 7.73
Radar Crow hop (mph)	81.0	76.0 - 76.0
Pull-ups	12.0	0.0 - 0.0
Hand Grip Left (kg)	54.1	36.1 - 36.1
Hand Grip Right (kg)	54.9	34.9 - 34.9

## ANNEXE 11 - Critères d'inscription en liste

## ANNEXE 12 - Cartographie des structures du PSQS



### STRUCTURES ET DISPOSITIFS sur le territoire français

